

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ÉTUDE EXPLORATOIRE DE LA DYNAMIQUE DE COUPLE CHEZ LES
AGRESSEURS SEXUELS D'ENFANTS

ESSAI DOCTORAL

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE

PAR

JOHANIE LUSIGNAN

JUIN 2018

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Mes études doctorales sont bientôt terminées. Si elles ont été parsemées de difficultés et d'embûches, elles ont permis d'éveiller chez moi plusieurs forces que je ne me connaissais pas.

Je souhaite remercier Mme Marie Hazan qui m'a reçue avec un accueil chaleureux, qui a cru en moi et qui s'est intéressée à mon projet doctoral. Son dévouement, sa bonne humeur et ses encouragements ont été pour moi des sources de motivation dans l'achèvement de mes études. Je ne vous remercierai jamais assez de tous les efforts et les démarches que vous avez faits pour moi, pour m'aider à réaliser mon objectif de pratiquer ce métier que j'aime tant.

Il me faut aussi remercier mon conjoint qui, pendant toutes ces années, m'a supportée et encouragée à poursuivre mes études, malgré mes nombreux moments d'incertitudes. Merci d'avoir cru en moi et de t'être montré aussi compréhensif alors que tu me voyais passer des moments infinis enfermée dans le bureau.

Mes parents qui m'ont toujours encouragée et qui m'ont soutenue de mille et une façons. Vous pourrez enfin dire que j'ai terminé l'école! Les espoirs que vous avez mis en moi ont porté fruit.

Mes amis les plus proches (vous savez qui vous êtes). Merci pour vos encouragements, votre soutien. Sans vous, le chemin aurait été encore plus ardu.

Merci à Claire, qui m'a offert l'opportunité de travailler avec cette clientèle que j'apprécie tant. Merci de m'avoir offert de nombreuses possibilités pour parfaire ma connaissance et mon expérience professionnelle. Merci à tous les autres professionnels que j'ai rencontrés dans le cadre de mes emplois ou encore de mes internats, vous représentez tous des modèles.

Table des matières

REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES FIGURES	xii
RÉSUMÉ.....	xiv
INTRODUCTION.....	1
0.1 Avant-propos.....	1
CHAPITRE I	
MISE EN CONTEXTE DE L'ÉTUDE	3
1. La délinquance sexuelle à l'égard des mineurs	3
1.1 La prévalence des délits sexuels sur des mineurs	3
1.2 Déficits d'intimité chez les agresseurs sexuels d'enfants	4
1.3 La sexualité chez les agresseurs sexuels d'enfants	10
1.4 Psychanalyse et pédophilie	12
2. Théories générales sur les relations de couple.....	19
2.1 La place de la sexualité	20
2.2 Définition du couple et enjeux psychiques conjugaux	22
2.3 Théorie des relations conjugales d'Alberto Eiguer.....	25
2.4 Collusion conjugale et typologie des couples de Willi.....	28
2.5 Choix du partenaire et choix d'objet	31
2.5.1 Choix d'objet en fonction des aspects négatifs du partenaire.....	34
2.5.2 Choix d'objet comme réceptacle de mauvais objets	35
2.5.3 Choix d'objet défensif	35
2.5.4 Choix d'objet narcissique	39
2.5.5 Choix d'objet anaclitique.....	40
3. Problématique et questions de recherche	41
CHAPITRE II	
MÉTHODOLOGIE	44
2.1 Orientation des critères de sélection	44
2.2 Éthique de la recherche	45
2.3 Présentation de l'échantillon	47
2.4 Méthodologie.....	48

CHAPITRE III

RÉSULTATS	51
3.1 : Représentation de la relation de couple	51
3.1.1 La nécessité d'être en relation de couple.....	51
3.1.2 La complexité perçue de la relation de couple.....	53
3.1.3 Les inquiétudes face aux relations de couple	54
3.2 Représentation du fonctionnement de la relation de couple	58
3.2.1 Le choix de la partenaire	58
3.2.2 Les attentes face à la partenaire	60
3.2.3 Perception du rôle de chacun dans la relation de couple.....	65
3.3 : Recette de la relation de couple idéale	68
3.3.1 : La sexualité comme ingrédient principal.....	68
3.3.2 Vient ensuite la communication.....	69
3.3.3 Ne pas avoir trop d'exigences.....	70
3.3.4 Ajouter de la transparence.....	71
3.3.5 La relation de couple idéale ressemble à.....	73
3.4 La séduction et le développement de la relation	76
3.4.1 Rencontre de la partenaire et attirance pour elle.....	76
3.4.2 L'absence d'attirance pour la partenaire.....	80
3.4.3 Débuts de la relation avec la partenaire.....	81
3.5 Les difficultés de leur vie de couple	83
3.5.1 Une sexualité insatisfaisante.....	84
3.5.2 Un manque de communication.....	85
3.5.3 Les menaces de ruptures.....	86
3.5.4 Et s'ajoutent d'autres insatisfactions.....	87
3.6 Leur couple pendant les délits sexuels	90
3.6.1 La dynamique de couple pendant la période des abus sexuels.....	90
3.6.2 Leur perception d'eux-mêmes pendant cette période.....	93
3.7 Aujourd'hui ce qu'ils pensent de leur partenaire	94
CHAPITRE IV	
DISCUSSION	97
4.1 Le couple c'est complexe, mais nécessaire	97
4.2 L'idéalisation du partenaire ainsi que de la relation de couple	101

4.3 La tolérance aux conflits et les insatisfactions dans le couple	105
4.4 Le choix du partenaire ou l'absence de choix.....	107
4.4.1 Le choix anobjectal ou opportuniste.....	107
4.4.2 L'imgo maternelle et le désir d'être pris en charge	110
4.4.3 Rémi et le réceptacle de mauvais objets	111
4.5 Les débuts de la relation	112
4.5.1 La dynamique de couple : entre la dépendance et le pouvoir sur l'autre	113
4.6 Le degré de satisfaction de la relation dans le contexte des délits sexuels	118
4.7 L'importance de la sexualité	120
CHAPITRE V	
ET MAINTENANT?	123
CHAPITRE VI	
LIMITES DE L'ÉTUDE	127
CONCLUSION.....	129
ANNEXE A.....	133
ANNEXE B	135
ANNEXE C	141
BIBLIOGRAPHIE.....	143

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1	55
------------------	----

RÉSUMÉ

Dans cet essai, une étude exploratoire sur la dynamique de couple des agresseurs sexuels d'enfants. Plus précisément, il aborde les thèmes de la perception des relations de couple, du choix de la partenaire, des débuts de la relation ainsi que de la dynamique de celle-ci dans le contexte entourant leurs délits sexuels. Une analyse thématique en continu a été utilisée pour analyser les propos de quatre hommes ayant commis des agressions sexuelles avec contacts sur des enfants. Ces hommes étaient investis dans une relation de couple au moment de leurs délits.

La littérature scientifique dans le domaine de la délinquance sexuelle indique que ces individus présentent des déficits importants sur le plan de l'intimité et que ceux-ci découlent souvent des difficultés dans les liens d'attachement à l'enfance. Alors que la figure d'attachement à l'enfance est bien souvent le parent, la figure d'attachement à l'âge adulte est associée au partenaire dans la relation de couple. Malgré leurs difficultés relationnelles, plusieurs agresseurs sexuels maintiennent des relations de couple et commettent leurs délits sexuels pendant celles-ci. Si les déficits sur le plan de l'intimité sont reconnus par la littérature scientifique et que les conflits conjugaux sont identifiés comme un facteur de risque de récurrence sexuelle, les agresseurs sexuels d'enfants sont peu enclins à révéler leurs difficultés conjugales lors de la passation de questionnaires. Ainsi, afin de mieux comprendre la dynamique de couple des agresseurs sexuels d'enfants, nous sommes allées à la rencontre de quatre d'entre eux afin qu'ils nous parlent de leur relation de couple et leur partenaire.

Des références à la théorie du choix d'objet ont été faites pour mieux comprendre les différents enjeux psychiques opérés dans le choix du partenaire conjugal chez les agresseurs sexuels d'enfants. Additionnées à cette théorie, les difficultés relationnelles de ces individus viennent aussi influencer le choix de la partenaire conjugale, et ce, si l'opportunité d'avoir un choix de partenaire peut s'effectuer. Si certains ont choisi leur partenaire, des inquiétudes face à celle-ci et la relation se sont rapidement fait ressentir. Pour d'autres, ce choix de partenaire conjugale n'a pu être opéré; ils se sont fait «choisir» et ont noué une relation malgré le fait qu'ils avaient peu d'intérêts.

La perception généralisée ainsi que la perception de leur relation de couple ont été abordées avec nos participants. Si certains se défendent de vouloir idéaliser ce que doit être une relation de couple, la qualité ainsi que le nombre d'éléments qu'ils jugent essentiels à celle-ci témoignent du contraire. La sexualité prend notamment une place importante dans leur perception d'une relation de couple et celle-ci s'avère pour eux souvent insatisfaisante.

L'analyse de la dynamique de couple s'est portée sur les théories de Willi (1975) et de Eigner (1998). La dynamique de couple anaclitique, où un partenaire prend en charge l'autre, s'est révélée chez plusieurs de nos participants. Si la volonté d'être pris en charge est souhaitée par nos participants, elle se révèle aussi être une source de frustration pour ces derniers.

Au terme de ce projet doctoral, nous avons obtenu une meilleure compréhension de la perception des agresseurs sexuels d'enfants rencontrés face à leur relation de couple. Alors que pour certains ils éprouvent un désir initial envers leur partenaire, d'autres ont peu d'intérêts à l'égard de celles-ci. Dès les débuts de leur relation de couple et parfois avant même que celle-ci soit entamée, les participants rencontrés ont éprouvé des difficultés avec leur partenaire, soit par manque de désir ou encore par différentes inquiétudes. Plutôt que de mettre un terme à la relation, en raison des frustrations et conflits hâtifs qu'ils peuvent vivre, ils font le choix de maintenir la relation. Ce choix leur amène par la suite plusieurs autres frustrations qui ne font que s'amplifier et qui ont, en partie, pour résultat la perpétration de leurs délits sexuels.

Mots-clés : agresseurs sexuels, couple, intimité, sexualité, choix d'objet, collusion.

INTRODUCTION

0.1 Avant-propos

Dans les dernières semaines et derniers mois, les médias d'information nous ont révélé d'innombrables affaires d'inconduites sexuelles. Les mouvements tels que *#metoo* sur les différents réseaux sociaux ont permis aux victimes de dénoncer leurs agresseurs tout en bénéficiant du soutien de la population, qui était indignée par ces différentes révélations. En 2004, le Québec avait été secoué par l'affaire Guy Cloutier, imprésario et homme d'affaires célèbre, qui s'était adonné à des agressions sexuelles sur une de ses protégées, très connue du public. Elle n'était âgée que de onze ans.

Si le public pensait que l'affaire Cloutier était un cas isolé, la récente vague de dénonciations est venue mettre en lumière les agissements d'Éric Salvail et de Gilbert Rozon, deux autres personnalités québécoises bien connues. Ces nouvelles ont fait scandale; elles sont venues ébranler l'opinion publique et emballer l'imagination populaire. Personne ne pouvait s'imaginer que de tels hommes, riches, célèbres et populaires, pouvaient s'adonner à de tels comportements.

Faisant désormais face à cette nouvelle réalité, le public doit revoir son image de l'agresseur sexuel. Il n'est désormais plus l'homme isolé, incapable de maintenir des relations interpersonnelles avec d'autres adultes. La délinquance sexuelle chez les hommes se retrouve dans toutes les couches de la société et elle prend différentes formes. Ces hommes sont capables d'investir des relations et de fonctionner quasi normalement dans la société. Il devient donc important de mieux connaître la problématique de la délinquance sexuelle à l'endroit des mineurs et de ne plus se fier à des idées préconçues.

CHAPITRE I

MISE EN CONTEXTE DE L'ÉTUDE

1. La délinquance sexuelle à l'égard des mineurs

1.1 La prévalence des délits sexuels sur des mineurs

Le phénomène de la délinquance sexuelle est répandu; chez nos voisins du Sud, en 2016, on a répertorié plus de 323 450 cas de délits à connotation sexuelle qui ont été perpétrés, toutes victimes confondues (Morgan et Kena, 2017).

Les statistiques canadiennes sur les crimes déclarés par les forces policières en 2016, indiquent qu'il y aurait eu une augmentation de 30 % des infractions sexuelles perpétrées à l'endroit des enfants par rapport à 2015 (Keighley, 2017). Cette augmentation peut être attribuée en partie aux modifications du processus de détermination de l'infraction associées au projet de loi C-26 en juillet 2015, où il y a eu une majoration des peines maximales pour les délits sexuels sur des enfants. De plus, cette hausse peut être aussi associée aux efforts soutenus des gouvernements pour la lutte contre les infractions sexuelles. La hausse la plus prononcée des délits sexuels sur des enfants est liée aux contacts sexuels sur des mineurs, qui est passée de 3 283 cas en 2015 à 4 602 en 2016 (Keighley, 2017). Au Québec, en 2015, c'est 3 870 cas d'infractions sexuelles qui ont été commises (toutes victimes confondues), ce qui représente une augmentation de 328 cas, comparativement à l'année 2014 (Ministère de la sécurité publique, 2016).

Si les statistiques paraissent alarmantes, il nous faut mieux comprendre ce qui amène certains individus à commettre des agirs sexuellement transgressifs à l'égard d'enfants. Dans les sections suivantes, nous passerons en revue les difficultés

relationnelles et d'intimité qui sont répertoriées par la littérature scientifique chez les agresseurs sexuels d'enfants.

1.2 Déficits d'intimité chez les agresseurs sexuels d'enfants

L'élément de l'intimité chez les agresseurs sexuels représente un aspect essentiel, voire fondamental, dans notre compréhension de cette problématique. De par la nature de cette délinquance, il est facile d'y établir un lien avec l'intimité et les niveaux de satisfaction des besoins sexuels et de proximité avec autrui. Il existe toutefois peu d'études ayant exploré l'intimité de cette population (Martin, 2012; Seto, 2013).

Alors que des études démontrent que les difficultés conjugales sont un élément récurrent dans le contexte de vie des agresseurs sexuels (Hanson et Buisson, 1998), ces derniers demeurent peu enclins à révéler cet aspect de leur vie. Lorsque leur capacité à développer une intimité est évaluée à l'aide de questionnaires, les résultats révèlent que beaucoup d'entre eux considèrent ne pas avoir de difficulté sur ce plan (Martin *et al.*, 2012). La surévaluation des résultats peut être expliquée, chez l'agresseur sexuel, par la peur du jugement, les difficultés associées au dévoilement de soi, le désir de protéger son narcissisme et le déni de ses vulnérabilités liées aux délits sexuels (Martin *et al.*, 2012).

Dans leur article *Sexual Offender's perceptions of their intimate relationship* (1997), les auteurs Ward, McCormack et Hudson mentionnent qu'il existe des discordances entre les différents chercheurs quant à la définition de l'intimité. Néanmoins, plusieurs chercheurs s'entendent pour définir l'intimité sur les bases suivantes : la présence, dans une relation affective, de dévoilement mutuel de soi, de comportements affectifs, d'une proximité physique et émotionnelle et d'une

interdépendance entre les partenaires (Ward *et al.*, 1997). Pour qu'une relation devienne intime, il faut que les partenaires investissent temps et efforts et que, lors des conflits, ils cherchent à résister à la dissolution de leur relation en ayant recours à des solutions. La relation devient alors basée sur la confiance, le respect, l'amour ainsi que la capacité des partenaires à partager un contenu émotionnel (Davis et Bass, 1988 cité dans Ward *et al.*, 1997). Ainsi, la relation amoureuse apporte un sentiment de sécurité et de réconfort. En définissant l'intimité de cette façon, il est intéressant de souligner que les aspects présentés rappellent plusieurs failles relationnelles décrites chez les auteurs d'agressions sexuelles.

L'étude de Ward, McCormack et Hudson (1997) mentionne que les agresseurs sexuels démontrent de faibles habiletés relationnelles (capacité à être empathique, confiance envers le partenaire, etc.), alors que celles-ci semblent nécessaires au développement des relations intimes. Pour Ward, *et al.*, (1995), ces difficultés à établir et à maintenir une relation intime sont liées à la capacité de l'individu à créer des liens d'attachement avec autrui. Ils expliquent que la difficulté des agresseurs sexuels à maintenir une relation d'intimité satisfaisante découle de l'absence de liens d'attachement sécurisant avec un adulte alors qu'ils étaient enfants. Des études ont rapporté que plusieurs agresseurs sexuels ne semblent pas avoir vécu de lien d'attachement adéquat pendant leur enfance, leur causant ainsi des difficultés dans leurs relations interpersonnelles à l'âge adulte (Ward, *et al.*, 1995; Ward *et al.*, 1997; Marshall, W.L. et Marshall, L.E., 2010). Marshall et Marshall (2010) expliquent que les hommes qui développent de faibles liens d'attachement avec leurs parents ont plus de chances de souffrir de difficultés relationnelles et émotives, de solitude, de présenter une faible estime de soi ainsi que des difficultés à répondre à leurs besoins d'intimité. L'absence d'un lien d'attachement sécurisant dans l'enfance engendre un retard dans l'apprentissage des habiletés interpersonnelles des agresseurs sexuels et dans leur capacité à avoir confiance en eux. Soulignons que ces deux éléments

représentent des aspects essentiels dans l'établissement d'une relation d'intimité selon la définition entendue par plusieurs auteurs.

Ward *et al.*, (1997) ont suggéré que le style d'attachement pouvait offrir une meilleure classification des auteurs d'abus sexuels que le type de délits qu'ils ont commis. S'inspirant du modèle de Bartholomew et Horowitz (1991) de l'attachement à l'âge adulte, Ward *et al.*, (1995) mentionnent que le style d'attachement «*preoccupied*» ou anxieux/ambivalent est le type d'attachement qui ressort davantage chez les agresseurs sexuels d'enfants. Ces derniers sont plus immatures et établissent des relations quasi intimes avec leurs victimes. Dans leur étude, Marshall et Marshall (2010) rapportent que près de 66 % des agresseurs sexuels d'enfants présentant un type d'attachement anxieux/ambivalent s'engagent dans une relation affective avec leur victime avant et pendant leur délit sexuel.

L'attachement anxieux/ambivalent peut être décrit par une tendance à maintenir une image de soi négative tout en considérant les autres comme des figures positives. Ces personnes idéalisent leur partenaire et se croient seules responsables de leurs conflits conjugaux. Elles tendent à vouloir maintenir la relation coûte que coûte, puisqu'elles supposent qu'elles seront immanquablement confrontées aux mêmes difficultés avec un autre partenaire. Le fait de se responsabiliser des difficultés conjugales en plus de craindre d'être rejetés, amène les agresseurs sexuels d'enfants présentant ce type d'attachement à instaurer un climat relationnel de méfiance envers leur partenaire. Conséquemment, ils expriment peu de marques d'affection physique, sont moins ouverts et soutenant face à leur partenaire et moins enclins à résoudre les conflits (Ward *et al.*, 1995).

Lorsqu'on considère les difficultés associées à ce type d'attachement relationnel, le choix de se diriger vers des enfants ne semble pas anodin chez ces agresseurs sexuels puisqu'ils encourent moins de risques d'être rejetés ou manipulés. Ils ont plus facilement une position de contrôle et ils se sentent admirés par leur victime. Dans

cette relation à la victime, les agresseurs sexuels d'enfants y perçoivent davantage de sécurité.

Malgré les difficultés associées à l'attachement anxieux/ambivalent, ces individus sont tout de même en mesure de s'investir au sein d'une relation émotionnelle avec un adulte. Ils tombent facilement et fréquemment amoureux sans toutefois qu'il y ait une réciprocité des sentiments. Marshall (1989) a aussi identifié ce comportement chez les agresseurs sexuels d'enfants. Il rapporte que ceux-ci peuvent s'investir rapidement dans une relation amoureuse, tout en idéalisant leur partenaire. Alors qu'une relation intime demande un investissement de temps et d'efforts, les agresseurs sexuels d'enfant semblent mettre peu de temps et peu d'efforts dans la mise en place d'une relation. L'apparition rapide de conflits conjugaux est quasi inévitable. Lorsque les difficultés conjugales surviennent, les agresseurs sexuels d'enfants résistent à la rupture de leur couple, malgré l'inconfort important qu'ils peuvent ressentir dans la relation (Marshall, 1989).

Leur difficulté à s'investir émotionnellement dans une relation et leur crainte d'être rejetés font en sorte que les relations interpersonnelles des agresseurs sexuels d'enfants demeurent superficielles et présentent des lacunes importantes sur le plan de l'intimité (Ward *et al.*, 1997). Dans son article *Intimacy, loneliness, and sexual offenders*, Marshall (1989) mentionne que les agresseurs sexuels d'enfants ont beaucoup de difficultés à établir une relation d'intimité avec un autre adulte et qu'ils sont plus enclins à souffrir de solitude. Ce sentiment paraît prépondérant dans les relations interpersonnelles des agresseurs sexuels d'enfants. Le fait qu'ils aient des difficultés à se dévoiler à leur partenaire, en raison de leur méfiance et de leur crainte de se faire rejeter, les amène à se sentir isolés, même dans leur relation affective. Les échecs amoureux répétitifs, la constance du sentiment de solitude au sein de leur relation ainsi que leur difficulté à établir une relation d'intimité stable amènent les agresseurs sexuels d'enfants à s'investir davantage dans des relations superficielles.

Cependant, en maintenant ce genre de relation, la qualité des relations interpersonnelles et affectives est influencée négativement, ce qui piège les agresseurs sexuels dans un cercle vicieux (Seidman *et al.*, 1994; Ward *et al.*, 1995). Il devient donc très ardu pour ces derniers de développer une relation basée sur la confiance mutuelle, l'ouverture de soi et l'interdépendance des deux partenaires.

Comparativement aux agresseurs de femmes adultes, les agresseurs sexuels d'enfants démontrent un plus grand investissement dans leur relation amoureuse et évaluent plus positivement leur partenaire. Ils sont toutefois moins satisfaits sexuellement que les autres types de délinquants (agresseurs sexuels de femmes adultes, délinquants ayant commis des crimes violents, mais non sexuels et délinquants n'ayant pas commis de crime violent ou sexuel) (Ward *et al.*, 1997). Cette insatisfaction sexuelle peut être un facteur causal à leur passage à l'acte.

Ajoutons que les agresseurs sexuels d'enfants paraissent davantage confus et peu en mesure de distinguer leurs besoins affectifs de leurs besoins sexuels, ce qui représente un autre élément venant miner la satisfaction de l'intimité dans leur relation (Ward *et al.*, 1995; Ward *et al.*, 1997). Les agresseurs sexuels d'enfants qui présentent un attachement anxieux/ambivalent décrivent d'ailleurs leur relation amoureuse davantage en termes sexuels qu'en termes affectifs (Ward *et al.*, 1995). Ward *et al.*, (1997) ajoutent que ce type de délinquants est aussi plus sensible au rejet, ce qui est représentatif des modes d'attachement ambivalent et évitant (Ward *et al.*, 1995).

L'intimité des agresseurs sexuels d'enfants est donc teintée par de nombreuses difficultés. Ces difficultés peuvent provenir de facteurs distaux (problèmes à l'enfance, expériences traumatiques, etc.) ou encore de facteurs causaux (faibles aptitudes à la résolution de conflits, insatisfaction conjugale, crainte d'être rejeté, etc.). Le développement d'un attachement insécurisant, des craintes d'être rejeté ou abandonné, additionné à leurs faibles aptitudes à la résolution de conflits et leurs

difficultés relationnelles créent chez eux une tolérance face à leurs frustrations conjugales ainsi qu'une incapacité à trouver et à mettre en application des solutions (Marshall, 1989). Au sein même de leur relation affective, les agresseurs sexuels d'enfants s'isolent et souffrent de solitude puisqu'ils sont incapables de partager leurs besoins émotionnels à leur partenaire. Malgré leurs frustrations importantes au sein de leur relation, ils vont tout de même les tolérer par crainte de se faire rejeter si jamais ils en parlaient. La solution qu'ils envisagent afin de sortir de cette spirale n'est cependant pas toujours adéquate. C'est en voulant satisfaire leurs besoins d'intimité que nous sommes d'avis qu'ils se tournent parfois vers des figures où le risque de se faire rejeter est moins présent : les enfants.

1.3 La sexualité chez les agresseurs sexuels d'enfants

Selon l'étude de Ward *et al.*, (1997), les agresseurs sexuels d'enfants sont moins satisfaits sur le plan sexuel que d'autres groupes d'agresseurs sexuels et non sexuels. Cette insatisfaction découle sans doute de l'impact de l'ensemble de leurs difficultés interpersonnelles ainsi que de l'insatisfaction de leurs besoins émotionnels.

Dans leur article, Cotroni et Marshall (2001) mentionnent que le développement de la sexualité chez les agresseurs sexuels se fait en palliant leur crainte d'être rejetés par l'autre. En ayant recours à la masturbation ainsi qu'aux fantasmes, ou encore en percevant les relations sexuelles comme des contacts impersonnels, la personne se protège de la possibilité de s'investir émotionnellement dans une relation et de vivre potentiellement un rejet. Par l'effet positif qu'elle procure et la protection contre l'angoisse de rejet qu'elle apporte, cette stratégie d'adaptation est répétée. Cependant, elle est inadéquate parce que la difficulté initiale n'est pas affrontée, soit d'arriver à établir un lien de confiance avec l'autre. Cotroni et Marshall (2001) ajoutent que, lorsque ce mécanisme d'adaptation est répété, il sert non seulement à éviter la possibilité de s'investir auprès d'une autre personne et d'être rejeté, mais aussi à gérer les sentiments de solitude et les difficultés sur le plan de l'intimité. D'ailleurs, les auteurs rapportent que la solitude et les difficultés d'intimité sont associées à un recours plus important à la sexualité pour gérer la détresse émotionnelle ressentie. Cités dans l'article de Cotroni et Marshall (2001), les travaux de Looman (1995) indiquent que les agresseurs sexuels d'enfants ont davantage de fantasmes sexuels mettant en scène des enfants plutôt que des adultes lorsqu'ils vivent des moments anxieux, tels que des insatisfactions relationnelles ou encore des affects dépressifs ou colériques.

Le recours à la sexualité devient donc un mécanisme d'adaptation pour gérer une panoplie de sentiments négatifs. La perpétuation de ce mécanisme à l'âge adulte amène la personne à se retrancher facilement dans la sexualité pour gérer ses

émotions négatives, ce qui lui évite une fois de plus de faire face aux conflits et à la possibilité d'être rejetés. Chez les agresseurs sexuels d'enfants, le recours à la sexualité comme mécanisme d'adaptation pour gérer les émotions négatives et satisfaire les besoins d'intimité semble provoquer une confusion entre leurs besoins sexuels et leurs besoins affectifs.

Dans une perspective psychodynamique, Dupré la Tour (2002) mentionne que le recours à la sexualité de manière répétitive pour gérer les affects négatifs procure, pour l'individu, une réassurance identitaire sur le plan sexuel, mais sert aussi à contrer l'angoisse qu'il vit. L'auteure ajoute que le couple vient habituellement renforcer l'identité narcissique des partenaires ainsi que leur identité sexuelle, mais en d'autres occasions, la formation du couple se fait au détriment de cette identité. Lors des conflits, les références identitaires, les assises narcissiques et l'identité sexuelle de chacun des partenaires sont affectées (Dupré la Tour, 2002). Elle explique que le besoin de réassurance identitaire par la sexualité découle non seulement des conflits, mais aussi de l'absence de soutien chez les partenaires dans leur identité sexuée, puisque leurs rôles et leurs fonctions conjugales ne sont plus déterminés par la société. Le recours à une sexualité répétitive, dans un contexte de crise conjugale, ne sert plus à rencontrer le partenaire de sexe opposé, mais à contrer l'angoisse et à réassurer l'individu dans son identité sexuelle (Dupré la Tour, 2011).

Ainsi, dans un contexte relationnel où il y a présence de conflits, de tensions, mais aussi de sentiments de méfiance et de crainte d'être rejeté, tout porte à croire que les agresseurs sexuels d'enfants auront davantage tendance à recourir à la sexualité pour gérer leurs affects négatifs. Ajoutons aussi à la sexualité la fonction de réassurance identitaire apportée par Dupré la Tour (2002), qui procure un réconfort à l'individu qui éprouve de l'angoisse dans son rôle, mais aussi dans ses fonctions au sein de son couple.

Lorsque les conflits conjugaux touchent l'insatisfaction des besoins sexuels, mais aussi émotionnels, et qu'ils demeurent constants, cela provoque chez l'individu un besoin récurrent d'être en position de promiscuité avec autrui. Cette promiscuité est maintenue dans l'espoir que les besoins insatisfaits en viennent à être comblés (Ward *et al.*, 1995). Ainsi, c'est la fusion du besoin de proximité émotionnelle ainsi que du besoin sexuel qui amène les agresseurs sexuels à choisir des comportements persistants de promiscuité avec autrui. En désirant être toujours près physiquement et émotionnellement des autres, cela a pour effet d'augmenter la probabilité qu'ils aient recours à la sexualité pour satisfaire leurs besoins, et ce, même si cela doit se faire par des voies inadéquates (Ward *et al.*, 1997).

1.4 Psychanalyse et pédophilie

Alors que plusieurs modèles théoriques d'orientation cognitivo-comportementale (Finkelhor, 1984; Marshall et Barbaree, 1990; Ward et Hudson, 1998; Ward et Siegert, 2002) tentent d'expliquer les comportements d'abus sexuels envers des enfants, certains auteurs ont aussi abordé cette problématique sous un angle différent, soit celui de la psychanalyse (Freud, 1905; Balier, 1996; Bouchet-Kervella, 1996; Cialvadini, 2001). Dans son ouvrage, *Trois essais sur la théorie sexuelle* (1905), Freud avait déjà mis en lumière l'expérience sexuelle d'adultes avec ce qu'il nommait des «immatures». Il indique que deux possibilités de la déviation des pulsions sexuelles existent, soit la déviation quant à l'objet sexuel ainsi que celle de la déviation quant au but sexuel. Dans sa perspective, Freud (1905) mentionne que la perpétration d'un abus sexuel sur un enfant se retrouve sous la catégorie des déviations quant à l'objet sexuel choisi, tout comme l'est aussi l'homosexualité. Même à son époque, Freud (1905) a indiqué qu'il était exceptionnel qu'un individu tienne comme représentation d'objet sexuel exclusif les enfants. Soulignons que cette pensée, même après plusieurs dizaines d'années, est aussi partagée par d'autres auteurs (Balier, 1996; Seto, 2008) qui mentionnent que la plupart des agresseurs

sexuels d'enfants ne présentent pas d'intérêt exclusif à l'endroit des enfants, mais sont aussi capables d'être attirés par d'autres adultes.

Pour Freud (1905), les passages à l'acte à l'endroit d'enfants surviennent lorsqu'un

...individu devenu lâche et impuissant se résout à une telle substitution, ou qu'une pulsion impérieuse (impossible à différer) ne peut en temps voulu se rendre maître d'un objet approprié (p. 55).

L'abus sexuel envers un enfant devient donc le résultat d'un ensemble de facteurs, extrinsèques et intrinsèques à l'individu, dans un contexte donné. Pour Freud (1905), l'inaccessibilité de l'objet sexuel pour certains individus les amène à prendre un autre objet sexuel dans l'optique de retirer une satisfaction avec celui-ci. Soulignons que cette conceptualisation de l'abus sexuel, lorsqu'il se produit dans un contexte spécifique, sous l'influence de facteurs extérieurs et intérieurs précis, rappelle celui du modèle intégré de Marshall et Barbaree (1990). Dans leur modèle, Marshall et Barbaree (1990) indiquent que la perpétration d'un délit sexuel est le résultat d'une multiplicité de facteurs interagissant les uns avec les autres dans un contexte ainsi qu'à un moment précis. De plus, ils mettent aussi de l'avant les déficits d'attachement des agresseurs sexuels, qui leur cause des difficultés à entreprendre et à maintenir des relations interpersonnelles avec les personnes qui les entourent.

Pour les auteurs Balier (1996) et Bouchet-Kervella (1996), l'abus sexuel d'un enfant ne s'inscrit pas seulement dans l'optique d'assouvir une pulsion sexuelle comme Freud (1905) le suggérait, mais a aussi d'autres fonctions. Une de ces fonctions est de réparer, dans l'imaginaire de l'agresseur sexuel, les carences libidinales de l'environnement familial primaire. Les auteurs stipulent que l'environnement familial des agresseurs sexuels d'enfants présente plusieurs manques parentaux, notamment des expériences brutales de rejets du couple parental, qui les amènent à instaurer difficilement leurs assises identitaires et à bien organiser les processus d'intrication pulsionnelle. Découlant de ces manques parentaux ainsi que des traumatismes vécus

par l'enfant, Botella et Botella (1995) mentionnent que l'impact le plus important pour ces individus est la perte de la représentation de soi dans le regard de l'autre. Le délit sexuel à l'endroit d'un enfant vient répondre à ce besoin d'exister pour l'autre chez l'agresseur sexuel. Il a pour fonction de dénier et remplacer l'insupportable représentation inverse : celle de l'enfant non désiré et indésirable (Bouchet-Kervella, 1996). La perception d'un désir dans le regard de la victime joue donc un rôle contre-dépressif important qui amène une réparation narcissique pour l'agresseur (Bouchet-Kervella, 1996). C'est ainsi qu'à travers le délit sexuel, Balier (1996) et Bouchet-Kervella (1996) expliquent que l'agresseur tente de réparer dans son imaginaire, les carences libidinales qu'il a vécues dans son environnement familial primaire.

Suivant ce besoin de réparation imaginaire, le trauma infantile, qui est décrit comme une perturbation du fonctionnement économique pulsionnel et de la symbolisation, vient expliquer en partie le choix d'objet sexuel ultérieur de l'agresseur sexuel d'enfant. Soulignons que la présence d'un, ou de plusieurs, trauma infantile, est un élément connu par la majorité des professionnels travaillant avec des hommes ayant commis des abus sexuels. Les études les plus rigoureuses mentionnent qu'environ 30 % des agresseurs sexuels d'enfants auraient vécu un traumatisme dans leur enfance, alors que d'autres études font état de statistiques s'élevant jusqu'à 50 % (Balier, 1996 ; Pirlot et Pardinielli, 2009). La présence d'un trauma infantile représente un facteur important dans le développement de la délinquance sexuelle.

Pour Bouchet-Kervella (1996), le traumatisme infantile vient créer une faiblesse narcissique chez l'agresseur sexuel d'enfants et l'abus ou les abus sexuels qu'il commet représentent une tentative de réparation narcissique chez lui. Balier (1996) précise que le traumatisme infantile vécu par l'agresseur sexuel d'enfant n'est pas obligatoirement sexuel; il peut être de toute autre nature, mais la régression qu'il occasionne amènerait tout de même l'enfant au stade narcissique-phallique. Mentionnons que même si l'événement traumatique ne peut être géré de façon

adéquate par l'enfant, sa seule présence n'explique pas en totalité le passage à l'acte d'un comportement sexuel déviant (Balier, 1996). D'autres facteurs comme un climat familial dysfonctionnel, une faible élaboration des imagos parentales ainsi qu'une fragilité narcissique peuvent aussi être associés au passage à l'acte du délit sexuel.

Avant même l'expérience d'un événement traumatique infantile, Balier (1996) rapporte l'existence d'un environnement familial dysfonctionnel où l'enfant n'a reçu aucun soutien de la part de ses parents. Lorsque le traumatisme est causé par les parents, Balier (1996) mentionne que le passage à l'acte ultérieur ne peut être considéré comme une simple identification à l'agresseur. L'auteur rapporte que le traumatisme infantile est souvent vécu comme une «confusion primaire à trois» qui met en jeu non seulement l'enfant et son parent agresseur, mais aussi l'autre parent. Balier (1996) indique que la relation à la mère, chez les agresseurs sexuels d'enfants, semble représenter une forme de traumatisme puisque, lorsqu'elle est invoquée, elle

... semble réveiller une angoisse telle qu'elle entraîne un déni radical de réactions de sensibilité. L'affirmation d'une indifférence totale à son égard est trop péremptoire pour être exacte (p. 75).

L'auteur explique alors que la relation dysfonctionnelle à la mère amène une confusion chez l'enfant. Il rapporte les propos de Roussillon sur la «confusion primaire» entre l'objet et la source de destructivité. La relation dysfonctionnelle avec la mère, voire l'absence de celle-ci dans la relation, amène l'enfant à croire qu'il l'a «détruite» en lui projetant la charge d'excitation qu'il n'a pu gérer et qui a été causée par le traumatisme qu'il a subi. La croyance qu'il a pu détruire sa mère par la projection massive d'excitations cause chez l'enfant un second effondrement identitaire, le premier étant causé par le traumatisme qu'il a vécu (Balier, 1996).

Ainsi, Balier (1996) explique que le comportement sexuel violent est un résultat complexe entre les objets environnants et le sujet. En étant victime d'un abus sexuel de la part d'un parent,

...l'effet traumatique de cet événement tient à la participation directe de l'enfant dans la sexualité des parents, tuant l'activité fantasmatique présidant au développement de la sexualité infantile (Balier, 1996, p. 76).

L'auteur ajoute que l'activité fantasmatique de l'enfant est aussi tuée lorsque l'abus sexuel est perpétré par quelqu'un en dehors de la cellule familiale, et ce, surtout si cette dernière n'a pas su jouer le rôle de pare-excitation face au traumatisme vécu. L'enfant qui est laissé seul avec la charge d'excitation issue du traumatisme fusionne ses expériences subies et non intégrées avec son vécu émotionnel à l'égard de ses parents, ce qui a pour conséquence qu'il devient un « objet-chose », qui est traversé par les courants pulsionnels, dont la source, au-dedans – au-dehors est indéterminée (Balier, 1996).

La présence de cette confusion primaire, mixée à un climat familial dysfonctionnel présent au préalable, amène l'enfant à se construire des imagos parentaux peu élaborées et ambivalentes puisqu'elles seront à une occasion idéalisée et à l'autre ridiculisée (Balier, 1996). Dans son livre *Psychanalyse de comportements sexuels violents*, Balier (1996) stipule que les agresseurs sexuels d'enfants maintiennent une perception ambivalente à l'endroit de leur figure paternelle, qui est humiliée dans un premier temps et qui est fétichisée dans un second. Cette fétichisation représente une image référentielle dont la fonction défensive a pour but d'empêcher l'écroulement identitaire. L'auteur ajoute que chez les agresseurs sexuels d'enfants, l'intériorisation de l'imago paternelle est déficitaire et l'identification élaborée est faible. Pour Bouchet-Kervella (1996), le recours à cette solution défensive supprime l'angoisse de castration qui est inhérente à la reconnaissance de la différence des sexes. L'agresseur sexuel entame une relation spéculaire avec l'enfant, s'apparentant à celle qu'il a vécue auprès de sa mère, au détriment de celle vécue avec le père, puisque sa valeur de second support identitaire phallique-narcissique n'a pas réussi à s'instaurer (Balier, 1996; Bouchet-Kervella, 1996). L'auteur d'abus sexuels à l'endroit d'un enfant

éprouve donc des difficultés à s'imposer dans un rôle de père auprès d'un enfant, puisqu'il n'a pas pu intérioriser une telle image. Il tend donc à prendre davantage le rôle de la mère, même si l'imgo de celle-ci est elle aussi mal constituée étant donné ses absences subites et sa destruction en raison de la confusion primaire à trois mentionnée plus haut. La faible élaboration, voire l'absence d'élaboration des imagos parentales, amène l'agresseur sexuel d'enfants à camper un rôle parental idéal, sexuellement indifférencié, auprès de la victime. En jouant ce rôle, l'agresseur sexuel d'enfants vise à compenser simultanément les défaillances libidinales de ses propres parents envers lui alors qu'il était enfant ainsi que celles des parents de l'enfant investi, lorsqu'il s'agit d'abus extra-familiaux (Bouchet-Kervella, 1996). Ainsi, les enfants issus de familles dysfonctionnelles ou encore qui reçoivent peu de supervision de la part de leurs parents semblent être plus à risque d'être abusés sexuellement (Tourigny et Baril, 2011).

La faible élaboration des imagos parentales en plus de la présence de traumatismes infantiles non résolus auront pour conséquence la création d'une fragilité narcissique importante qui est aussi issue de la constitution déficiente de l'objet interne chez celui-ci. Afin de maintenir un certain niveau de fonctionnement, l'enfant qui présente ces difficultés développera une compensation de surface en ayant recours à une personnalité artificielle, répondant davantage à un Moi Idéal (Balier, 1996). Soulignons que Balier (1996) fait référence à la notion du Moi Idéal plutôt qu'à celle de l'Idéal du Moi, puisque celle-ci est davantage reliée à un idéal de toute-puissance narcissique, basée sur le modèle du narcissisme infantile, où le Moi demeure toujours inorganisé (Laplanche et Pontalis, 1967).

Malgré un terrain propice similaire au développement de la délinquance sexuelle, plusieurs significations peuvent être attribuées au passage à l'acte. Lorsque l'abus sexuel n'est pas commis dans un contexte de pulsions mortifères, mais qu'il s'inscrit davantage dans un investissement affectif de la part de l'agresseur, il peut prendre une

tout autre signification. Lorsque le délit s'inscrit dans un investissement affectif et idéalisé avec l'enfant, l'agresseur sexuel retrouve une sensorialité de base qu'il n'avait alors pas ressentie avec sa propre mère lorsqu'il était enfant, et ce, en raison de sa «disparition» temporaire ou définitive décrite plus haut par Balier (1996). De plus, en perpétrant l'abus sexuel envers un enfant, le délinquant retrouve également la relation avec le père, c'est-à-dire une relation fétichisée, désaffectivée et idéalisée (Balier, 1996; Bouchet-Kervella, 1996). Selon Balier (1996), l'enfant représente non seulement le double de l'agresseur, mais il est aussi doublement fétichisé par celui-ci :

[...] l'enfant est le propre double du sujet séduit par le père, en même temps que surinvesti par le déplacement de l'excitation compulsive déclenchée par l'effondrement de la mère (p. 78).

L'auteur G. Szewc (1993) qui est cité dans Balier (1996), mentionne que l'agresseur sexuel d'enfants représente à lui seul tous les acteurs de la scène primitive qui paraît toutefois déformée et qui représente une scène narcissique sans aucune intrusion extérieure.

Même si la littérature dans le domaine de la délinquance sexuelle est majoritairement constituée d'ouvrages et de recherches d'orientation cognitivo-comportementale, il demeure néanmoins que la perspective psychanalytique de Balier (1996) ainsi que de Bouchet-Kervella (1996) cible des facteurs étiologiques similaires au modèle intégré de Marshall et Barbaree (1990). La présence de traumatismes infantiles qui peuvent être associés à une relation d'attachement précaire avec les parents en plus d'une faible construction identitaire chez l'individu sont des éléments communs à ces deux modèles théoriques.

Avant d'aborder les caractéristiques des relations de couple des agresseurs sexuels d'enfants, nous présenterons les différentes transformations des éléments fondateurs de la notion de couple à travers les époques. Cette section a pour objectif d'apporter une meilleure compréhension des assises formatrices du couple en regard de leur

influence possible sur la dynamique conjugale et sur l'ensemble des enjeux qui s'y déroulent.

2. Théories générales sur les relations de couple

La notion de couple s'est transformée à travers les époques. Si autrefois le couple était confirmé par le sceau des dogmes religieux, il en est autrement aujourd'hui. Le mariage scellé par la volonté de l'Église catholique a connu une diminution constante, de l'ordre de 2 à 3 % par année depuis les années 1970 en Europe (Smadja, 2011). Au Québec, les statistiques révèlent qu'en 1981, seulement 8 % des couples vivaient en union libre, alors qu'en 2001, cette proportion a augmenté à 29 % (Duchesne *et al.*, 2005). Selon Kaufmann (2007), l'importance accordée à la signification du mariage et à la vie du couple fut fortement ébranlée avec les changements des valeurs sociétales survenus dans les années 1960. La notion du couple est alors devenue moins reliée aux diktats des valeurs judéo-chrétiennes, la religion au Québec ayant perdu sa puissance.

Même si la société semble désintéressée par le mariage, le désir de former un couple demeure un objectif de vie central pour la majorité des individus. Selon l'étude de Kaufmann (2007), les attentes associées au besoin d'être en couple semblent cependant idéalisées. Ainsi, tous souhaitent que l'autre les comble et leur garantisse une vie affective et sexuelle satisfaisante. L'idéalisation que les gens portent à la relation de couple semble créer la fragilité de celle-ci. À la moindre insatisfaction, il est désormais possible de mettre un terme à une relation étant donné que les attaches scellant l'union sont retardées ou encore, prennent de moins en moins d'importance. C'est ce que décrit Jean Lemaire (2005) au sujet des relations de courte durée; lorsque les satisfactions ne sont plus comblées de manière immédiate ou lorsque le couple fait face à un conflit considérable, le choix de la rupture semble plus facile à faire. Les relations de courte durée sont à l'opposé de la notion de lien conjugal, où la souffrance et le conflit peuvent être supportés. Le besoin des individus de se retrouver

en relation de couple n'est plus orienté vers la création d'une famille ou d'une descendance, mais davantage dans l'optique d'un accomplissement personnel et d'une certaine autonomie (Smadja, 2011).

2.1 La place de la sexualité

Le mariage n'est plus considéré comme le point de départ d'une vie de couple. Bozon (2002), mentionne que les rapports sexuels marquent désormais le début d'une union. Si la sexualité était considérée comme étant liée à la procréation dans le cadre du mariage, aujourd'hui elle se veut le fondement d'une relation affective. L'absence d'activité sexuelle dans le couple laisse supposer l'existence d'un problème puisqu'elle en constitue l'élément de base. Les couples qui ne s'adonnent pas à une activité sexuelle régulière tendent à dissimuler cette «lacune» ou à la justifier face aux autres (Smadja, 2011). La sexualité assure maintenant les assises d'une relation et elle joue un rôle important dans son maintien. Sans sexualité, la relation conjugale est difficilement concevable (Bozon, 2002).

De Singly (2004) mentionne aussi que la sexualité sert d'équilibre conjugal dans l'obtention d'une quête de reconnaissance quant au rôle sexué attribué à chacun des partenaires. Ces propos sont soutenus par Dupré la Tour (2011), qui mentionne que la sexualité, lorsque le couple va bien, joue un rôle d'assurance identitaire chez l'individu. Si les rôles sexuels sont dorénavant plus variables dans plusieurs domaines (travail, tâches ménagères, rôle familial, etc.), il appert qu'au sein de la sexualité, la femme peut combler son besoin d'être reconnue comme telle et il en va de même pour l'homme (De Singly, 2004). Le besoin de reconnaissance dans un rôle sexuel naturellement octroyé représente un des éléments essentiels dans le maintien positif d'une relation de couple. De Singly (2004) ajoute que le respect que peuvent se porter mutuellement les deux partenaires agit aussi à titre d'aspect fondamental dans la création d'une relation de couple ainsi que dans sa poursuite. L'auteur explique

(qu')un bon partenaire, c'est celui qui sait aider l'autre, le conjoint ou son équivalent, à être lui-même, à développer ses capacités personnelles, à s'épanouir. Le couple se pense dans l'accomplissement mutuel de l'homme et de la femme (De Singly, 2004, p. 9).

Puisque la sexualité est un des éléments fondateurs d'une relation de couple, il nous semble important d'aborder la perception des agresseurs sexuels d'enfants concernant cet aspect dans leur relation conjugale. Si la sphère sexuelle demeure insatisfaisante, quel est l'impact sur leur dynamique conjugale, sur la perception qu'ils maintiennent de leur partenaire, mais aussi face à leur rôle identitaire, comme le souligne Dupré la Tour (2011)?

Même si à travers les époques les raisons et les éléments fondateurs d'une relation de couple ont changé, il demeure néanmoins que le désir de l'individu de se lier à une autre personne demeure un objectif de vie central. Devant cette volonté partagée par une majorité d'individus, plusieurs domaines se sont intéressés à l'étude des relations de couple et au désir de s'unir à un partenaire. L'approche psychodynamique s'est intéressée aux différents processus psychiques à l'œuvre dans ce phénomène, notamment par rapport aux éléments impliqués dans le choix du partenaire.

Si pour certains individus cette tâche paraît définie par plusieurs critères bien précis (apparence physique et/ou affinités plus psychologiques), d'autres individus ont plus de difficultés à faire un choix de partenaire. L'approche psychodynamique fait état de différents obstacles et facteurs qui influencent le choix du partenaire conjugal, tels que l'impossibilité de « choisir » un partenaire par manque d'opportunité et l'influence des enjeux psychiques qui viennent teinter le choix du partenaire (Lemaire, 1979).

Afin d'établir de possibles parallèles entre les propos de nos participants et la théorie, nous définirons en premier lieu la notion de couple selon une perspective psychodynamique, ce qui comprend les enjeux psychiques associés à chacun des

partenaires, mais aussi ceux qui caractérisent le couple. Avant d'être en mesure d'identifier les processus de choix d'objet et la dynamique de couple reflétés par nos participants, nous détaillerons dans la prochaine section ces concepts théoriques.

2.2 Définition du couple et enjeux psychiques conjugaux

Les travaux de Lemaire (1979)¹ se sont intéressés aux différents processus psychiques pouvant expliquer le choix d'un partenaire ainsi que la dynamique conjugale. La pratique de la psychanalyse et l'ajout de ses concepts théoriques ont permis de mieux définir le choix d'objet des individus. Par la théorie du choix d'objet, il est possible d'identifier non seulement ce qu'ils tentent de protéger ou d'idéaliser chez un partenaire, mais aussi ce qui les pousse à l'influencer vers l'agissement d'un comportement qu'ils peuvent redouter (Lemaire, 1979). Comme l'analyse de tels enjeux peut se faire chez un partenaire comme chez l'autre, il devient alors possible de mettre en commun les différents investissements psychiques qui sont mis en place dans une dynamique conjugale.

Selon Éric Smadja (2011), le couple peut être défini comme étant

...une réalité vivante composite, corporelle-sexuelle, socioculturelle et psychique en interrelations diverses et variables. Elle [la réalité] se déploie dans une temporalité complexe qui résulte de l'entrecroisement des temporalités propres à chacune de ces réalités (p. 83).

Cette définition met de l'avant les différentes fonctions du couple et des partenaires, soit celle de la reproduction (corporelle-sexuelle), de la représentation sociale (socioculturelle) et de la représentation psychique (réalité psychique), où les conflits dynamiques et investissements psychiques se produisent. En accord avec cette définition, le couple est appelé à changer, à se transformer à travers le temps ainsi qu'à travers la longévité de la relation. Cela dépendra des obstacles que les

1. Bien que Lemaire (1979) utilise la majuscule pour identifier l'objet et le sujet, nous reprendrons dans cet essai l'usage usuel, soit les lettres minuscules.

partenaires devront affronter, tant de manière individuelle, confrontés l'un à l'autre, ou ensemble.

Ces obstacles qui surgissent dans une relation conjugale peuvent être de différentes natures : ils peuvent être provoqués par des facteurs extérieurs (perte d'emploi, deuil, etc.), ou encore par des facteurs intrinsèques qui appartiennent à l'individu propre. Les facteurs extrinsèques ou intrinsèques peuvent engendrer des symptômes dans le couple, dont il est possible de distinguer différentes significations qui découlent des conflits psychiques inconscients de chacun des partenaires. Les symptômes sont issus de la dynamique de couple, de ses conflits psychiques ainsi que ceux des partenaires. Ils créent aussi un écart entre les conjoints, par la distance que le conflit peut générer entre eux (Dupré la Tour, 2011).

La psychanalyse fait référence à la notion de conflits psychiques comme étant des conflits qui peuvent se situer à différents niveaux, que ce soit topique (entre instances psychiques) ou encore économique-dynamique (entre pulsions). Le conflit psychique est défini comme un ensemble d'exigences internes contraires qui s'opposent dans la psyché d'une personne (Laplanche et Pontalis, 1967). La psychanalyse considère le conflit comme étant

...constitutif de l'être humain et ceci dans diverses perspectives : conflit entre le désir et la défense, conflit entre les différents systèmes ou instances, conflits entre les pulsions, conflit œdipien enfin où non seulement se confrontent des désirs contraires, mais où ceux-ci s'affrontent à l'interdit (Laplanche et Pontalis, 1967, p. 90).

Les auteurs ajoutent que le conflit peut se faire entendre de deux façons, soit de manière manifeste ou latente. Alors que le conflit manifeste peut être représenté par des sentiments inverses ou par l'opposition entre un désir et une exigence, Laplanche et Pontalis (1967) stipulent que le conflit latent s'exprime de façon déformée à travers le conflit manifeste. Pour ces auteurs, le conflit latent se fait entendre à l'intérieur du

conflit manifeste, par la formation de symptômes ou encore par l'apparition de comportements perturbateurs chez la personne.

Ainsi, dans le cadre de cette étude, lorsque nous nous référons à la notion de conflit conjugal, il faut l'entendre comme le résultat des conflits manifestes et latents de chacun des partenaires, qui s'entremêlent les uns aux autres. Ce type de conflit est d'ordre interpsychique, puisqu'il oppose la psyché d'un partenaire à celle de l'autre. Les conflits latents ainsi que manifestes de chacun des partenaires s'entrechoquent, créant ainsi des conflits propres à leur relation conjugale.

Selon l'auteur Jürg Willi, qui est cité dans le livre de Smadja (2011), le conflit conjugal prend ses racines dans un conflit inconscient, donc latent, que partagent les partenaires. Ce conflit latent, qui demeure non résolu, est aussi l'objet de leur attirance mutuelle. Ce dernier aspect nous amène à nous questionner relativement aux différents processus psychiques qui jouent un rôle dans le choix d'un partenaire conjugal chez les agresseurs sexuels d'enfants et à la nature des conflits inconscients qui les sous-tendent. Est-ce que les conflits latents et non résolus de chacun des partenaires pourraient expliquer en partie l'attirance d'une femme envers un homme qui a agressé ou qui pourrait agresser sexuellement un enfant, alors qu'elle-même a déjà été victime de ce genre de violence pendant son enfance? Pour les cliniciens travaillant avec des agresseurs sexuels d'enfants, il est fréquent de retrouver ce cas de figure, où la partenaire a été victime d'abus sexuels pendant son enfance.

Afin de mieux comprendre ce que peuvent représenter les différentes dynamiques conjugales, nous détaillerons la typologie des couples d'Alberto Eiguer (1998) ainsi que celle de Jürg Willi (1975). Ces typologies nous serviront de références théoriques afin d'établir des parallèles avec les représentations de la dynamique conjugale des agresseurs sexuels d'enfants rencontrés.

2.3 Théorie des relations conjugales d'Alberto Eiguer

Alberto Eiguer (1998) définit la structure du couple non pas selon les différents rôles des partenaires, mais plutôt selon quatre points de vue : économique, topique, dynamique et génétique. La définition d'Alberto Eiguer (1998) concernant la structure du couple met en place la création de liens, venant d'un partenaire comme de l'autre, dans un espace temporel donné, qui peut créer différents conflits selon l'historique personnel de chacun.

Afin d'en arriver à cette définition de la structure du couple, Eiguer (1998) s'est aussi intéressé aux concepts organisateurs psychiques inconscients entourant la formation et la cohésion de cette dyade. Les mécanismes identifiés dans ce processus sont le *choix d'objet*, le *Soi conjugal* ainsi que l'*interfantasmatisation* (Eiguer, 1998).

Le *choix d'objet* dans le contexte des relations conjugales fait référence au choix du partenaire. Notons qu'Eiguer fait aussi référence à la définition du choix d'objet de Laplanche et Pontalis. Le choix d'objet est défini par «L'acte d'élire une personne ou un type de personne comme objet d'amour» (Laplanche et Pontalis, 1967, p. 64). Les auteurs stipulent que le choix d'objet peut se porter sur une personne précise (par exemple la mère) ou encore sur un type de personne qui représente davantage une catégorisation (choix d'objet homosexuel). Le choix d'objet se fait à un moment décisif dans l'histoire de la personne; il est déterminant, mais aussi irréversible. Laplanche et Pontalis (1967) ajoutent qu'il y a deux choix d'objet, soient le choix d'objet infantile et le choix d'objet pubertaire, celui-ci étant influencé par le premier. Ces choix d'objet s'inscrivent davantage dans une vision freudienne, mais mentionnons qu'avec les conceptualisations psychanalytiques actuelles d'autres types de choix d'objet s'ajoutent. Le choix d'objet peut être opéré selon plusieurs processus psychiques inconscients qui seront détaillés plus loin dans ce texte.

En ce qui concerne le *Soi conjugal*, Eiguer (1998) explique que le couple se construit sur une instance organisatrice qui a pour objectif de définir une représentation partagée par les partenaires. Cette représentation est constituée du sentiment d'appartenance au conjoint, de l'Idéal du moi conjugal ainsi que de l'habitat intérieur. L'habitat intérieur du couple est défini comme un espace conjugal qui a des fonctions de contenance, d'identification, de continuité historique, de création et d'esthétique dans les moments de crise que traverse le couple (Eiguer, 1998). Ces fonctions se substituent l'une à l'autre dans les moments de conflits, dans le but de retrouver un équilibre conjugal. L'habitat intérieur fait aussi référence à l'endroit physique où demeure le couple (maison, appartement, etc.) puisque le milieu choisi est investi par le couple : il se l'approprie. Ainsi, les objets deviennent investis de différents affects de chacun des partenaires, ce qui donne lieu à des jeux de possession et d'exposition (Eiguer, 1998).

Quant au mécanisme de l'*interfantasmatisation*, il représente un espace transitionnel d'échanges et de créations entre les partenaires, soit un lieu de rencontres pour les fantasmes individuels inconscients de chacun (Eiguer, 1998). Ce mécanisme représente aussi un lieu où il y a une création consciente d'un mythe familial (mythopoïèse familiale) chez chacun des partenaires. Eiguer (1998) indique que l'*interfantasmatisation* se développe dans la structure typique du couple et représente l'origine des conflits conjugaux.

En considérant ces trois concepts organisateurs ainsi que leurs différentes formes, Eiguer (1998) a identifié quatre structures conjugales. Bien entendu, un couple peut présenter différentes caractéristiques associées à un autre type de dynamique conjugale. Il est toutefois important de considérer l'aspect de la prévalence de certaines de ces caractéristiques pour identifier la dynamique conjugale représentée au sein du couple (Joubert, 2003).

La première de ces structures est celle dite normale ou névrotique. Dans cette structure, l'adulte ayant dépassé l'Œdipe fait le choix d'un partenaire selon ses désirs et ses attentes. Cette structure est dominée par l'angoisse de castration et la crainte du rapprochement émotionnel. En consultation, ces couples exposent clairement le problème et font preuve d'*insight*. Leurs conflits concernent des difficultés sexuelles, les rivalités professionnelles ainsi que les difficultés de communication (Joubert, 2003).

La deuxième structure est celle de type anaclitique ou dépressif. Elle est caractérisée par la crainte de la perte de l'autre et marquée par un étayage réciproque des partenaires où chacun cherche à retrouver des traits de l'objet parental du sexe opposé. En recherchant ce genre de partenaire, l'individu tente de retrouver une relation dans laquelle il pourra camper le rôle de l'enfant ou du parent. Dans le couple anaclitique, il existe un déséquilibre important entre les liens narcissiques et libidinaux, où les premiers envahissent la relation conjugale et laissent peu de place à la sexualité qui peut être refusée par désintérêt (Joubert, 2003).

Quant à la troisième structure, il s'agit de la structure dite narcissique, où le partenaire représente ce que l'on aurait aimé être ou ce l'on est soi-même. Cette structure conjugale est caractérisée par le problème du pouvoir. L'individu cherche à mettre en évidence les défaillances de l'autre, démontrant ainsi les interactions sado-masochistes qui unissent ce couple. Le couple narcissique aspire à la fusion totale (Joubert, 2003). La sexualité est problématique; elle est parfois absente pendant des périodes prolongées ou encore évitée (Joubert, 2003).

Finalement, la dernière structure conjugale est qualifiée de perverse. Chacun des partenaires tend à l'assujettissement de l'autre pour qu'il réponde à ses propres besoins (Hurni et Stoll, 1996). Ces couples sont caractérisés par la présence d'attaques et de ripostes par chacun des partenaires, ce qui semble représenter

l'aspect fondateur de leur couple (Hurni et Stoll, 1996). L'importance des enjeux de domination et de résistance amène les partenaires à se défier, sans quoi la relation perd son intérêt.

Les quatre structures conjugales identifiées par Eiguer (1998), en plus du concept d'*interfantasmatisation*, rappellent la notion de la collusion conjugale qui a été formulée par Dicks (1967) ainsi que par Willi (1975). Cette notion met elle aussi de l'avant les différents enjeux inconscients qui se jouent chez chacun des partenaires et entre eux. Ces enjeux caractérisent la dynamique conjugale qu'ils mettent en place. Afin de mieux comprendre ce qui peut définir et différencier certaines dynamiques conjugales, surtout celles des agresseurs sexuels d'enfants, nous détaillerons cette notion ainsi que les différentes structures conjugales découlant de celle-ci.

2.4 Collusion conjugale et typologie des couples de Willi

Nous devons à Henry Dicks (1967) l'introduction du concept de la collusion dans le contexte des relations conjugales. Ce même concept sera repris par Willi (1975) ainsi que par Lemaire (1979). La notion de collusion est définie par un jeu de projections ainsi que d'introjections qui se produit entre les deux partenaires où le conflit psychique de l'un provoque des répercussions sur ce qui est refoulé chez l'autre (Dicks, 1967; Willi, 1975). Le conflit conjugal tire son origine de la collusion qui est mise en place, en raison de sa stagnation ainsi que de sa rigidité puisqu'elle ne peut se transformer, évoluer, changer (Blassel, 2004). Toutefois, même si Willi (1975) parle d'une fantasmatique commune dans le couple, il met de l'avant le transfert individuel d'un des partenaires. Ainsi, la crise conjugale tire son origine de la dynamique mise en place par les partenaires, mais elle est aussi le résultat d'un conflit psychique plus ancien et non résolu chez l'un d'entre eux.

Selon Willi (1975), la collusion conjugale peut aussi amener une tentative de guérison chez les partenaires en renforçant le système défensif de chacun d'eux.

Toutefois, le retour du refoulé viendra mettre en échec cette harmonie. Les éléments qui auront été refoulés par un individu seront extériorisés et déplacés vers le partenaire. Par la suite, ces mêmes éléments agiront sur le Moi de chacun d'entre eux. Cette recrudescence des éléments refoulés et qui sont projetés vers l'autre aura un impact sur l'instance du Moi de chacun des partenaires, ce qui causera une augmentation des tensions conjugales et la création de conflits.

Le concept de collusion représente un élément central de la compréhension théorique des relations conjugales chez Willi (1975). Il conceptualise quatre catégories de relations conjugales qui sont semblables à celles mises de l'avant par Eiguer (1998) même si les assises théoriques sont différentes. Les dynamiques relationnelles représentées dans chacune de ces typologies peuvent être associées à une catégorie où une dynamique semblable est explicitée. Pour Willi (1975), la collusion peut être narcissique, orale, sado-anale ou phallique-œdipienne .

Il y a tout d'abord la collusion dite narcissique, où l'un des partenaires incarne l'Idéal du Moi de l'autre puisque le Moi de ce dernier s'avère défaillant. Chez le partenaire qui possède un Moi fragile, il peut exister le désir d'une symbiose totale avec l'autre, dans l'espoir de voir son propre narcissisme haussé. Dans ce genre de couple, un individu possédant un caractère davantage introverti peut se coller à un partenaire dont la personnalité est plus forte et rayonnante socialement. L'individu plus introverti peut espérer, en se collant à ce genre de partenaire, profiter de l'entourage et de l'attention que celui-ci possède, venant ainsi pallier ses difficultés.

Le deuxième type de collusion est celui qualifié d'oral, en ce sens où il s'apparente à une relation de mère-enfant. Selon Willi (1975), ce type de relation amène l'un des deux partenaires à jouer le rôle de la mère, où il prendra en charge et donnera à l'autre qui joue l'enfant. Face à un partenaire qui incarne un rôle parental, celui qui évoque le rôle de l'enfant s'attendra à se faire prendre en charge et à ce que ses

besoins soient satisfaits par l'autre. Dans ce genre de relation, le jeu des projections ainsi que des introjections pousse les partenaires à maintenir leur rôle respectif. Les projections et les introjections associées au partenaire qui incarne le rôle de l'enfant exerceront une pression sur l'autre partenaire, afin que ce dernier lui prodigue des soins et le prenne en charge. Quant à celui qui joue le rôle de la mère ou du parent, la dynamique des enjeux psychiques amènera ce dernier à maintenir le «partenaire-enfant» dans son besoin d'aide.

En ce qui concerne la troisième catégorie de collusion, Willi (1975) la désigne comme la collusion «sado-anale», où il y a représentation d'un «actif» et d'un «passif» dans la relation conjugale. Le partenaire qui joue le rôle «actif» dans la relation est celui qui tend vers la domination, l'autonomie ainsi que l'infidélité. Ce même partenaire refoule et projette sur l'autre ses désirs de soumission, de dépendance et d'angoisse de séparation. Le partenaire qui se voit incarner le rôle «passif» se montre quant à lui dépendant, soumis et jaloux de l'autre. Il refoule ses fantasmes d'infidélités ainsi que ses désirs d'autonomie qu'il finit par projeter sur son partenaire. Ce genre de relation peut se traduire par la dépendance affective de l'un des individus, alors que l'autre se montre indépendant. Ainsi, la dépendance affective venant du partenaire qui paraît plus soumis peut amener l'autre à se sentir étouffé dans la relation, suscitant en lui un désir d'autonomie et des fantasmes d'infidélités.

Le dernier type de collusion est celui de la collusion phallique-œdipienne. Smadja (2011) décrit ce genre de collusion comme une rivalité entre les deux partenaires pour jouer le rôle masculin au sein de la dynamique conjugale. L'homme qui voudra assurer sa virilité et sa force à l'intérieur de la relation de couple refoulera ses tendances féminines et les projettera sur sa conjointe. Celle-ci agira dans le sens contraire où elle refoulera ses caractéristiques masculines pour les projeter à son partenaire. Ce jeu de projections et d'introjections amène une dynamique de couple

où la femme se comporte de manière désinhibée, mais peu intéressée dans les rapports sexualisés et où l'homme agira avec virilité.

Ainsi, quatre grands types de couple (narcissique, oral/anaclitique-dépressive, sado-anale/pervers et phallique-œdipienne/névrotique) peuvent être définis selon les typologies de Willi (1975) et Eiguier (1998). De façon générale, la catégorisation de ces relations de couple est basée sur la dynamique conjugale entre les deux partenaires ainsi que sur les enjeux inconscients qui se déroulent entre eux. Il est important de souligner que la nature de la dynamique particulière d'un couple relève initialement du choix qu'opère l'individu vers son partenaire.

Puisque nous sommes intéressée à comprendre par quels processus les agresseurs sexuels d'enfants choisissent leur partenaire, nous définirons dans un premier temps ce par quoi est influencé le choix d'objet de façon générale. Par la suite, nous identifierons plusieurs choix d'objet qui peuvent, selon nous, être représentés chez les agresseurs sexuels d'enfants.

2.5 Choix du partenaire et choix d'objet

Plusieurs auteurs (Eiguier, 1998; Lemaire, 1979; Smadja, 2011; Willi, 1975) s'entendent pour dire que de nombreux processus inconscients peuvent influencer le choix du partenaire conjugal. Pour Lemaire (1979), la perspective analytique individuelle permet de comprendre par quel(s) moyen(s) et pour quelle(s) raison(s) le sujet a ciblé un partenaire en particulier et ce qui l'a attiré dans son caractère. Les informations tirées de l'anamnèse du sujet nous aident à approfondir notre compréhension des motifs qui amènent celui-ci à idéaliser ou encore à protéger son partenaire, en gardant conscients certains de ses éléments personnels, alors que d'autres demeurent inconnus. Le choix de l'objet, voire du partenaire, est donc tributaire de l'histoire personnelle de chacun (Lemaire, 1979) et selon Eiguier (1984), chaque individu construit en partie sa vie psychique pendant l'enfance, bien avant la

rencontre amoureuse. Le choix d'objet amoureux est un élément qui s'installe de manière tardive dans la vie psychique déjà établie de la personne.

Freud (1905) fut l'un des premiers à constater que le choix d'objet amoureux représente un résultat de la vie psychique d'un individu créée pendant son enfance. Dans son texte, *Trois essais sur la théorie sexuelle* (1905), il mentionne que lorsqu'un individu est appelé à trouver un partenaire amoureux, l'objet, il ne fait que le retrouver. Il fait ainsi référence au premier objet d'amour perdu de l'enfant; la mère. Pour Freud (1905), le choix du partenaire à travers la rencontre amoureuse se révèle être :

...guidé par les ébauches infantiles – ravivées à la puberté – d'inclinations sexuelles de l'enfant pour ses parents et les personnes qui le soignent et qu'il était détourné de ces personnes par la barrière érigée entre-temps contre l'inceste pour être dirigé vers d'autres individus qui leur ressemblent (p. 185).

Il est important de noter que, même si les premières relations d'objet chez l'enfant viennent l'influencer dans le choix ultérieur d'un partenaire amoureux, il n'en demeure pas moins que ce seul aspect ne détermine pas l'ensemble des caractéristiques recherchées chez un tel compagnon. Pour Lemaire (1979) et Eiguer *et al.*, (1984), le choix d'un amoureux se révèle être un processus beaucoup plus complexe et il ne peut être réduit à la simple explication où le sujet retrouve tout ce qu'il a perdu à la suite de la séparation de son premier objet d'amour. Le choix du partenaire se trouve non seulement teinté par cette première influence liée aux relations parentales, mais aussi par l'organisation propre de la personne, tant sur le plan pulsionnel, défensif et protecteur (Lemaire, 1979). Ainsi, le choix d'objet amoureux se doit aussi de répondre aux satisfactions des désirs conscients de la personne, notamment par rapport aux caractéristiques physiques ou encore psychologiques qu'elle recherche chez l'autre. De plus, le choix d'objet doit amener un sentiment de sécurité et de renforcement par rapport à l'instance du Moi de la

personne en quête de partenaire. En considérant l'ensemble des facteurs qui influencent d'une manière ou d'une autre le choix du partenaire amoureux, il en résulte finalement une formation de compromis entre les divers éléments, qu'ils soient conscients ou encore inconscients (Eiguer *et al.*, 1984; Willi, 1975 cité dans Smadja, 2011). Ces compromis peuvent être de nature différente où la personne va s'investir auprès d'un partenaire qui, malgré un caractère plus difficile, va séduire par son physique.

Il semble aussi important de souligner l'apport de Lemaire (1979) en ce qui concerne l'aspect de réciprocité dans la quête d'un partenaire amoureux par un sujet. Dans la recherche d'un conjoint, la réciprocité s'explique par le fait que le sujet qui recherche l'objet amoureux deviendra à son tour l'objet de désir de l'autre. La relation conjugale suggère donc une certaine confrontation entre les narcissismes des partenaires dans laquelle l'objet inconscient de l'un s'entrecroisera avec l'objet inconscient de l'autre (Eiguer, 1984). C'est ainsi que dans la recherche de l'objet amoureux, il est à supposer que le sujet retrouvera chez l'autre, son Idéal du Moi et qu'il en sera de même pour cet objet, qui retrouvera chez le sujet, cette même idéalisation. Toutefois, l'idéalisation réciproque n'est pas toujours ce qui est recherché au sein du couple par les partenaires. Ce qui est parfois recherché chez un objet amoureux et qui le rend attirant pour le sujet, c'est sa défaillance, sa faiblesse (Lemaire, 1979). Ce qui est retrouvé chez un partenaire amoureux potentiel ne s'avère donc pas toujours une caractéristique positive. Le sujet peut être attiré par les caractéristiques moins idéalisées de l'objet, et ce, dans l'optique de masquer sa propre défaillance.

Le processus du choix d'un partenaire amoureux est soumis à de nombreux facteurs, que l'individu en soit conscient ou non. Nous détaillerons ici plusieurs choix de partenaire, ou choix d'objet, qui sont influencés par différents facteurs et qui, selon nous, sont davantage représentés chez les agresseurs sexuels d'enfants, en fonction

des difficultés qui les caractérisent (habiletés sociales, s'investir intimement dans une relation, confiance au partenaire, etc.,).

2.5.1 Choix d'objet en fonction des aspects négatifs du partenaire

Si le choix du partenaire n'est pas fait en fonction de l'idéalisation du sujet pour l'objet, il peut être choisi en fonction de sa défaillance, de sa faiblesse. Selon Lemaire (1979), ce qui est recherché par ce type de choix d'objet est :

[...]la disposition latente à cette défaillance qui, dans l'inconscient du Sujet, est repérée chez l'Objet, précisément dans le plan où le Sujet craint de ressentir en lui également une même défaillance qu'il tend à nier ou à écarter de son champ de conscience, et qu'il est soulagé de prêter à son alter ego (p. 124).

Le choix de l'objet en fonction de sa défaillance peut s'expliquer par le fait que ce qui est attirant chez celui-ci est sa faiblesse. Cette même faiblesse est aussi partagée par le sujet, mais ce dernier tente de s'en éloigner. En se distançant de sa propre défaillance, le sujet la repousse chez l'autre par projection. Lorsqu'une relation affective est conçue par le choix d'objet en fonction de sa défaillance, il est à supposer que ce choix est fait de manière analogue, puisque chacun tente de cacher sa faiblesse en la renvoyant sur l'autre; faiblesse qu'ils ont en commun et qui symbolise l'élément de leur attirance réciproque (Lemaire, 1979). Le choix de la défaillance de l'objet représente l'un de ces choix où ce ne sont pas les caractéristiques positives qui sont ciblées chez ce dernier, mais plutôt des aspects négatifs. Notons que le choix d'objet opéré en fonction de sa défaillance procure tout de même des bénéfices narcissiques pour le sujet qui choisit, puisqu'il obtient un sentiment de réassurance et de mieux-être en venant masquer sa propre difficulté; notons que ce choix d'objet peut être associé à la structure narcissique de Eguier (1989).

2.5.2 Choix d'objet comme réceptacle de mauvais objets

Un autre choix d'objet réalisé en fonction d'éléments pouvant s'avérer négatifs est celui du choix du partenaire comme étant un réceptacle pour les mauvais objets intériorisés par le sujet (Smadja, 2011). Dans ce second type de choix d'objet, l'investissement de ce dernier par le sujet est érigé sur une base ambivalente. Si, dans un premier temps, l'objet est investi de façon narcissique et érotique, il deviendra par la suite la cible de frustrations et de persécutions par le sujet (Smadja, 2011). Ce retournement peut s'expliquer par l'idéalisation qu'a portée le sujet pour son objet, et où celui-ci s'est montré décevant à un certain moment, puisqu'il n'a pas su atteindre les espoirs qu'avait mis en lui le sujet. C'est alors que, pour Lemaire (1979), l'objet sera

jugé à travers un prisme inverse, accusé de trahison en ce qu'il ne correspondra plus à l'*image* [en italique dans le texte] primitivement aimée qui, seule, avait été idéalisée (p. 77).

Cet investissement contraire deviendrait un élément essentiel à travers la relation conjugale du sujet et de l'objet puisque, grâce à celui-ci, le sujet se préserverait de plus grands troubles, que Smadja (2011) apparente à ceux d'un délire de persécution. Le choix d'un partenaire amoureux comme réceptacle des mauvais objets intériorisés semble être un jeu pulsionnel d'allure sado-masochique. Dans cette dynamique pulsionnelle, le sujet peut se réassurer dans ses composantes sadiques, en s'octroyant le rôle de sauveur pour l'objet, alors que ce dernier voit sa perception d'être constamment la victime d'un tiers renforcée (Lemaire, 1979; Smadja, 2011). Ce choix d'objet s'apparente à la dynamique de couple perverse décrite par Eiguer (1989).

2.5.3 Choix d'objet défensif

Selon Lemaire (1979), le choix défensif dans la quête d'un partenaire amoureux peut découler d'une organisation défensive du sujet où

les caractéristiques personnelles du partenaire sont sélectionnées en vue de renforcer les mécanismes de défense destinés à barrer la route aux pulsions partielles... (p. 65).

Le sujet choisit donc son partenaire pour se défendre d'une éventuelle défaillance, qui serait réveillée par les pulsions partielles. Il choisit donc chez son partenaire des caractéristiques qui ne réveilleront pas la pulsion, mais au contraire, qui contribueront à la réprimer. Lemaire (1979) indique que le choix d'objet défensif caractérise davantage la volonté d'un sujet à former une relation de couple durable qu'une relation passagère, puisque celle-ci a généralement pour fonction de répondre à la satisfaction pulsionnelle. Dans la relation passagère, la demande à l'objet est de répondre à un besoin, à une satisfaction, et s'il n'y répond pas, il est rejeté et la relation cesse. Dans le choix défensif, l'objet amoureux doit non seulement répondre aux besoins essentiels (physiques, psychologiques, sexuels, etc.), mais il doit aussi assurer une certaine sécurité intérieure au sujet. Même si la recherche de satisfaction est un aspect important de la relation durable, l'objet ne sera pas abandonné s'il n'y répond pas momentanément. L'objet défensif doit présenter des caractéristiques complémentaires qui vont permettre au sujet de maintenir la cohérence et la défense de son Moi contre les pulsions refoulées. Le choix d'objet pour contrer les pulsions partielles réprimées ne représente toutefois pas le seul choix d'objet de type défensif, mais plutôt une des avenues dans laquelle ce type de choix peut être opéré.

Un choix d'objet représenté par des processus défensifs est celui fait pour contrer un amour trop intense de la part du partenaire, et ce, dans le but d'éviter d'être englouti par ce dernier (Lemaire, 1979; Smadja, 2011). Pour Lemaire (1979) ce type de choix d'objet est fait par crainte, de la part du sujet, d'un amour trop envahissant où il pourrait devenir la possession de l'autre. Au sein d'une relation amoureuse trop intense, lorsque l'identité est mal différenciée chez le sujet, il se sent constamment menacé par les sentiments amoureux de l'objet. Ce type de choix d'objet est défini, chez Lemaire (1979), comme celui servant à éviter l'empiètement amoureux. Dans ce

genre de relation, où le choix d'objet est fait de manière réactionnelle à la crainte d'être envahi par l'autre (Lemaire, 1979), les deux partenaires tendent à agir de manière analogue, c'est-à-dire que chacun cherche à élire un objet présentant les mêmes perceptions de l'engagement relationnel. Pour chacun des partenaires, il peut y avoir une mise à distance de l'objet amoureux par la venue d'un tiers, mais aussi une importante réduction de la communication au sein de la relation conjugale (Lemaire, 1979). La connaissance du partenaire est peu approfondie et chacun maintient une vie secrète et/ou fantasmatique bien gardée; seulement certains aspects de leur vie sont partagés. Devant sa crainte contre l'empiétement amoureux, le sujet tend à agir de manière défensive, en s'isolant de son partenaire dans la relation conjugale. Il fait aussi passer en avant-plan son besoin de préserver son sentiment de sécurité ainsi que celui de son existence, et ce, avant celui de la quête du plaisir. Soulignons que ce genre de choix d'objet semble avoir pour objectif de contrecarrer ce qui peut être perçu comme une attaque au bon fonctionnement psychique du sujet, en évitant un partenaire qui pourrait être envahissant. Ainsi, il est possible de statuer que ce choix d'objet est fait pour prévenir toute atteinte possible et qu'il s'apparente davantage à une nature défensive.

L'un des différents choix d'objet qui peut aussi être associé à la catégorie des choix défensifs est celui qui est fait en fonction des imagos parentales, mais dans la quête du contraire du parent de sexe opposé. Même si plusieurs auteurs (Lemaire, 1979; Eguier, 1984; Smadja, 2011) se montrent en accord avec Freud (1905) en ce qui concerne l'influence des imagos parentales dans le choix amoureux, tous s'entendent pour dire que cette même influence peut amener le sujet à rechercher des caractéristiques contraires à son parent du sexe opposé. Eguier (1998) décrit alors le choix défensif contre l'imago parentale comme une «...défense contre le choix d'objet hétérosexuel...» (p. 86) où le sujet peut retrouver, chez un partenaire, les mêmes caractéristiques que son parent du même sexe. De plus, Eguier (1998) se réfère aux travaux de V. Satir et E. Liendo (1980) où ceux-ci soulignent la fréquence

avec laquelle le choix d'Objet amoureux se fait en fonction de la ressemblance avec le parent du même sexe. Pour expliquer ce type de choix homosexuel, Eiguer (1998) indique que les deux parents participent, de manière complémentaire, à la construction des objets infantiles de leur enfant et que les distorsions concernant la différenciation des sexes représentent un élément fondamental qui est à la base des conflits chez les couples névrotiques. Par ces distorsions, le sujet peut rechercher chez un partenaire des caractéristiques se rapportant davantage à son parent du même sexe plutôt qu'à celui du sexe opposé, et ce, contrairement à ce que veut généralement la théorie du choix d'objet selon les imagos parentaux.

De plus, Lemaire (1979) explique que pour le sujet, la quête du partenaire amoureux pour trouver l'image contraire à son parent de sexe opposé se fait de manière consciente. Dans ce type de recherche d'objet, le sujet veut retrouver chez un conjoint potentiel l'inverse des caractéristiques que son parent du sexe opposé présentait. Cependant, dans cette quête, le sujet en arriverait à retrouver, de manière inconsciente, les mêmes attributs qu'il tente de fuir chez un partenaire. Dans cette optique, le choix d'objet défensif par rapport aux imagos parentales peut se comprendre comme étant la quête consciente à une référence négative au parent du sexe opposé, alors qu'inconsciemment, le sujet y retrouve une référence positive. Un exemple expliquant cette notion théorique serait celui d'une femme exposée, alors qu'elle était enfant, à la violence conjugale de son père envers sa mère. Cette femme se serait par la suite juré de ne jamais prendre comme partenaire un homme semblable à son père. Consciemment, cette femme serait à la recherche d'un partenaire à l'opposé de son père, pour éviter de se retrouver confrontée à la même violence qui a été exercée à l'égard de sa mère. Malgré cette volonté consciente chez la femme, sa vie amoureuse serait marquée par des relations entretenues avec des hommes violents où elle serait victime des mêmes sévices que sa mère. Devant cette réalité clinique souvent rencontrée, la femme serait donc poussée, de manière inconsciente, par sa pulsion masochiste à retrouver un partenaire qui représenterait

une référence positive à l'image de son père. Le même exemple peut aussi se traduire chez les conjointes des agresseurs sexuels d'enfants, dont plusieurs d'entre elles ont été victimes d'abus sexuels par leur père ou un membre de leur famille. Elles tentent alors de chercher chez un partenaire amoureux des caractéristiques inverses à leur agresseur, mais se retrouvent confrontées à la réalité que le partenaire élu a déjà agressé des enfants par le passé, ou encore commet des abus sexuels sur des enfants pendant leur relation.

Le choix d'objet en fonction des imagos parentales peut donc s'opérer de deux façons distinctes. Il peut être en référence directe au parent du sexe opposé ou encore selon un choix défensif, où le partenaire recherché va correspondre au parent du sexe opposé ainsi qu'à l'opposé de ses caractéristiques psychologiques de ce dernier. Les choix d'objets défensifs peuvent être associés à des structures de couple de nature narcissique ou encore anaclitique selon la typologie d'Eiguer (1989).

2.5.4 Choix d'objet narcissique

Inversement au choix d'objet fait en fonction des imagos parentales, le choix d'objet narcissique se fait non pas en fonction d'une référence à un autre, mais plutôt en référence propre au sujet. Ce qui est alors recherché est, soit un objet qui ressemble à ce que l'on est soi-même, soit qui fait référence à ce que l'on a déjà été ou ce que l'on voudrait être, ou encore à la personne qui a été une partie propre de soi (Eiguer, 1984; Freud, 1914; Lemaire, 1979; Smadja, 2011). Pour Lemaire (1979), le choix d'objet narcissique amène le sujet à rechercher chez un partenaire, une copie conforme de l'image qu'il se fait de lui-même, même si cette dernière est souvent surévaluée. Le sujet souhaite trouver un partenaire qui adhère et qui lui renvoie son image idéalisée pour que par la suite, il puisse s'identifier à celle-ci. Chez un couple construit sur la base d'un choix d'objet narcissique, le partenaire doit accepter de tenir le rôle qui lui est offert sans qu'il puisse en déroger. Si le partenaire en venait à refuser le renvoi à une image surévaluée du sujet, ce dernier pourrait ne pas accepter d'être confronté à

une telle réalité, créant ainsi des conflits voire même à la rupture du couple. Ainsi, c'est l'idéal du Moi qui est recherché par un sujet à travers le choix d'objet narcissique. Ce type de choix d'objet correspond davantage à un couple de structure narcissique.

2.5.5 Choix d'objet anaclitique

Selon Eiguer *et al.*, (1984), un autre type de choix d'objet est aussi possible, soit celui du choix anaclitique. Dans ce type de choix, le sujet recherchera un partenaire amoureux pouvant lui permettre un étayage de l'image de son parent du même sexe sur la pulsion d'autoconservation. Dans cette quête d'un partenaire amoureux, le sujet ne s'identifiera pas de façon active à une image s'apparentant davantage à son parent du même sexe, mais plutôt à sa propre attitude infantile, de manière partielle et narcissique (Eiguer *et al.*, 1984). Ce qui est alors recherché par le sujet dans le choix d'objet anaclitique est la possibilité d'être pris en charge par un partenaire ou encore, à l'inverse, de prendre en charge un partenaire. La dynamique de couple résultant d'un choix d'objet anaclitique présente un partenaire jouant le rôle du parent, alors que l'autre prendra davantage l'aspect de l'enfant en souhaitant que ses désirs soient comblés. Dans cette optique, ce type de choix d'objet peut être lié à la structure anaclitique d'Eiguer (1989).

Finalement, nous pouvons concevoir que le choix d'objet amoureux peut relever de nombreux processus psychiques, qui peuvent être conscients ou inconscients chez le sujet. Le choix du partenaire qui sera fait par le sujet influencera la dynamique conjugale du couple, puisque chacun des deux protagonistes sera appelé à jouer un rôle précis tout en exerçant une influence sur l'autre pour que celui-ci adopte aussi ses propres fonctions.

3. Problématique et questions de recherche

Guy Cloutier, Éric Salvail ou encore Gilbert Rozon ne correspondent pas à l'image stéréotypée de l'agresseur sexuel seul et isolé. Ces derniers maintenaient plusieurs relations, tant sur le plan professionnel qu'interpersonnel. Les résultats de l'étude de Ward *et al.*, (1997) sur l'intimité des agresseurs sexuels d'enfants ou de femmes adultes indiquent que ces derniers arrivent à s'investir dans des relations et qu'ils ne sont pas tous isolés comme on pourrait le croire. Si les auteurs expliquent que les agresseurs sexuels sont capables d'être en relation de couple, ils éprouvent toutefois des difficultés à s'y investir intimement.

Plusieurs théories indiquent que les difficultés des agresseurs sexuels d'enfants à approcher d'autres adultes représentent un facteur explicatif commun à leur passage à l'acte (Seto, 2008). Cependant, c'est la présence de conflits avec le partenaire conjugal qui représente une variable prédictive de la récurrence sexuelle (Hanson et Morton-Bourgon, 2004). Ainsi, il est possible d'inférer que les agresseurs sexuels d'enfants peuvent investir une relation avec un autre adulte. Ils ne sont pas seuls ou isolés comme on pourrait le croire. La qualité de la relation demeure toutefois insatisfaisante pour la plupart d'entre eux (Seidman *et al.*, 1994).

Peu d'études se sont intéressées aux relations conjugales des agresseurs sexuels d'enfants, même si les conflits conjugaux et l'absence de relations intimes représentent des facteurs de risque de récurrence. Les déficits associés à l'intimité (déficits d'empathie, faibles habiletés sociales, difficultés dans la résolution de conflits, liens d'attachement insécurisants) ont davantage été traités dans la littérature scientifique et ont été liés aux difficultés conjugales des agresseurs sexuels d'enfants. La dynamique conjugale formée par l'auteur d'abus sexuel et sa partenaire représente un aspect peu étudié dans la littérature scientifique.

Notre expérience clinique auprès d'agresseurs sexuels d'enfants a développé chez nous un intérêt pour étudier leur dynamique conjugale. Ces derniers dépeignent

souvent leur relation comme empreinte de plusieurs difficultés, et ce, dès le début de leur engagement. L'objet de cet essai doctoral découle de notre intérêt à mieux comprendre la dynamique de couple des agresseurs sexuels d'enfants, en dressant un portrait de leurs représentations des relations de couple et de leur propre relation conjugale au moment de leurs délits sexuels.

Dans le cadre de cet essai, nous souhaitons dresser un portrait des représentations de la dynamique conjugale des agresseurs sexuels d'enfants que nous avons rencontrés. Ainsi, nous pourrions mieux comprendre quelle(s) dynamique(s) conjugale(s) peut (peuvent) être reflétée(s) chez les couples formés avec un agresseur sexuel d'enfants. De plus, en obtenant une meilleure compréhension de la perception que se font les agresseurs sexuels d'enfants et leur partenaire, nous aurons une meilleure compréhension des enjeux psychiques qui peuvent être présents et qui s'actualisent chez ces couples.

Voici les questions de recherche auxquelles nous tenterons de répondre :

1. Quel(s) portrait(s) pouvons-nous dresser de la dynamique de couple chez les agresseurs sexuels d'enfants qui seront rencontrés? En fonction de nos analyses, nous tenterons d'établir des parallèles avec les typologies de couple de Willi (1975) et de Eigner (1998). Si des parallèles s'avèrent possibles, nous supposons que deux structures conjugales sont davantage liées aux difficultés relationnelles déjà connues des agresseurs sexuels d'enfants (attachement, intimité, empathie, résolution de conflits, habiletés sociales), soit la dynamique anaclitique et la dynamique perverse.
2. De quelles façons les agresseurs sexuels d'enfants rencontrés entament-ils la relation avec une partenaire potentielle? Les différentes raisons pour lesquelles nos participants «choisissent» une partenaire conjugale sont abordées et nous tenterons d'établir des liens avec les notions théoriques du choix d'objet. À cet

effet, nous croyons que certains facteurs et processus psychiques inconscients et conscients pourraient davantage influencer le choix des partenaires chez les agresseurs sexuels d'enfants.

3. Comment les agresseurs sexuels d'enfants évaluent-ils le niveau de satisfaction générale de leur relation de couple et, plus spécifiquement, de leur sexualité? Selon la manière dont ils décrivent leur relation, nous identifierons les rôles qu'ils s'octroient dans leur relation et leurs exigences à l'égard de leur partenaire. Ces deux questions étant complémentaires, nous aurons une meilleure compréhension de la perception des agresseurs sexuels d'enfants rencontrés par rapport au fonctionnement de leur relation de couple.

CHAPITRE II

MÉTHODOLOGIE

2.1 Orientation des critères de sélection

Pour la sélection des participants de notre essai doctoral, seuls ceux d'orientation hétérosexuelle qui maintenaient une relation de couple, avec cohabitation (minimum 1 an), au moment de leurs délits ont été retenus. Si les participants d'orientation homosexuelle n'ont pas été retenus, c'est en raison des références théoriques qui sont abordées dans cet essai doctoral. Plusieurs d'entre elles n'incluent pas les sujets ayant choisi un partenaire du même sexe. Les clients qui maintenaient une relation amoureuse, mais sans cohabitation au moment de leurs délits, ont aussi été exclus de cette recherche. Encore une fois, les références théoriques choisies pour cet essai doctoral font état des enjeux psychiques possibles au sein d'un couple où les partenaires cohabitent. Le délai minimal d'un an est imposé pour éviter que les participants retenus ne soient investis dans la relation amoureuse pour l'unique but d'avoir accès à une victime potentielle. Cette durée minimale a pour objectif de postuler la vraisemblance que l'agresseur sexuel d'enfants s'est investi dans la relation de couple.

Puisque l'organisme accueille des participants ayant commis des délits de différentes natures, il est essentiel de nous questionner quant à la possibilité de retenir un seul type de délit sexuel dans le cadre de cette étude. Dans leur méta-analyse, Babchishin *et al.*, (2015) ont comparé les délinquants sexuels ayant commis des abus sexuels avec contact à des consommateurs de pornographie juvénile seulement (sans contact). Sur plusieurs variables, ces deux types de délinquants se différencient l'un de l'autre. Ainsi, les consommateurs de pornographie juvénile paraissent plus associés au fait de n'avoir jamais vécu avec un partenaire, alors que les agresseurs sexuels ayant commis des abus sexuels avec contacts présentent plus de déficits d'intimité et d'attachement.

Ces deux types de délinquants sexuels présentent aussi des différences en ce qui a trait à la sphère sexuelle (problèmes liés à leur vie sexuelle, faible régulation des besoins sexuels, niveau de préoccupations sexuelles, faible investissement sexuel dans la relation) (Babchishin *et al.*, 2015).

Cette étude démontre qu'il existe des différences significatives entre les hommes qui ont commis des abus sexuels avec contacts à l'endroit d'enfants et les consommateurs de pornographie juvénile. Si les différences apparaissent significatives, il demeure que tous ces délinquants présentent des difficultés de même nature, mais à différents degrés. Même si selon notre expérience clinique, l'insatisfaction conjugale paraît être un facteur commun à la problématique sexuelle de ces deux types de délinquants, nous avons sélectionné seulement les agresseurs sexuels qui ont commis un abus avec contacts auprès d'un enfant. Cette décision avait pour objectif d'obtenir une meilleure homogénéité de nos participants ainsi qu'une meilleure cohérence interne des informations recueillies.

2.2 Éthique de la recherche

Ce projet d'essai doctoral a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPÉ)² de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM.

Les participants ont été recrutés au sein d'un organisme offrant des services d'aide aux hommes ayant une problématique sexuelle envers les mineurs. Afin de protéger l'anonymat de nos participants, nous n'identifions pas l'identité de l'organisme. Cependant, nous disposons d'une permission écrite par la directrice de l'endroit certifiant que nous pouvons procéder au recrutement de nos participants. La permission est conservée avec les formulaires de consentements de nos participants ainsi que les verbatims de ces derniers.

² Certification éthique en annexe A.

Lorsque les participants sélectionnés ont été contactés, le projet de recherche leur a à nouveau été expliqué tout en répondant à leurs questions. Les participants ont été informés que nous cherchions à recueillir des informations sur leur perception des relations de couple ainsi que sur leurs expériences conjugales lors des abus sexuels qu'ils ont commis. Ils ont été informés que l'objectif de cette recherche était d'obtenir une meilleure compréhension de la dynamique de couple des hommes qui commettent des abus sexuels avec contacts sur des mineurs. Ils ont aussi été avisés que l'objectif des entrevues n'était pas qu'ils bénéficient de services psychothérapeutiques. La participation aux entrevues traitant de leurs relations de couple pouvait susciter chez eux des bouleversements. Advenant le cas, les participants pouvaient être orientés vers des ressources d'aide.

Ainsi, les participants ont reçu toutes les informations nécessaires pour prendre un choix libre et éclairé devant leur contribution au projet de recherche. À la suite de la lecture du formulaire de consentement³, les participants ont accepté de prendre part à notre projet doctoral.

Déoulant de la nature des gestes posés par les participants ainsi que de la nature sensible des informations obtenues, la confidentialité a été préservée en tout temps. Les participants ont été rencontrés aux bureaux de l'organisme afin qu'ils ne soient pas invités dans un endroit où leur identité pourrait être dévoilée. L'utilisation d'un pseudonyme et le déguisement de certaines données permettent d'éviter l'identification des participants. Seule la chercheure connaît l'identité réelle des participants.

L'ensemble des informations collectées dans le cadre de ce projet doctoral a été conservé dans un classeur sous clé. Il est convenu que ces données seront détruites cinq ans après le dépôt de l'essai doctoral. Les informations sont gardées de façon à

3. Formulaire de consentement mis en annexe B.

assurer la confidentialité à moins qu'un ordre de la Cour ne soit émis en fonction de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

2.3 Présentation de l'échantillon

Dans le cadre de cet essai doctoral, deux entrevues semi-structurées⁴ ont été effectuées pour chacun des quatre participants rencontrés. Les entrevues duraient environ une heure. Tous les participants ont été recrutés à l'intérieur d'un organisme communautaire oeuvrant auprès d'hommes qui présentent une problématique sexuelle à l'égard des mineurs. À part un seul participant, tous avaient complété le cheminement thérapeutique offert par l'organisme. Le dernier était en voie de le compléter; il ne lui restait que quelques séances de groupe.

Afin de préserver l'anonymat des participants qui ont été recrutés, nous leur avons octroyé des noms fictifs. Nous les nommerons Pierre, Paul, Jacques et Rémi. Parmi eux, trois étaient à la retraite et un seul était en recherche d'emploi au moment où nous les avons rencontrés. Si certains ont des diplômes universitaires d'autres ont fait des études collégiales ou encore obtenus des diplômes d'études professionnelles.

Les participants sont âgés entre 44 et 67 ans. Ils étaient tous en couple au moment de leurs délits sexuels. Parmi eux, trois maintiennent toujours une relation de couple avec cette même partenaire. Malgré le fait que pour l'un des participants il y a eu une séparation de plusieurs mois avec sa partenaire suite au dévoilement des abus sexuels qu'il a commis, cette dernière a pris la décision de renouer la relation en constatant les changements chez son conjoint. Pour l'autre participant qui n'est pas demeuré en relation de couple avec sa partenaire, il explique que cette dernière a rompu quelques mois après le dévoilement des abus sexuels.

4. Canevas d'entrevue mis en annexe C.

Les relations de couple des agresseurs sexuels rencontrés s'échelonnent entre 6 ans et 32 ans. Deux d'entre eux se sont mariés. Quant aux deux autres, ils vivaient en union libre au moment de leurs délits sexuels.

Les agresseurs sexuels d'enfants rencontrés ont commis des gestes sexuellement abusifs à l'égard de 8 enfants, dont 4 garçons et 2 filles. L'âge des victimes varie entre 9 et 16 ans. Les enfants évoluaient tous dans l'environnement familial des participants; ils étaient connus de ces derniers et entretenaient une relation de confiance avec eux. Certaines victimes ont été abusées à une occasion alors que d'autres, l'ont été à plusieurs reprises sur une période allant de quelques mois à quelques années.

Lorsqu'ils ont été rencontrés, 3 de nos participants avaient complété un programme thérapeutique en lien avec leurs délits sexuels. Quant à l'autre participant, il ne lui restait que quelques séances pour compléter son programme.

Nos participants ont tous été sentenciés pour les délits sexuels qu'ils ont commis. Tandis qu'un d'entre eux a reçu une peine d'incarcération fédérale (2 ans plus un jour), les trois autres ont été assujettis à une peine d'incarcération provinciale (2 ans moins un jour). Parmi ces trois participants, un d'entre eux a reçu une peine d'incarcération discontinue.

2.4 Méthodologie

Dans un premier temps, nous avons procédé à la transcription intégrale des entrevues. Par la suite, nous avons écouté à quelques reprises les entrevues tout en portant attention à la retranscription. Durant cette même étape, nous avons aussi associé à notre contexte théorique différents éléments issus des verbatim. Lors des relectures subséquentes de nos verbatim, nous avons écrit en marge différentes réflexions personnelles et notes théoriques suscitant l'émergence de certains thèmes.

Pour effectuer l'analyse des verbatim, nous avons procédé à une analyse thématique en continu. L'analyse thématique représente un procédé systématique de repérage et de regroupement qui demande un examen minutieux des thèmes abordés dans l'entrevue (Paillé et Mucchielli, 2013). Ce qui caractérise l'analyse thématique en continu est une «démarche ininterrompue d'attribution de thèmes et, simultanément, de construction de l'arbre thématique » (Paillé et Mucchielli, 2013, p. 237).

À la suite de notre démarche de thématisation en continu, une multitude de thèmes a été relevée à partir des verbatim. Les thèmes identifiés à partir des entrevues du premier participant (Pierre) ont été repris pour l'analyse des entrevues du deuxième participant (Paul), ainsi que du troisième (Jacques) et du quatrième (Rémi). De nouveaux thèmes pouvaient aussi être ajoutés à l'arbre thématique lors des analyses des entrevues suivantes. L'identification des premiers thèmes n'a pas servi de manière stricte au repérage de ces mêmes thèmes lors de l'analyse des autres entrevues.

Lors de notre démarche de thématisation en continu, nous avons bâti un document où chacun des thèmes relevés était identifié (relevé de thèmes ventilés). Avec l'aide de ce document, un arbre thématique fut élaboré. Il représente l'ensemble des thèmes identifiés dans les entrevues des participants.

À partir des différents thèmes qui ont été identifiés, des associations avec le corpus théorique ont été créées. Cette démarche se veut être hypothético-déductive, en ayant pour objectif de mieux démontrer certains processus psychiques, notamment en lien avec les processus de choix d'objet et de dynamique conjugale.

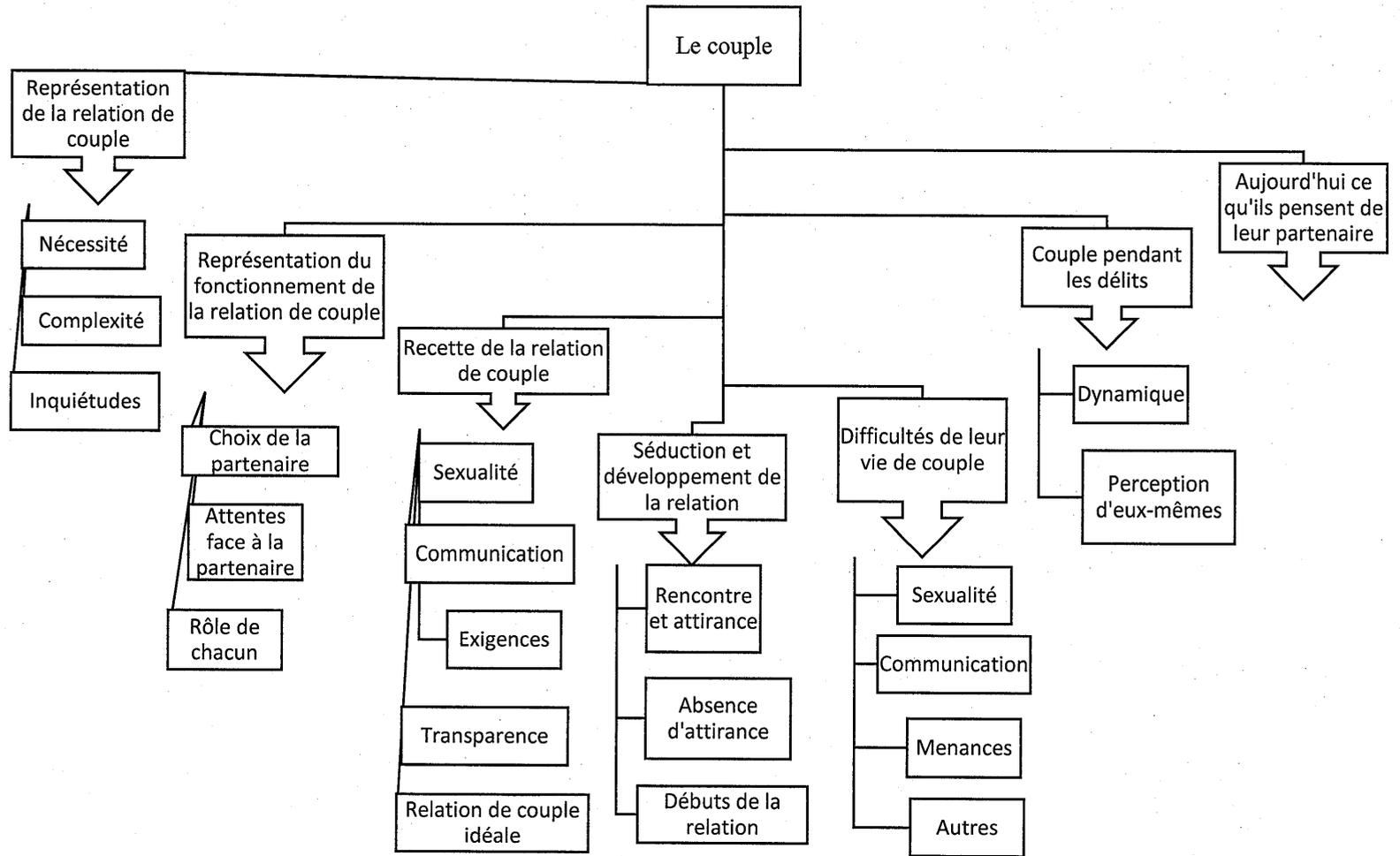


FIGURE 2.1 : ARBRE THÉMATIQUE

CHAPITRE III

RÉSULTATS

3.1 : Représentation de la relation de couple

La section de la représentation de la relation de couple démontre ce que les sujets ont décrit comme image des relations de couple de manière générale. Même si leurs perceptions sont teintées par leurs expériences personnelles, leurs propos ne concernent pas précisément leurs relations vécues, mais plutôt leur conception de ce que représente et comporte une relation de couple. Les thèmes de la nécessité d'être en relation de couple, de la perception de complexité de cette dernière ont été relevés. De plus, la perception de la relation idéale a aussi été analysée en plus des ingrédients essentiels à celle-ci ainsi.

3.1.1 La nécessité d'être en relation de couple

[...] j'ai besoin d'être en amour je pense, j'ai besoin d'avoir des rapports affectifs. Moi j'aurais de la difficulté à avoir des rapports uniquement sexuels dans ma vie par exemple, passer d'une à l'autre... ça je pense que j'ai besoin d'être habité par quelqu'un pis de savoir qu'elle est habitée par moi. J'ai besoin d'être en relation amoureuse, moi j'ai ce besoin-là (silence 4 secondes, paraît réfléchir) (Pierre, entrevue 1, 35 min 40 s).

Dans ses propos, Pierre décrit bien l'idée que, pour lui, il est nécessaire d'être en relation amoureuse. Cette nécessité a été identifiée par tous les participants. Ils ont indiqué «ne pas être faits pour vivre seuls». Ils peuvent vivre des épisodes pendant lesquels ils ne sont pas en relation de couple, mais à ce moment, ils croient qu'ils ne sont pas heureux. Rémi mentionne que :

[...]avant d'être en couple j'avais comme besoin, je voulais pas être tout seul, je voulais avoir quelqu'un, quelqu'un dans la maison...je parle mettons une femme... tsé, être en relation...tout seul ça me rendait malheureux [...] le 3 ans que j'ai été tout seul encore là je me sentais malheureux, faut que je me trouve quelqu'un, je veux pas vieillir pis être tout seul... (Rémi, entrevue 1, 9 min 20 s)

Si Rémi est malheureux lorsqu'il n'est pas en couple, Jacques mentionne qu'il est «misérable». Il explique que sa priorité principale était son emploi, mais qu'être en relation de couple était aussi un aspect important dans sa vie. Il souhaitait ne pas se retrouver seul et disait : «...*forget about long term now... I don't want to be alone now, I don't wanna sleep alone now, I don't want to be alone this week-end...*» (Jacques, entrevue 1, 19 min 50 s). Monsieur rapporte avoir aussi besoin de retrouver une femme à la maison, à laquelle il fait référence comme une «jolie fleur». À l'âge de 49 ans, il a ressenti l'urgence de se trouver une partenaire de vie. Il a fait la connaissance d'une femme que sa sœur côtoyait, pour ensuite se marier avec elle la semaine suivante.

Le besoin d'avoir quelqu'un près de soi, d'investir une partenaire et d'être investi par une partenaire, paraît être un élément essentiel pour l'ensemble des agresseurs sexuels rencontrés. Ils veulent éviter la solitude et satisfaire leurs besoins affectifs. Cependant, la qualité de la relation semble être un élément secondaire à celui de la nécessité. Dans les rencontres, alors que le dicton dit qu'il vaut mieux être seul que mal accompagné, d'autres agresseurs sexuels d'enfants ont plutôt indiqué qu'il était préférable d'être mal accompagné que d'être seul. Ils ont rétorqué que ce dicton valait seulement pour ceux qui n'ont jamais connu la réalité d'être seul.

Découlant de la nécessité et du besoin ressenti d'être en relation de couple, Pierre et Rémi ont abordé l'anormalité pour un homme de ne pas ressentir ce même besoin. Rémi indique que «

[...]j'imaginai pas vivre sans être en couple. Ouais... c'était nécessaire pis c'était, pour moi c'était... je trouvais ça quasiment pas normal de pas être en couple, d'être tout seul... (Rémi, entrevue 1, 20 min 30 s).

L'obligation qu'il ressent d'être en couple fait ressentir à Rémi une pression de ne pas être seul. Cette même pression a influencé ses choix de partenaires qui n'étaient pas toujours de «bonnes personnes». Il indique que cela a eu des conséquences sur la qualité de ses relations.

Pierre indique :

Je pense pas que l'homme ou la femme sont faits pour vivre seuls (grande respiration). Y'en a pour qui ça semble, pour qui ça ne semble pas représenter un problème, mais ça semble une minorité. Je pense qu'on a besoin d'avoir quelqu'un dans nos vies (Pierre, entrevue 1, 1 min 45 s).

Paul fait référence à la pression sociale à être en couple en expliquant s'être investi dans des relations pour être comme tout le monde. C'est ce que faisait son entourage. La nécessité d'être en couple n'aurait pas été ressentie par Paul, mais son désir de vouloir être comme tout le monde l'aurait amené à s'investir dans des relations de couple qui n'étaient pas toujours souhaitées.

Ainsi, le besoin et la nécessité d'être en relation de couple sont partagés par l'ensemble des agresseurs sexuels rencontrés. La nécessité d'être en relation de couple semble être associée à une crainte de vivre seul ou encore est en réponse aux pressions perçues de la société.

3.1.2 La complexité perçue de la relation de couple

Dans une relation... y'a plein de choses qui peuvent être complexes. On peut pas avoir les mêmes goûts, les mêmes besoins pis... c'est de... j'imagine c'est de niveler de... de satisfaire les besoins mutuels

sans brimer les besoins de l'autre... (Paul, entrevue 1, 2^e partie, 15 min 30 s)

Tout comme Paul, Pierre fait référence à la complexité d'une relation en disant qu'il faut «s'harmoniser» à sa partenaire. Pour Paul et Pierre, l'idée de faire des compromis semble être associée à la complexité de la relation, puisque les besoins de chacun ne seront pas satisfaits entièrement ou comme ils le souhaiteraient.

Cette perception de complexité paraît renforcée par l'identification de nombreux aspects essentiels au déroulement positif d'une relation de couple. Les différences existantes entre les partenaires et l'importance d'accorder de l'attention aux besoins de l'autre ajoutent au degré de complexité des relations conjugales. Rémi fait état des nombreux désaccords qui peuvent survenir entre les partenaires, ce qui rend la relation complexe.

La complexité d'une relation de couple dépend aussi de la communication entre les partenaires, selon Paul. Malgré le fait que la communication peut être positive, il estime que celle-ci peut tout de même amener des mésententes qui rendent complexe la relation de couple.

Pour Jacques, la perception de la complexité d'une relation de couple apparaît bien avant sa formation. Le seul fait de déterminer ce qu'il recherche chez une partenaire potentielle constitue déjà, pour lui, un élément rempli de complications.

Ces complexités perçues chez nos participants en regard des relations de couple créent des appréhensions à s'investir dans une relation ou encore une partenaire potentielle.

3.1.3 Les inquiétudes face aux relations de couple

[...] les femmes qui sont entreprenantes c'est pas des femmes qui sont idéales, elles vont t'avoir pareil parce que toi tu attends... t'attends là

pour te faire ramasser... t'en pognes une, elle te choisit pis elle te ramasse pis si elle est pas fine... sur le coup... tu penses pas à ça... tu te fais ramasser (Rémi, entrevue 2, 6 min 20).

La perception de Rémi face aux femmes et face aux débuts d'une relation de couple est teintée par la méfiance qu'il leur porte. Plutôt que de voir des jeux de séduction de la part des femmes, Rémi perçoit davantage la manipulation ainsi que le contrôle que celles-ci peuvent exercer sur lui.

Faisant référence à sa dernière expérience de couple, Rémi explique être désormais méfiant face à une partenaire potentielle, craignant qu'elle agisse de la même manière. Monsieur dit redouter qu'une partenaire «[...]se serve de ce qu'elle a pour me faire faire ce qu'elle veut...» (Rémi, entrevue 2, 29 min 15 s). Il ajoute :

[...]moi je vais pas accepter de me faire contrôler. Tu te contrôles toi, moi je vais me contrôler... on se contrôle chacun de notre bord, on n'a pas à dire à l'autre quoi faire tout le temps (Rémi, entrevue 2, 19 min 19 s).

Rémi se montre particulièrement méfiant face à un type de femme et partage aussi sa perception sur le choix d'une partenaire. Le fait qu'il ait désormais des antécédents judiciaires en matière de crimes sexuels renforce aussi sa méfiance envers les femmes. Il croit que ces dernières pourraient user de cet argument pour le manipuler ou encore le dénoncer sous de faux prétextes.

Tous les participants rencontrés ont parlé de leurs inquiétudes face aux relations de couple. La notion du contrôle, surtout celui exercé par la partenaire, a été abordée par trois participants. Paul et Rémi expliquent avoir déjà vécu des situations dans lesquelles leurs partenaires exerçaient un contrôle sur la prise de décisions dans le couple et/ou sur eux. Paul mentionne s'être senti «bousculé» à plusieurs occasions par ses partenaires, puisque celles-ci prenaient l'ensemble des décisions, notamment au début de leur relation. La décision de commencer une vie commune et

d'emménager ensemble a toujours été prise par ses partenaires. Il se sentait alors «bousculé» par celles-ci. Il ressentait une certaine frustration, mais décidait tout de même de ne pas s'opposer et de ne pas exprimer ce qu'il ressentait. Lorsque sa partenaire a voulu qu'ils choisissent une maison, Paul raconte qu'il avait une seule exigence, soit avoir un garage. Le choix de la maison a été fait par sa conjointe et il explique que :

[...] quand on a commencé à visiter les maisons, y'avait un critère que moi j'avais c'était un garage. Ben j'ai pas de garage! On a une maison, mais y'a pas de garage... c'est sûr que c'était plus cher un garage je sais pas pourquoi j'ai pas... pis pourtant c'était quelque chose de très important pour moi pis encore aujourd'hui, j'ai pas de garage (Paul, entrevue 2, 19 min).

En plus du contrôle exercé dans la prise de décisions, Paul ajoute que ses partenaires contrôlaient les sorties et le choix des personnes à côtoyer. Les choix étaient souvent au détriment de ses propres relations interpersonnelles. Paul explique qu'une «mise à distance apparaissait» avec son entourage lorsqu'il était en relation de couple. Rémi abonde dans le même sens en parlant de sa partenaire. Il ne pouvait plus voir les membres de sa famille ou encore son entourage, et ne pouvait plus s'adonner aux activités qu'il aimait.

Toujours en lien avec le contrôle exercé par la partenaire, Pierre craint davantage le contrôle dans la sphère financière. Il explique vouloir gérer son argent à sa manière et ne pas avoir à expliquer la nature de ses dépenses à sa partenaire. Il mentionne avoir mis en place des règles claires avec sa conjointe actuelle sur la manière dont il gère son argent. En plus de cette crainte, Pierre appréhende la possibilité de devenir responsable de sa partenaire sur le plan financier, puisqu'il a déjà vécu cette expérience.

Pierre appréhende aussi la possibilité d'être continuellement investi dans une relation de couple, malgré ses insatisfactions. Il se dit dépendant affectif puisqu'il s'attache et

s'investit rapidement auprès d'une partenaire, même si parfois il veut se freiner ou encore est peu intéressé à l'autre. Sa manière de s'investir dans les relations de couple crée chez lui des craintes et déceptions face à sa partenaire. Pierre appréhende la possibilité que sa partenaire ne soit pas investie avec la même intensité. Il est souvent déçu par les réponses et comportements de ses partenaires en regard de ses besoins affectifs, même s'il reconnaît que ses attentes sont parfois «excessives». À cet effet, monsieur raconte que

[...] si ma conjointe oubliait quelque chose, ça me dévastait ça me... je comprenais pas comment ça se fait qu'elle m'aimait pas assez pour avoir ces petites attentions-là (Pierre, entrevue 1, 8 min 25 s).

En ayant des attentes aussi importantes, Pierre semble vivre beaucoup de déceptions envers ses partenaires et se met à douter de leur capacité à répondre à ses besoins.

Jacques appréhende quant à lui la disparition progressive de la sexualité dans la relation de couple. Faisant référence à son entourage, il explique que

[...] on s'entre mariait et je voyais qu'après 1-2 ans, la relation... ils avaient pas de sexe entre eux, ils étaient meilleurs amis alors... moi j'ai dit «Ah mon Dieu! (Jacques, entrevue 1, 1 min 53 s).

Jacques dira par la suite qu'il ne veut pas vivre une relation où il n'aurait pas de sexualité. La diminution des rapports sexuels n'a pas été identifiée par les autres participants comme une crainte associée aux relations de couple. Cependant, ils en ont tous reconnu l'importance.

Ainsi, les agresseurs sexuels d'enfants rencontrés perçoivent les relations de couple comme nécessaires dans leur vie tout en admettant qu'elles sont complexes. En plus de leurs expériences conjugales antérieures, nos participants maintiennent aussi des appréhensions dans leurs relations de couple, ce qui ajoute à la complexité de celles-ci. Ces éléments ont un impact sur la perception de nos participants quant au fonctionnement d'une relation de couple, en débutant avec le choix de la partenaire.

3.2 Représentation du fonctionnement de la relation de couple

En plus de concevoir les relations de couple comme étant complexes, mais nécessaires, les participants rencontrés ont aussi nommé leurs perceptions dans le choix de la partenaire, leurs attentes face à celle-ci ainsi que le rôle de chacun dans la relation.

3.2.1 Le choix de la partenaire

Tous les participants ont parlé de ce qui influence le choix d'une partenaire. Jacques dira qu'il ne veut pas se marier à une modèle, une *fashion model*. Ses propos témoignent de sa perception qu'il doit être «raisonnable» lors de son choix de partenaire. Même si Jacques semble accorder une importance à l'apparence physique chez une femme, il paraît niveler vers le bas ses exigences en prétextant qu'une telle femme ne s'intéresse pas à un homme comme lui. L'abaissement de ses critères de choix pour une partenaire potentielle n'influence-t-il pas la qualité et la satisfaction de la relation, et ce, dès les prémises? Puisque la partenaire ne correspond pas aux critères qu'il affectionne, il est possible de croire que Jacques soit initialement insatisfait de sa relation de couple.

Par rapport à l'abaissement des exigences dans le choix d'une partenaire, Rémi se défend désormais de choisir une femme de cette façon. Il mentionne que :

[...] faut que je cherche pis que j'accepte pas plus bas que qu'est-ce que moi je cherche... pas m'accommoder avec quelqu'un... "Ah! Ça je peux m'arranger!"... Je suis mieux d'être avec quelqu'un à temps partiel comme je suis là que d'être avec quelqu'un pis d'être malheureux pis de pas avoir ce que je veux (Rémi, entrevue 1, 27 min 24 s).

Même s'il maintient sa volonté de respecter ses critères en matière de choix d'une partenaire, Rémi dira plus tard que sa partenaire actuelle ne répond pas à ses exigences sur le plan physique. Au sujet de sa partenaire, il dit :

J'ai pas pris la première arrivée... j'ai choisi selon ce que moi je suis capable d'endurer, ce que moi ça me rend heureux... là je suis avec quelqu'un que c'est pas mon genre de fille... mais j'ai... on s'est jamais chicané en 4-5 mois... (Rémi, entrevue 1, 31 min 56 s).

Soulignons qu'auparavant l'apparence physique semblait être un critère important pour Rémi puisqu'il s'agissait du premier élément qu'il recherchait chez une partenaire. Sa manière de choisir une partenaire semblait être basée sur le principe suivant : «Oh Wow! Elle est belle, tous les gars la veulent, ben c'est celle-là que je veux!» (Rémi, entrevue 1, 5 min 20 s). Ainsi, les critères d'attraction semblent être définis par le regard des autres hommes. Si la femme est un objet d'attraction pour les hommes, elle suscite une envie importante chez Rémi, même s'il gère difficilement l'anxiété que cela peut générer. Cet attrait en fonction du regard de l'autre pourrait s'associer à une identification hystérique.

Paul n'a jamais choisi ses partenaires. Il a davantage été «choisi» par celles-ci. Son choix d'une partenaire n'est pas basé sur l'attraction physique ou sur des aspects psychologiques, mais davantage sur la volonté de «faire comme tout le monde». Paul ne semble pas présenter d'exigences particulières dans son choix de partenaire. Il se laisse «choisir» et accepte les décisions que sa partenaire prendra par la suite. C'est ainsi que s'amorce le début de ses relations de couple, avec peu d'intérêt pour sa partenaire, sauf pour la possibilité d'avoir des rapports sexuels.

Pierre fait référence à son modèle parental dans le choix de partenaire, surtout par rapport à sa mère qu'il décrit comme étant «[...] l'homme de la maison...» (Pierre, entrevue 1, 10 min 10 s). Il explique que sa mère était une femme autoritaire, qu'elle prenait l'ensemble des décisions et qu'elle souffrait d'alcoolisme. Elle avait des

comportements de violence psychologique où elle menaçait les enfants de les abandonner. Pierre croit que le modèle maternel qu'il a reçu a sans doute influencé ses relations, sans toutefois préciser de quelle façon. Alors que Pierre décrit sa mère comme étant une femme autoritaire et l'associe davantage à des caractéristiques masculines, ses deux dernières partenaires paraissent plus passives. Il a été séduit par la sensualité que sa partenaire actuelle dégageait ainsi que par son côté maternel, où elle semblait prendre soin de répondre aux besoins d'un homme. Soulignons que cette description fait davantage référence à des caractéristiques plus féminines, en opposition aux comportements et attitudes qu'il décrit chez sa mère.

La partenaire actuelle de Paul semble aussi être à l'opposé du modèle qu'a pu représenter sa mère. Il décrit cette dernière comme étant une femme «[...] foncièrement négative... » (Paul, entrevue 2, 5 min 50 s), dépressive et qui s'occupait peu de ses enfants. Selon lui, sa conjointe actuelle s'affaire davantage à lui offrir un encadrement et à lui enseigner des pratiques, comme faire un budget. Monsieur rapporte que certaines choses qu'il a apprises de sa conjointe auraient dû lui être enseignées par sa mère.

Le choix de la partenaire est donc influencé par les différentes exigences des participants. Cependant, leurs critères semblent peu nombreux ou encore ils sont nivelés vers le bas. Si l'idée initiale est de contrecarrer les déceptions possibles auxquelles ils pourraient faire face s'ils maintenaient tous leurs critères, l'abaissement de ces derniers semble aussi créer une insatisfaction en lien avec le type de femme avec qui ils nouent une relation de couple.

3.2.2 Les attentes face à la partenaire

Par rapport au fonctionnement d'une relation de couple, les attentes de nos participants face à leur partenaire ont aussi été abordées. Ils ont notamment

mentionné que leur partenaire doit répondre à leurs besoins (sexuels, affectifs, de communication, d'être valorisé) et qu'elle doit respecter ses engagements.

Quant à la satisfaction des besoins sexuels, Pierre a indiqué qu'il était très important que sa conjointe y réponde en fonction de la fréquence de ses désirs. Même s'il considère aujourd'hui que ses exigences étaient irréalistes, Pierre souhaite toujours que sa partenaire comble l'entièreté de ses besoins sexuels. Il explique qu'auparavant, lorsque sa partenaire refusait d'avoir des rapports sexuels aussi fréquemment qu'il le souhaitait, il percevait sa réponse comme un rejet et un abandon. Il croyait que sa partenaire n'avait pas le droit de lui faire vivre cela et qu'elle devait répondre à ses besoins. Même si Pierre vivait une grande insatisfaction face à ses besoins sexuels, il était peu enclin à exprimer ses frustrations. Il maintenait l'idée que sa conjointe devrait connaître ses besoins, sans qu'il ait à les exprimer. Se montrant lui-même à l'avant des désirs et besoins de sa partenaire, il avait de la difficulté à comprendre pourquoi elle ne savait pas ce qu'il voulait, ni quand il le voulait. Pierre dira qu'il n'a plus les mêmes attentes envers sa partenaire; il reconnaît aujourd'hui l'irréalisme de ses exigences et n'a plus la même réaction lorsque ses attentes ne sont pas comblées.

Rémi exprime qu'il est nécessaire que sa partenaire accorde autant d'importance que lui à la sphère sexuelle dans leur relation. Pour lui, la sexualité doit avoir une proportion de 50 % dans la relation. Il exprime son insatisfaction face à son ex-conjointe par rapport à la sexualité puisqu'elle décidait de la fréquence et de la nature des rapports sexuels. Rémi mentionne qu'il est beaucoup plus confortable dans une relation où il a davantage de contrôle sur ces aspects. Sans dire directement son attente qu'une partenaire potentielle doit répondre à ses besoins sexuels, Rémi indique qu'il ne poursuivrait plus une relation de couple où il ne serait pas complètement satisfait sexuellement.

Paul, quant à lui, parle de ses besoins affectifs et de se sentir aimé par sa partenaire. Il mentionne que sa partenaire doit répondre à son «besoin d'amour inassouvissable». Il s'agit d'un élément essentiel à une relation de couple et auquel il fait référence comme un «fantasme». Il désire que sa partenaire lui démontre son affection par des contacts physiques et par la verbalisation de ses sentiments envers lui. Paul admet que sa conjointe n'a jamais directement exprimé ses désirs ainsi que ses envies. Il a vécu ce genre d'expérience à une occasion, lors des contacts sexuels qu'il a eus avec un codétenu pendant sa détention.

Paul aimerait aussi que sa conjointe réponde positivement à son besoin d'une plus grande communication. Il semblerait toutefois que sa conjointe ne voit aucune obligation à ce qu'ils se dévoilent entièrement l'un à l'autre dans leur relation de couple. Si Paul admet qu'il communique davantage ses besoins sexuels à sa partenaire depuis sa sortie de détention, leur communication demeure, selon lui, toujours insatisfaisante. En plus d'une meilleure communication sur leurs besoins sexuels, Paul souhaite qu'ils puissent se dévoiler quasi complètement un à l'autre en ce qui a trait à leurs émotions et leurs pensées. L'altérité entre ses besoins de communication ainsi que ceux de sa conjointe paraît entraîner des difficultés dans leur relation de couple. Ajoutons que lorsque Paul décrit l'idéalisme d'une interaction entre partenaires, tant sur le plan de l'affection physique, de la communication ainsi que des rapports sexuels, il fait référence à la relation qu'il a maintenue avec un codétenu pendant sa sentence d'incarcération. Soulignons que Paul semblait aussi maintenir le même genre de perceptions quant à ses relations avec ses victimes, qui étaient aussi des garçons.

Un dernier type de besoin qui a été mentionné par l'ensemble des participants est celui d'être valorisé par leur partenaire. En effet, Pierre et Jacques ont explicitement indiqué que leur conjointe devait les valoriser et qu'il s'agissait d'un besoin essentiel

pour eux. Alors que Pierre dit avoir besoin de se sentir valorisé «énormément», Jacques mentionne que

[...] j'ai besoin qu'on me dise "je t'aime", j'ai besoin qu'on me dise "tu es beau", j'ai besoin qu'on me dise "tu es chic"! J'ai besoin qu'on me dise "tu es intelligent"... (Jacques, entrevue 1, 46 min 25 s).

Soulignons que les marques de valorisation souhaitées par Jacques ressemblent à des attentions maternelles d'une mère envers son enfant. Comme sa partenaire ne semble pas lui prodiguer les valorisations qu'il aimerait, Jacques paraît douter de la réciprocité des sentiments amoureux de celle-ci.

Paul et Rémi éprouvent aussi le besoin d'être valorisés par leur partenaire. Paul indique qu'il a perçu une réponse positive de son codétenu face aux avances qu'il lui faisait. Sans faire allusion à sa conjointe, il dit ne pas avoir ressenti de jugement lors de cette expérience. Il s'est senti important auprès de son codétenu, chose qu'il n'avait jamais vécue auparavant.

Rémi parle indirectement de son besoin d'être valorisé par une partenaire. Il explique que, lors de sa relation de couple précédente, il se sentait constamment rabaissé, mais surtout lorsque sa conjointe parlait des délits sexuels qu'il avait perpétrés. Rémi aurait souhaité que sa conjointe souligne les efforts qu'il avait accomplis pour se reprendre en main et pour changer ses comportements déviants, mais il avait l'impression qu'elle le ramenait toujours à son passé. C'est pour l'une de ces raisons que Rémi a mis un terme à sa relation avec son ancienne partenaire. Il ne pouvait plus supporter le fait qu'elle l'humilie régulièrement. Aujourd'hui, il recherche une partenaire avec laquelle il serait «le centre d'intérêt», ce qui semble être associé à la quête d'une figure maternelle primitive.

La satisfaction, quasi automatique, des différents besoins semble être une attente que la partenaire doit remplir selon la perception de nos participants. La qualité de la

relation conjugale paraît dépendre de la capacité de la partenaire à répondre aux besoins sexuels et affectifs de nos participants. Si celle-ci ne répond pas adéquatement à leurs besoins, même s'ils ne sont pas clairement exprimés, la relation de couple devient insatisfaisante. Comme leur partenaire ne répond pas à leurs besoins, cela semble provoquer chez eux des sentiments de rejet et d'abandon.

En plus des attentes concernant la satisfaction de leurs besoins affectifs et sexuels, Pierre et Rémi ont ajouté qu'ils s'attendaient à ce que leur partenaire respecte les engagements choisis dans leur relation.

L'engagement de la partenaire dans la relation s'exprime, pour Pierre et Rémi, par leur attente qu'elle y soit entièrement consacrée. Pierre marque l'importance de l'engagement de sa partenaire en disant :

[...] quand t'es là il faut que tu sois toute là et là mon exigence était peut-être extrême. Quand t'es là il faut que tu sois toute là et toute à moi pis toute... (Pierre, entrevue 1, 13 min 40 s).

Cette même attente est aussi partagée par Rémi, qui exprime une idée semblable où sa partenaire doit être «toute à lui» lorsqu'elle décide de s'investir dans la relation.

Par rapport au respect des engagements de la partenaire, Pierre relate un événement où sa conjointe ne lui a pas téléphoné alors qu'elle s'était engagée à le faire. Pour Pierre, ce manque de la part de sa conjointe a eu un impact très lourd et négatif. Il a vécu des sentiments d'abandon et de rejet importants en ayant l'impression d'être «comme une merde» aux yeux de sa partenaire. Pierre dira que

[...]c'est sûr que si moi je m'engage à faire quelque chose je le fais tout le temps fak, j'ai l'attente que si tu t'engages c'est que tu devrais le faire. Je pense que c'est une attente qui est correcte (Pierre, entrevue 1, 17 min 40 s).

La qualité de l'engagement de la partenaire ainsi que sa capacité à répondre aux besoins affectifs et sexuels sont des attentes soulevées par nos participants. Une réponse inadéquate à ces attentes ou qui n'est pas à la hauteur de ce que les participants espèrent semble provoquer chez eux des sentiments importants d'abandon, de rejet et de dévalorisation. Cependant, la plupart de nos participants éprouvent des difficultés à exprimer leurs besoins et ils semblent maintenir l'idée que leur partenaire devrait « savoir et comprendre » ce qu'ils veulent, sans qu'ils aient à le nommer.

3.2.3 Perception du rôle de chacun dans la relation de couple

Toujours en lien avec leur perception du fonctionnement de la relation de couple, Jacques et Rémi parlent de la fonction de leur partenaire. Les deux participants font allusion à la nécessité d'avoir une présence dans la maison. En faisant référence au rôle que doit camper une partenaire, ils en parlent comme s'il s'agissait d'un objet. Jacques mentionne qu'il «[...]voulait quelqu'un avec moi, une jolie fille dans la maison, comme une jolie fleur et...» (Jacques, entrevue 1, 14 min 55 s). Rémi quant à lui nomme l'importance d'avoir quelqu'un dans la maison. Percevoir la partenaire comme s'il s'agissait d'un objet ou encore comme une simple présence auprès d'eux nous amène à nous questionner sur leur perception de la dynamique d'une relation de couple. Est-il possible de croire que l'individuation de la partenaire, en nommant ses besoins et ses désirs, pourrait être perçue comme une attaque à l'identité du participant et provoquer des réactions au sein de la relation de couple?

En plus du rôle de la partenaire qui a été abordé par certains de nos participants, ces derniers ont aussi décrit le rôle auquel ils doivent eux-mêmes répondre dans une relation de couple.

Jacques a mis l'accent sur l'aspect financier. Il indique qu'il ne pouvait pas envisager de se marier s'il n'avait pas les ressources financières nécessaires pour envoyer ses

enfants dans de bonnes écoles, comme son père l'avait fait pour lui. Pour arriver à se marier, Jacques croyait qu'il devait amasser suffisamment d'argent puisque pour lui, la femme ne travaillait pas dans les années 60-70. Il indique que «[...] dans mon cerveau là, c'est moi seulement qui travaillais» (Jacques, entrevue 1, 3 min 39 s). Il parle d'ailleurs d'un malaise face au fait que sa conjointe actuelle est autonome financièrement, voire même qu'elle possède plus de moyens financiers que lui. Cet aspect semble attaquer la position identitaire de Jacques au sein de leur relation ainsi que l'idée de son rôle dans le couple.

Pierre n'a pas la même perception du rôle de pourvoyeur qu'il doit occuper dans une relation de couple. Cependant, il mentionne avoir pris financièrement en charge sa conjointe en lui proposant de retourner aux études. Pendant cette période, il acquittait leurs dépenses en travaillant à temps complet, en plus de faire ses études universitaires et de s'occuper de son enfant une semaine sur deux.

Répondre aux besoins financiers de la partenaire, même si la relation de couple est terminée, paraît être un élément important de leur rôle dans le couple chez Pierre, Jacques et Rémi. Lors d'une relation de couple précédente, Jacques a proposé à son ex-conjointe de la prendre en charge financièrement pour apaiser les conséquences qu'elle vivait suite à leur rupture. Le besoin de subvenir financièrement à une ex-conjointe, pour soulager leur malaise ou encore par espoir de se faire pardonner, est aussi présent pour les participants Jacques et Rémi.

Pierre indique qu'advenant une séparation de sa conjointe actuelle, il serait incapable de la laisser tomber et de cesser ses liens avec elle. Il s'assurerait de son bien-être en répondant à ses besoins financiers. Pierre admet avoir déjà «[...] réparé les trous financiers des autres» (Pierre, entrevue 2, 1^{re} partie, 42 min 58 s), faisant ainsi allusion à une ex-conjointe et des amis.

Même si la plupart de nos participants n'ont pas abordé directement le rôle de pourvoyeur qu'ils croient devoir occuper dans une relation conjugale, ils maintiennent une certaine préoccupation à cet égard. Pierre, Jacques et Rémi ressentent le besoin de subvenir financièrement aux besoins d'une ex-conjointe. Cela semble leur permettre de composer avec le malaise qu'ils vivent à l'égard de leur partenaire, que ce soit en raison de la rupture du couple, des abus sexuels qu'ils ont commis ou encore parce qu'ils sont incapables de mettre un terme définitif à la relation. En subvenant aux besoins de leur ex-conjointe, ils semblent aussi vouloir apaiser la culpabilité qu'ils ressentent face à la souffrance qu'ils ont provoquée, comme s'il s'agissait d'une dette qu'ils avaient à acquitter.

3.3 : Recette de la relation de couple idéale

Nos participants ont aussi été questionnés quant à leurs perceptions d'une relation de couple idéale, notamment par rapport aux ingrédients essentiels à celle-ci (la sexualité, la communisation, ne pas être trop exigeant et l'authenticité). Ils ont aussi explicité ce à quoi doit ressembler la relation de couple idéale. Ces différents éléments sont détaillés dans cette section.

3.3.1 : La sexualité comme ingrédient principal

L'ensemble des participants a indiqué qu'un des éléments essentiels à une relation de couple était la sexualité. Sans sexualité, la relation de couple n'a pas lieu d'être selon Pierre, Jacques et Rémi. Pour eux, la sexualité est ce qui définit une relation de couple, non seulement par sa présence, mais aussi sa qualité. Pierre mentionne d'ailleurs que :

Une vie de couple sans sexualité pour moi c'est impossible, la sexualité a toujours été importante pour moi pis elle le sera toujours. [...] Je suis pas en couple pour être en colocation ou en rapport fraternel, il y a aussi une dimension sensuelle, sexuelle dans ma vie de couple qui est importante. Je pense que ça fait aussi partie de ce que je pense être une vie de couple (Pierre, entrevue 1, 33 min 43 s).

Cette perception est partagée par Jacques et Rémi. Si Jacques se demande si la relation peut exister sans la présence de rapports sexuels, Rémi a réitéré à plusieurs occasions que la sexualité devait occuper 50 % d'une relation de couple. Ce dernier est incapable de comprendre comment certains de ses amis demeurent investis dans leur relation de couple, alors que leurs besoins sexuels sont insatisfaits. Si les rapports sexuels ne sont pas satisfaisants, Rémi croit qu'il pourrait être tenté «d'aller voir ailleurs» pour combler ses besoins sexuels. Soulignons que la diminution progressive des rapports sexuels dans une relation de couple a été identifiée comme un des conflits majeurs pour Pierre, Paul et Rémi.

Pour Pierre et Paul, la sexualité ne peut cependant exister sans un intérêt affectif pour l'autre personne. Pour eux, il est difficile de concevoir qu'il est possible d'avoir des contacts sexuels sans ressentir des sentiments pour la partenaire. Comme dans une relation conjugale il y a des sentiments pour la partenaire, il y a pour Pierre et Paul, une imbrication automatique de la sexualité.

La sexualité paraît aussi essentielle à une relation de couple selon Jacques. Il explique que pour lui, c'était la raison principale pour laquelle il cherchait à s'investir dans une relation. Il mentionne que

[...]pour moi c'était la raison d'avoir une relation [de couple], c'était foutu comme ça quand c'était la raison d'être d'une relation le sexe...
(Jacques, entrevue 1, 37 min 41 s).

Jacques va renforcer cette idée quand, plus tard au cours de la même entrevue, il dira avoir beaucoup aimé une ancienne partenaire parce qu'il a expérimenté la meilleure vie sexuelle avec elle. Si les sentiments amoureux envers une partenaire semblent dépendre de la qualité des rapports sexuels, Jacques paraît toutefois croire la sexualité ne rend pas à elle seule la relation satisfaisante.

3.3.2 Vient ensuite la communication

Un autre ingrédient qui semble essentiel à une relation de couple positive est la présence d'une «bonne» communication entre les partenaires. Pour Paul, la communication est un élément clé du succès d'une relation. Cependant, il admet que même si la communication est importante au sein d'un couple et qu'elle peut être un gage d'harmonie, elle demeure complexe et peut aussi mener à des mésententes.

Afin que la communication soit bénéfique au sein du couple, Pierre et Paul indiquent que celle-ci doit toucher plusieurs thèmes et ne pas demeurer en surface. Pierre mentionne que

[...]la vie de couple doit passer par euuuhh... une bonne communication hein, à tous les niveaux, les niveaux aussi banals que le partage des tâches, quelque chose de clair et de bien établi parce que ça peut être une source de conflits importante, les finances, l'éducation des enfants qui sont en bas âge... (Pierre, entrevue 1, 2 min 30 s).

Cette idée est aussi partagée par Paul qui explique qu'une relation de couple positive passe par une communication ouverte, c'est-à-dire

[...]d'être capable de parler de pas mal n'importe quoi [...], mais des discussions plus poussées ou un peu plus profondes que juste la météo ou ce qu'on va faire aujourd'hui ou ce qu'on a fait hier» (Paul, entrevue 1, 1^{re} partie, 3 min 32 s).

La communication semble être un ingrédient essentiel à une relation de couple positive, mais elle doit toutefois être composée de caractéristiques précises pour être bénéfique. Une communication n'abordant pas les «vrais aspects» de la relation, n'est pas considérée comme un ingrédient essentiel à une relation de couple positive.

3.3.3 Ne pas avoir trop d'exigences

Avoir des attentes envers le partenaire est un élément qui teinte la normalité des relations de couple. Toutefois, deux des participants ont mis l'accent sur le fait que les attentes qu'ils ont envers une partenaire doivent être réalistes. Ces attentes peuvent être dirigées vers la partenaire ou encore vers la relation de couple de façon générale. Lorsque les attentes sont dirigées vers la partenaire, Pierre indique qu'il s'attend à ce que sa partenaire agisse de la même manière que lui, surtout à propos de la satisfaction mutuelle des besoins. Même s'il reconnaît être excessif en ce qui concerne la satisfaction des besoins de sa partenaire, il maintient tout de même l'idée que cette attente est raisonnable et réaliste.

Quant aux attentes dans la relation, Pierre et Jacques s'entendent sur le fait qu'il y a un écart entre leurs perceptions idéalisées d'une relation de couple et la réalité. Pour Pierre, la vie de couple est «[...] un bon équilibre entre les attentes qu'on a pis des

attentes réalistes» (Pierre, entrevue 1, 33 min 30 s). Par ses propos, on peut en déduire que ses attentes idéales peuvent difficilement être satisfaites, ce qui a sans doute pour effet de l'amener à revoir celles-ci à la baisse. En diminuant ses exigences, il semble se protéger d'une trop grande insatisfaction et déception de sa partenaire.

Jacques fait référence aux relations conjugales rêvées, retransmises par l'intermédiaire des films. Il indique que

[...] ne pas *dreaming*... de savoir que la vie réelle, pas voir des films là... *dreaming about* je sais pas comment, l'amour, je sais pas comment le mariage *on white horses*... avoir une vie réelle de c'est quoi la relation (Jacques, entrevue 2, 1 h 17 min 16 s).

Ainsi, il semble important pour Jacques de ne pas maintenir une idée rêvée des relations de couple. Pour lui, il est nécessaire de se centrer davantage sur la réalité des relations de couple, sans quoi il court de grands risques d'être déçu.

Afin que la relation de couple soit positive, il importe pour deux de nos participants que leurs attentes demeurent réalistes. Si leurs attentes deviennent trop importantes, elles risquent de ne pas être satisfaites, ce qui va provoquer chez eux une déception dans leur relation de couple.

3.3.4 Ajouter de la transparence

Identifié comme un ingrédient essentiel à une relation de couple positive, Paul fait référence à l'honnêteté comme :

[...] l'aspect de transparence, d'être soi-même, être soi-même, mais dans le respect de l'autre aussi. Pis c'est ça le respect de l'autre, la difficulté là-dedans, dans la relation humaine c'est où que t'es toi-même, jusqu'à quel point ça peut brimer ce que l'autre peut ressentir ou ce que... ou les besoins de l'autre» (Paul, entrevue 1, 2^e partie, 54 min 55 s).

Si l'honnêteté est essentielle à une relation de couple positive, il semble que pour Paul, elle ne peut être mise en pratique entièrement. Être entièrement honnête envers sa partenaire serait risqué pour Paul, car il croit qu'il pourrait manquer de respect envers celle-ci en outrepassant les limites ou encore ses besoins. Est-ce que son honnêteté envers lui-même et la réalisation des désirs a eu une influence sur les gestes sexuels qu'il a commis en transgressant les limites de ses victimes ?

L'honnêteté est nommée par Rémi comme étant un ingrédient essentiel à une relation de couple positive. Il souligne l'importance de l'honnêteté pour initier une relation en expliquant :

[...] si t'es honnête, soit la personne reste, soit a s'en va.... si j'aurais fait ça... je crois pas que je serais où ce que je suis aujourd'hui. J'aurais pris une autre route... (Rémi, entrevue 1, 26 min 27 s).

En disant cela, Rémi explique qu'au début de sa dernière relation de couple, il a dissimulé plusieurs éléments de sa personnalité et il s'est moulé aux besoins et aux attentes de sa partenaire pour lui plaire. Au fil des mois, Rémi s'est montré sous son vrai jour, ce qui semble avoir provoqué des tensions dans sa relation de couple. S'il s'était montré sous son vrai jour dès leur rencontre, Rémi n'aurait pas eu à vivre les tensions conjugales qu'il a vécues et croit qu'il n'aurait sans doute pas commis de délits sexuels.

L'honnêteté semble donc être un ingrédient essentiel à une vie de couple, mais sa mise en pratique dès les débuts d'une relation ne semble pas si facile. Pour Paul et Rémi, l'honnêteté fait référence à la possibilité de se dévoiler sous son vrai jour, ce qui pourrait avoir, selon eux, un impact négatif dans leur relation de couple.

3.3.5 La relation de couple idéale ressemble à...

L'idée de la relation de couple idéale a été abordée par nos participants. En plus des efforts et des compromis qu'ils doivent faire pour atteindre la relation de couple idéale, ils maintiennent aussi l'idée d'une fusion avec leur partenaire.

Pierre compare la relation de couple à une «construction» où il est important d'«harmoniser» les besoins ainsi que les attentes de chacun des partenaires. Pour «harmoniser» les besoins de chacun des partenaires, Pierre réitère l'importance d'avoir des attentes réalistes. L'obligation de faire des compromis se trouve entre ses attentes idéales et ce que lui apporte sa partenaire, mais aussi entre ses besoins et ceux de sa partenaire. Ces attentes réalistes le protègent de la déception qui peut être engendrée avec l'écart de l'idéal relationnel imaginé. Rappelons que la liste d'ingrédients essentiels qu'il dresse pour une relation de couple positive nous permet de remettre en question ce qu'il entend par «des attentes réalistes».

Lorsque nous avons abordé la représentation qu'il se faisait d'une relation de couple, l'idée d'une fusion entre les partenaires est ressortie chez nos participants. Jacques décrit la relation de couple idéale comme étant une relation entre deux personnes, mais dans laquelle il ne verrait qu'«[...] une personne faisant deux parties» (Jacques, entrevue 2, 20 min 45 s).

Pierre mentionne que la relation idéale est sans doute celle qu'il vit actuellement avec sa partenaire puisqu'il y a une acceptation totale et sans limites entre eux. Il avait le besoin d'avoir sa conjointe dans la peau et c'est pour cette raison qu'il s'est fait tatouer son prénom. La fusion entre lui et sa partenaire semble s'être matérialisée par l'entremise de son tatouage. Pierre fait aussi référence à l'amour inconditionnel de sa conjointe, malgré les délits sexuels qu'il a commis, pour décrire une relation de couple idéale. Cependant, une plus grande variété des rapports sexuels, une plus

grande écoute de la part de sa conjointe ainsi que la démonstration plus soutenue de petites attentions à son endroit magnifieraient leur relation de couple.

Rémi tend aussi vers l'élément de la fusion à l'autre pour décrire une relation de couple idéale. Ainsi, il souhaite avoir « quasi toute l'attention » de la part de sa partenaire (Rémi, entrevue 2, 32 min 35 s). Il accepte difficilement que celle-ci puisse avoir d'autres occupations ou encore fréquenter d'autres personnes d'intérêt. Dans une relation idéale, Rémi souhaite avoir une partenaire qui est du même avis que lui sur la sphère sexuelle, soit représenter 50 % de la relation de couple. Si cette sphère n'est pas complètement satisfaite, il ne serait pas heureux dans la relation et il pourrait avoir des rapports sexuels avec d'autres femmes.

Rémi identifie une relation conjugale antérieure pour représenter une relation de couple idéale. Il décrit cette relation comme exempte de conflits et dans laquelle rien ne semblait compliqué. Il décrit cette relation comme empreinte de communication, où ils « se disaient les affaires » (Rémi, entrevue 2, 32 min 17 s). Cette relation s'est cependant terminée parce que Rémi croyait que sa conjointe n'était plus heureuse avec lui, ce qu'il lui a souligné. Une semaine plus tard, sa conjointe l'a quitté.

La communication, pour Paul, caractérise une relation de couple idéale. Ce dernier décrit la relation de couple idéale comme étant une relation dans laquelle

[...]tu es à l'aise de parler de n'importe quoi avec la personne avec qui tu es en couple. Autant des choses qui pourraient être gênantes si on veut... c'est comme si cette personne-là y'avait pas de... je parle pas de tabous, mais... mais ouin de censure à certains goûts» (Paul, entrevue1, 1^{re} partie, 1 min 5 s).

Dans sa relation de couple actuelle, Paul aimerait ne pas garder certaines choses pour lui et être capable de dire ce qu'il veut à sa conjointe, notamment par rapport à l'attirance qu'il peut ressentir pour des femmes ou des hommes. Pour Paul, la relation

de couple idéale est caractérisée par une communication totale de ses pensées et désirs et qui n'impacterait pas sa partenaire.

La perception d'une relation de couple idéale est teintée, chez nos participants, des ingrédients essentiels qu'ils ont nommés. La sexualité, la communication et le maintien d'attentes réalistes sont essentiels à une vie de couple positive et définissent pour eux la relation de couple idéale.

3.4 La séduction et le développement de la relation

Nos participants étaient tous investis dans une relation de couple lorsqu'ils ont perpétré leurs délits sexuels. Leur perception générale des relations de couple est-elle similaire à la perception qu'ils avaient de leur relation de couple à ce moment? Dans cette section, nous aborderons la rencontre de leur partenaire, l'objet d'attraction envers elle ainsi que les débuts de leur relation conjugale.

3.4.1 Rencontre de la partenaire et attraction pour elle

La rencontre de la partenaire n'apparaît pas toujours comme marquée par de forts sentiments chez les participants rencontrés. Si certains ont éprouvé une attraction pour leur partenaire au début, ils semblent avoir rapidement remis en question leur investissement dans la relation, et ce, dès les premiers jours.

Nos participants ont décrit la façon dont ils avaient rencontré leur partenaire avec laquelle ils étaient en relation de couple au moment de leurs abus sexuels. Les récits de ces rencontres semblent être divisés entre deux parties, soit des rencontres où il n'y a eu aucun intérêt envers la partenaire et les rencontres où il y a eu un intérêt. Malgré l'intérêt ressenti pour la partenaire, des doutes subsistaient et le contexte d'entreprendre une relation n'était pas favorable.

Pour Paul et Jacques, la rencontre avec leur partenaire semble s'être déroulée de manière platonique. À leur première rencontre, ils n'ont démontré aucun intérêt particulier pour leur future partenaire. Paul raconte que son frère fréquentait une femme qui avait une sœur jumelle. Puisqu'il accompagnait souvent son frère dans ses sorties avec sa copine, le couple aurait décidé de lui présenter la sœur jumelle de cette dernière. Même si Paul n'avait pas d'intérêt pour sa partenaire après quelques rencontres, il maintient encore aujourd'hui une relation de couple avec elle.

Jacques a une histoire semblable à celle de Paul, où il n'a ressenti aucun intérêt envers sa conjointe lors de leur rencontre. Monsieur raconte s'être rendu à une soirée avec un ami où il a rencontré sa partenaire. En faisant référence à sa rencontre avec celle-ci, il mentionne que :

[...]j'ai vu qu'elle était la plus sophistiquée, mais il y avait une autre fille plus jeune qu'elle, mais rien de plus sophistiqué... j'ai dit ok! Il y a pas grand-chose pour moi (Jacques, entrevue 2, 24 min 40 s).

Jacques portait ainsi peu d'intérêt envers sa partenaire lors de leur première rencontre. Si Paul et Jacques semblent avoir ressenti peu d'intérêt envers leur future partenaire, c'est tout le contraire pour Pierre et Rémi. En effet, ces participants ont démontré un intérêt important envers leur future partenaire, mais celui-ci était accompagné de différents obstacles.

La première rencontre de Pierre avec sa partenaire actuelle s'est déroulée lors d'un événement familial. Monsieur raconte qu'il «s'est passé quelque chose» à ce moment. Pierre la trouvait belle, gentille et désirable, mais il explique que de ressentir ce genre de choses pour une femme «ça peut m'arriver plein de fois avec d'autres femmes sans que ça aille plus loin» (Pierre, entrevue 2, 1^{re} partie, 11 min 35 s). L'intérêt pour sa partenaire était présent, mais était-il si différent de celui qu'il peut ressentir pour n'importe quelles autres femmes? Soulignons que Pierre était déjà investi dans une autre relation de couple à ce moment, où il y avait beaucoup de conflits. Lors de sa rupture avec son autre conjointe, Pierre a contacté le soir même sa nouvelle partenaire afin de la rencontrer.

Rémi raconte que lors de sa première rencontre avec sa future partenaire, celle-ci avait laissé chez lui le sentiment d'«une grande impression». Rémi a l'impression d'avoir ressenti un coup de foudre pour cette femme. Malgré l'intérêt qu'il avait pour elle, il avait des doutes quant à sa capacité à «*runner*» cette possible relation de couple. Rémi craignait d'être jaloux des autres hommes «qui sont constamment après» (Rémi,

entrevue 2, 2 min 27 s). Dès la première rencontre avec sa partenaire, Rémi doutait de son intérêt pour s'investir dans une relation de couple avec elle.

Les premières rencontres de chacun des participants ne semblent pas parfaites. Alors que deux d'entre eux avaient de l'intérêt pour leur compagne, ils éprouvaient des doutes quant à la probabilité d'être en relation avec celles-ci. Quant aux deux autres, ils n'ont pas ressenti d'intérêt pour leur partenaire, mais ont tout de même accepté d'entrer en relation avec elles. Leur rencontre avec leur partenaire était donc bien loin de leur représentation d'une relation de couple idéale.

Questionné quant à ce qui l'avait attiré chez sa conjointe, Pierre indique que «[...] au départ l'intérêt était vraiment physique et sensuel et sexuel...» (Pierre, entrevue 2, 2^e partie, 1 min 25 s). Les autres participants ont aussi identifié des aspects physiques et sexuels qui les ont séduits chez leur partenaire.

Les participants rencontrés ont indiqué que les attraits physiques de leur partenaire ont tout d'abord été des éléments déclencheurs de leur intérêt pour celle-ci. Jacques trouvait belle et chic sa partenaire et insiste en disant qu'elle avait une bonne forme physique. Rémi a spécifié que le «portrait» est le premier élément auquel il porte attention lorsqu'il rencontre une femme. Il raconte avoir eu un coup de foudre parce qu'elle était beaucoup trop belle pour lui. Pour Pierre, Jacques et Rémi, l'aspect physique de leur partenaire ainsi que l'intérêt sexuel qu'ils portaient envers celles-ci ont joué un rôle dominant dans les débuts de leur relation de couple.

Pour Paul, les aspects physiques et sexuels ont aussi eu une grande importance, mais de façon très différente. Paul indique que lors de sa rencontre avec sa partenaire, son principal intérêt était plutôt porté sur la possibilité d'avoir des contacts sexuels ainsi que d'établir une vie de couple. Cependant, il avait peu d'intérêts spécifiquement liés à sa partenaire. À cet effet, Paul dira : «[...] elle comme tel, y'avait l'aspect sexuel c'est sûr. Y'avait de l'intérêt pour ça... pis... mais sans que ça soi spécifiquement quelque

chose chez elle» (Paul, entrevue 2, 16 min 27 s). L'intérêt de Paul n'était pas lié aux caractéristiques physiques de sa partenaire, contrairement aux autres participants. Son intérêt se portait plutôt sur la possibilité de bénéficier de contacts sexuels.

En ce qui concerne Rémi, il explique son attirance pour sa partenaire par le fait que cette dernière s'occupait de lui comme d'un enfant puisqu'elle répondait à ce moment à ses besoins. Il rapporte :

Ça m'attirait... comme à s'occupe de toi... elle s'occupait de toi un peu comme son enfant... elle te dorlotait pis elle s'assurait que t'aies tes affaires... t'as même pas besoin de t'inquiéter pour rien elle s'occupe de... Tu as fait ça? Tu as fait ci? ... Elle te dit toute quoi faire... (Rémi, entrevue 2, 6 min 8 s)

Qu'elle s'occupe de lui comme s'il était son enfant et qu'elle réponde à ses besoins sont des éléments qui semblent avoir suscité chez lui un intérêt pour cette femme. Pierre semble avoir eu ce même intérêt pour sa conjointe, pour son côté maternel, en mentionnant que :

[...]je l'avais vue aller dans plein de ses comportements et comme je disais c'était une personne très attentionnée envers tous les gens qu'elle aimait. J'étais convaincu qu'elle, a prenait soin d'un homme pis elle me l'a démontré dès qu'on a commencé à... pis même avant! (Pierre, entrevue 2, 2^e partie, 1 min 20 s).

La capacité de «prendre soin» et le côté maternel de sa partenaire, surtout envers «son homme», semblent être des éléments qui ont eu un impact positif dans le désir de Pierre. Sa manière de la percevoir venait sans doute satisfaire son besoin d'être valorisé et d'avoir de l'attention de sa part.

Paul, dans sa façon de décrire ce qu'il appréciait chez sa conjointe, fait aussi référence aux comportements d'une mère. Par les choses que sa partenaire lui a apprises, Paul croit que c'est sa mère qui aurait dû lui enseigner de telles choses. De plus, lorsque sa

conjointe a trouvé un appartement, Paul fait référence au «beau petit nid» qu'elle a fait pour eux, comme une mère qui prépare la venue prochaine de son enfant.

L'identification du rôle de la mère chez les partenaires de Pierre, Paul et Rémi semble avoir joué un rôle dans l'intérêt qu'ils ont développé pour elles.

3.4.2 L'absence d'attrance pour la partenaire

Si Pierre et Rémi ont identifié des éléments qui ont suscité un désir chez leur partenaire, il en est tout le contraire pour Paul et Jacques. Ceux-ci ont indiqué ne pas avoir ressenti d'attrance particulière pour leur partenaire lors de leurs premières rencontres.

Lorsque questionné quant à ce qui l'a séduit chez sa partenaire, Paul mentionne que : «... (prend une grande respiration)... [silence 5 secondes]. Encore aujourd'hui je me pose encore la question, je me rappelle pas d'avoir eu une attrance, c'est plus... les circonstances où les gens autour de moi qui m'ont fait réaliser que...» (Paul, entrevue 2, 14 min 32 s). Paul dira que ce sont des membres de son entourage qui lui ont souligné l'intérêt que portait sa future partenaire à son égard, sans quoi, il ne l'aurait sans doute jamais remarquée.

Si Jacques indique avoir ressenti une certaine attrance pour sa partenaire, il la banalise aussitôt en expliquant que :

[...] elle avait une très belle personnalité, elle était... premièrement elle était belle et chic ok, ça c'est tu sais fioouuu!... Elle était belle, *she was*... elle dansait baladi, elle était en *good shape* tu sais et puis elle savait comment parler... mais pas plus que ça (Jacques, entrevue 2, 30 min 35 s).

Jacques éprouvait une certaine attrance pour sa partenaire, mais il ne semblait pas enivré. En plus de banaliser les atouts de sa partenaire, il songea aussi qu'il «n'y avait

rien pour lui» en faisant référence aux femmes qui se trouvaient dans l'endroit. Ainsi, sa partenaire n'avait pas suscité un grand intérêt chez lui.

Alors que la plupart des participants s'entendent sur un intérêt physique et/ou sexuel envers leur partenaire, Pierre et Rémi y ajoutent leur côté maternel. Quant à Paul et Jacques, ceux-ci ont admis ne pas avoir ressenti de réel intérêt pour leur future partenaire lors de leurs premières rencontres.

3.4.3 Débuts de la relation avec la partenaire

Dans cette section, nous détaillerons la perception de nos sujets sur les débuts de leur relation de couple. Notons que dès les premières fréquentations de leur partenaire, nos participants semblent avoir remis en question leur relation de couple.

La rencontre de nos participants avec leur partenaire est une histoire unique. Toutefois, certains aspects qui caractérisent les débuts de leur relation semblent être communs, notamment la présence d'une insatisfaction envers la partenaire ou la relation ainsi que le désir de fusion à l'autre, qu'il soit souhaité ou non.

L'insatisfaction de Pierre et de Paul est liée à la rapidité de l'engagement qu'ils ont vécu avec leur partenaire. Si Pierre a pris l'initiative de contacter sa partenaire, il ne voulait pas s'investir dans une relation conjugale à ce moment et cherchait davantage à avoir du *fun*. Même s'il croit avoir été franc auprès de sa partenaire à cet effet, il a rompu avec elle à deux reprises dans les premiers mois de leur fréquentation puisqu'il trouvait que cela devenait «trop trop envahissant » (Pierre, entrevue 2, 1^{re} partie, 20 min 5 s) et qu'il ne voulait pas «s'embarquer» trop vite. Il ressentait aussi une frustration générale puisqu'il se croyait injustement traité face à la générosité dont il pouvait faire preuve à l'égard de sa partenaire. Il percevait sa partenaire comme moins attentionnée que lui, ce qui a eu un impact sur sa relation de couple.

Paul raconte que c'est sa partenaire qui a décidé, rapidement après le début de leur fréquentation, qu'ils emménageaient ensemble. Monsieur s'est senti bousculé dans leur relation et croit que cela a eu un impact négatif dans leur couple. Alors qu'il mentionne qu'il aurait été préférable pour lui de faire une pause après une première relation de couple, Paul explique qu'il avait l'impression de ne pas avoir le contrôle sur ce qui se passait. Ainsi, il s'est laissé emporter par les décisions de sa conjointe et a choisi de ne pas donner son avis.

Pour Jacques et Rémi, l'insatisfaction ou encore le manque d'intérêt qu'ils ont ressenti s'est davantage produit par rapport à leur partenaire respective. Jacques maintenait des doutes quant à la poursuite de sa relation avec sa partenaire en mentionnant «[...] je croyais pas que j'allais continuer avec elle...» (Jacques, entrevue 2, 31 min 30 s). Alors que l'état de santé de sa partenaire s'est détérioré, Jacques a accepté de l'aider, sans toutefois songer à entamer une relation de couple avec elle. Il dira qu'il était peu intéressé à elle, mais comme elle a démontré un intérêt à son égard et qu'elle a décidé de s'investir auprès de lui, il a accepté de se lier à elle dans une relation conjugale.

Dans les premiers moments de leur fréquentation, Rémi raconte avoir été frustré contre sa partenaire et même avoir pris la décision de ne pas la rappeler. C'est sa partenaire qui a pris l'initiative de le contacter à nouveau, sans quoi, il n'y aurait pas eu de relation de couple. Sans élaborer les raisons pour lesquelles il avait pris la décision de ne pas recontacter sa partenaire après leur première rencontre, Rémi mentionne que celle-ci avait un «gros caractère». Même au début de leur relation, il y avait des conflits et des insatisfactions.

La fusion semble aussi être un aspect qui caractérise les prémisses des relations de couple de nos participants. Cette fusion au partenaire ne semble pas être perçue de façon positive par tous les participants, et ce, malgré le fait qu'ils croient qu'elle peut être le signe d'une relation de couple idéale.

Pour Pierre et Rémi, la fusion qu'ils ont ressentie à l'endroit de leur partenaire paraît positive. Malgré le fait que Pierre ait rompu à deux occasions avec sa partenaire, il explique qu'il ne pouvait s'éloigner d'elle plus de trois jours. Monsieur ne pouvait pas tolérer longtemps l'absence de contact avec sa partenaire, même s'il ne voulait pas s'investir dans une relation de couple au départ.

Quant à Rémi, il indique clairement qu'il s'agissait d'une relation fusionnelle avec sa partenaire. Il aimait cette dernière plus que ses propres enfants et toute son attention était portée sur elle. Rémi admet avoir mis de côté sa relation avec ses enfants pour s'investir uniquement auprès de sa partenaire.

Pour Paul et Jacques, la fusion avec leur partenaire semble rejoindre davantage la connotation d'être «coincé» avec celle-ci. Paul raconte avoir pris la décision d'attacher un de ses lacets à ceux de sa partenaire pour marquer le début de leur relation. Monsieur dira que c'est en ayant les pieds «coincés» un à l'autre, que leur relation s'est entamée. Malgré le fait qu'il était incertain de poursuivre une relation de couple avec sa partenaire, Jacques a indiqué qu'il allait continuer, même s'il ne semblait pas le vouloir.

Pour Paul et Jacques, la fusion à leur partenaire semble être moins empreinte de passion que celle vécue par Pierre et Rémi.

3.5 Les difficultés de leur vie de couple

Plusieurs difficultés ont été identifiées au travers des entrevues de nos participants. Celles soulignées par plus d'un participant sont la sexualité, la communication, le contrôle de la partenaire ainsi que les menaces de séparation de celles-ci. D'autres sources ont été mentionnées, mais celles-ci relèvent de la perception d'un seul participant.

3.5.1 Une sexualité insatisfaisante

La sexualité semble être la difficulté première des relations de couple de nos participants. Rémi explique que :

Ça [*la sexualité*] c'était assez complexe avec mon ex... c'est une personne assez autoritaire pis toute... faut que ça soit tout le temps comme elle elle désire que ça soit pis si ça l'est pas ben... ça fait des crises pis ça stoppe là... pis là tu te ramasses tu pars t'as le goût pis tu finis t'es chacun sur ton bord du lit pis c'est pu rien, il se passe pu rien ou ben ça arrête en plein milieu. Je trouvais ça dur de gérer ça... (Rémi, entrevue 1, 24 min 21 s).

En plus d'être impactée par leurs conflits quotidiens, la sexualité de Rémi est devenue insatisfaisante puisqu'il se sentait peu pris en considération par sa partenaire dans ses désirs et besoins sexuels. Pour Rémi, Pierre et Paul, la sexualité représente une source majeure d'insatisfaction dans le couple. Si Jacques a nommé la sexualité comme étant un aspect essentiel à une relation de couple, il ne l'a toutefois pas identifié comme une source de conflits.

Pour Pierre, c'est davantage la fréquence de la sexualité qui cause des frustrations dans son couple. Il indique que

[...] dès le moment que ça s'est mis à se distancier ça s'est mis à me déranger beaucoup beaucoup. Plus c'est allé avec les années plus ça m'a dérangé (Pierre, entrevue 1, 7 min 3 s).

La fréquence des rapports sexuels avec sa partenaire semble avoir une influence importante sur la qualité de sa relation conjugale. Pierre explique que «...ne pas être d'accord pour avoir une sexualité aussi fréquente que moi je voulais ça voulait dire que l'autre m'aimait pas assez» (Pierre, entrevue 1, 6 min). Il mentionne en avoir déjà discuté avec sa conjointe, mais il n'y avait pas de changement dans la fréquence de leurs relations sexuelles. Face à l'inaction de sa partenaire, Pierre voyait

[...]un manque d'amour là-dedans, un manque de désir envers moi c'était un manque d'amour, un manque de désir de sexualité... (Pierre, entrevue 2, 1^{re} partie, 4 min 30 s).

L'insatisfaction de Paul à l'égard de la sexualité fait davantage référence à la qualité de ses rapports sexuels plutôt qu'à leur fréquence. Paul mentionne qu'il est très important pour lui de satisfaire les besoins de sa conjointe, mais que cet objectif est difficile à atteindre parce qu'ils ne communiquent jamais leurs désirs. La sexualité devient une source d'insatisfaction et de frustrations puisqu'il s'efforce de répondre aux désirs de sa partenaire, sans toutefois en connaître la nature.

3.5.2 Un manque de communication

L'élément de la communication au sein du couple est soulevé par trois de nos participants. Pierre, Paul et Jacques identifient la communication comme étant une source de frustrations et de conflits au sein de leur couple.

Pierre explique qu'il perçoit parfois un manque de respect dans la façon dont sa partenaire s'adresse à lui. Il lui reproche aussi sa manière d'éviter de répondre à ses questions qui, selon lui, sont assez simples. Pierre explique que ce comportement de la part de sa partenaire lui cause beaucoup de frustrations puisqu'il le perçoit comme une atteinte personnelle.

Quant à Paul, les conflits associés à la communication sont occasionnés par sa tendance à tout garder pour lui-même par crainte de blesser l'autre, d'être jugé ou encore de déplaire. Alors que Pierre attribue les conflits liés à la communication à sa partenaire, il en est tout le contraire pour Paul puisque ceux-ci semblent issus de sa propre retenue.

Jacques indique que c'est l'ensemble de la communication dans son couple qui pose problème. Il considère que lui et sa partenaire ne discutent pas des choses importantes

entre eux. Cette communication superficielle, de part et d'autre des deux partenaires, semble créer des non-dits ainsi que des insatisfactions dans le couple.

3.5.3 Les menaces de ruptures

Dès les débuts de sa relation de couple avec sa partenaire, Rémi mentionne qu'elle menaçait de le quitter. Sa conjointe l'a expulsé de leur appartement une première fois après 8 mois de relation. C'est après quelques jours qu'il lui aurait téléphoné pour lui demander s'il pouvait revenir habiter avec elle, ce qu'il a fait. Si on en croit les propos de Rémi, ce mouvement de rupture et de réconciliation semble s'être produit à plusieurs reprises pendant sa relation de couple. À chaque nouveau conflit, Rémi craignait d'être expulsé par sa conjointe, ce qui alimentait aussi la tension dans le couple et engendrait par la suite de nouveaux conflits.

Jacques a aussi indiqué qu'il arrivait à sa conjointe de brandir des menaces de séparation. Ces menaces haussaient aussi les tensions dans leur couple. Si Jacques n'était pas expulsé du domicile comme Rémi, c'est sa conjointe qui quittait l'appartement en le laissant derrière elle. À travers 12 ans de vie commune, sa partenaire lui a signifié à 5 ou 6 reprises qu'elle ne désirait plus vivre avec lui pour ensuite quitter leur appartement. Jacques a toujours réussi à retrouver sa partenaire après quelques heures ou encore quelques jours. Lorsqu'il la retrouvait, il prenait la responsabilité de leurs querelles sans en savoir la nature. Jacques explique que c'était sa manière de régler leurs conflits et il croit que cela a toujours donné de bons résultats puisque sa conjointe décidait toujours de revenir au logement. C'est aujourd'hui que sa conjointe lui a signifié qu'elle n'a jamais été sérieuse dans ses menaces de rupture. Jacques rapporte beaucoup de confusion au sujet des propos de sa conjointe et ressent une certaine frustration. Il n'a jamais discuté de ce sujet avec elle.

3.5.4 Et s'ajoutent d'autres insatisfactions

Deux participants ont indiqué qu'une source d'insatisfaction dans leur couple est liée aux réponses de leur partenaire qu'ils jugent inadéquates pour combler leurs besoins. Pierre raconte qu'à un certain moment, il voyait quotidiennement des comportements ou encore des attitudes chez sa conjointe qui faisaient en sorte qu'il se sentait rejeté ou abandonné. Il explique que

[...] si ma conjointe oubliait quelque chose, ça me dévastait ça me me...
je comprenais pas comment ça se fait qu'elle m'aimait pas assez pour
avoir des petites attentions là (Pierre, entrevue 1, 7 min 40 s).

Jacques mentionne que sa conjointe ne lui démontre que très peu de signes d'affection alors qu'il aimerait en avoir davantage. Même s'il dit lui avoir fait part de ses désirs, Jacques explique que sa partenaire n'a pas vraiment changé. Ses désirs de recevoir des marques d'affection demeurent les mêmes. Ils représentent toujours une source d'insatisfactions et de frustrations dans son couple.

Une autre source de conflits identifiée par Pierre et Rémi est l'éducation des enfants. La perception qu'ils avaient de l'éducation des enfants ne semblait pas être partagée avec leur partenaire.

Pierre raconte que sa conjointe n'était pas souvent d'accord avec la manière dont il éduquait sa fille. Selon lui, elle le trouvait trop «libéral» sur certaines choses et trop strict sur d'autres, ce qui créait beaucoup de discussions entre eux. Cependant, il mentionne qu'aujourd'hui, sa conjointe lui donne raison sur les décisions qu'il a prises au sujet de sa fille.

Rémi mentionne aussi qu'il y avait plusieurs conflits avec son ex-conjointe par rapport à l'éducation des enfants. Lorsqu'il donnait son opinion sur l'éducation des enfants de sa conjointe, cela créait presque automatiquement un conflit. Il indique que «[...] si je me mêlais de comment elle élevait ses enfants, ça c'était une grosse affaire, elle

pognait les nerfs avec ça, elle pétait une coche» (Rémi, entrevue 1, 50 min 20 s). Par contre, si sa conjointe se permettait de le critiquer sur la façon dont il élevait ses filles il percevait l'obligation d'être en accord avec elle. L'éducation des enfants, autant ceux de sa conjointe que les siens, étaient une source de conflits dans la relation de couple de Rémi.

Une autre source de conflits identifiée par Rémi et Paul est le contrôle exercé par leur partenaire respective dans leur relation de couple. Face à sa conjointe, Rémi explique :

[...] j'étais pas habitué à quelqu'un qui avait un gros caractère de même, j'en avais jamais rencontré... quelqu'un qui avait autant de caractère tsé... autant de contrôle sur quelqu'un... elle était assez contrôlante... (Rémi, entrevue 2, 5 min 40 s)

Ainsi, le contrôle exercé par sa partenaire est le principal facteur qui a rendu Rémi «extrêmement malheureux». Il ressentait beaucoup de pression de la part de son ex-conjointe pour prendre ses distances avec ses enfants ou ses amis. Il percevait aussi un contrôle de sa conjointe sur son emploi, puisqu'elle pouvait lui reprocher ses heures de retour ou encore les heures supplémentaires qu'il faisait. Ainsi, Rémi ne se sentait pas libre de faire ce qu'il voulait dans sa relation de couple.

La description que Paul fait de sa conjointe est similaire lorsqu'il explique que

[...] elle [*sa conjointe*] prend beaucoup de place dans la maison parce qu'elle est de nature contrôlante pis elle aime ça contrôler pis des fois c'est peut-être désespérant parce que des fois elle a besoin de tout savoir pis de tout... pas de tout faire, mais pas loin là... (Paul, entrevue 1, 2^e partie, 17 min 20 s).

Ainsi, Paul ressent plusieurs frustrations face au contrôle qu'exerce sa partenaire sur tout ce qui se passe dans la maison. Si l'aspect structurant de sa partenaire a pu être un élément d'attraction chez Paul, il a aussi été une source de frustrations pour lui.

Le contrôle exercé par la partenaire chez Paul et Rémi est donc perçu à la fois comme un aspect positif ainsi qu'une source de frustrations au fil de la relation. Le contrôle, voire la prise en charge par la partenaire a pu susciter leur désir ainsi que leur intérêt, mais il est devenu avec le temps une source de frustrations dans leur couple puisqu'ils se sentaient brimés.

L'entourage du couple semble aussi créer des sources de tension entre les partenaires. Pierre et Jacques identifient cet élément comme une source de conflits dans leur couple.

Pierre explique qu'à certains moments, sa fille pouvait recevoir plusieurs amis à la maison, ce qui créait des conflits avec sa conjointe. Monsieur appréciait la compagnie des enfants et le plaisir qu'ils lui apportaient, alors que sa partenaire ressentait beaucoup de pression à répondre à leurs besoins.

Jacques explique quant à lui que lors d'une visite de sa sœur, sa conjointe aurait eu un conflit avec le mari de celle-ci. Face à la présence des membres de la famille de Jacques, sa partenaire l'a menacé de le quitter ou encore de quitter l'appartement pendant leur séjour. Pour résoudre le conflit, Jacques a pris la décision de déplacer les membres de sa famille dans un hôtel. Il indique que sa partenaire maintient toujours une attitude réfractaire à l'endroit des membres de sa famille, alors que lui doit se montrer courtois à l'égard de ses enfants. Cette situation cause plusieurs tensions dans leur couple.

Ainsi, plusieurs sources de conflits viennent teinter les relations de couple de nos participants. Alors que la nature de certains conflits correspond à ce que la majorité des couples peuvent vivre, d'autres semblent plus singuliers, notamment les menaces de ruptures répétées ainsi que le contrôle exercé par la partenaire. Notons que l'importance que les participants accordent à la nature des sources de conflits semble

aussi les exacerber. Les conflits qu'ils vivent ont un impact important sur la perception qu'ils maintiennent sur leur vie de couple.

3.6 Leur couple pendant les délits sexuels

Dans cette section, nous aborderons la perception de leur relation de couple lors des délits sexuels ainsi que la perception qu'ils avaient d'eux-mêmes pendant cette même période.

3.6.1 La dynamique de couple pendant la période des abus sexuels

Voici ce que Rémi rapporte lorsqu'il est questionné sur sa dynamique de couple dans la période où il a commis ses délits sexuels :

[...] elle se pognait avec moi en début de soirée, là faut aller se coucher, ça te tente même pas d'être couché à côté d'elle pis si tu vas pas te coucher à côté d'elle ben là tu dors sur le sofa... une autre chicane qui éclate! Tu reviens te coucher à côté d'elle pour pas qu'il y ait de chicane pis... tu te couches pis t'es malheureux pis tu continues de vivre ça tous les jours (Rémi, entrevue 1, 4 min).

Malgré qu'il s'est dit malheureux au sein de sa relation de couple, Rémi est tout de même demeuré investi en arguant qu'il ne pouvait pas s'imaginer vivre sans sa conjointe. Même s'il cherchait à éviter les conflits avec sa partenaire, ses choix et ses décisions faisaient en sorte qu'il y avait toujours des conflits qui éclataient. Rémi se sentait coincé dans sa relation de couple par le contrôle qu'il subissait de la part de sa conjointe. Face à cela, il a fait le choix de se montrer « sous son vrai jour » et de ne plus simplement répondre aux besoins de sa conjointe. Toutefois, le choix de s'affirmer et de montrer davantage d'individualité a provoqué des « flammèches » dans sa relation de couple, en créant plusieurs conflits. Rémi croit que ses comportements sexuellement transgressifs ont été pour lui une « porte de sortie ». Il était incapable de prendre la décision de mettre un terme à sa relation de couple et d'affronter sa conjointe. En commettant des délits sexuels sur l'enfant de cette dernière, il croyait que sa partenaire allait prendre la décision de cesser leur relation de couple. Une fois de plus, il remettait à sa conjointe le contrôle de leur relation.

Les autres participants rencontrés ont aussi abordé leur perception de leur dynamique de couple lorsqu'ils ont commis leurs délits sexuels.

Pierre rapporte sa perception des débuts de sa relation de couple avec sa partenaire. Il la trouvait envahissante et ne souhaitait pas s'investir aussi rapidement dans une relation. Pour Pierre, sa relation de couple n'était « affectivement pas solide » à ce moment. Il était submergé par sa colère découlant de sa relation antérieure et du fait qu'il se sentait injustement traité en ne recevant pas l'attention à laquelle il s'attendait. Les premiers abus sexuels de Pierre sont survenus dès les débuts de sa relation de couple avec sa partenaire.

Au fil de leur relation, Pierre raconte que leur emploi du temps respectif, à lui et à sa conjointe, a fait en sorte qu'ils se côtoyaient très peu. À cet effet il mentionne que « [...] on se croisait dans les marches » (Pierre, entrevue 2, 1^{re} partie, 33 min 40 s) pour décrire sa relation de couple à sa partenaire, et ce, pendant plusieurs années. Pierre se sentait rejeté et abandonné dans sa relation. Il se questionnait à savoir s'il devait se séparer puisqu'il n'était pas aimé comme il le souhaitait. Quant à la sexualité, qui est pour lui essentielle dans une relation de couple, il raconte que la fréquence de leurs rapports sexuels dans les 2 dernières années avant d'autres délits sexuels était « vraiment très disparate » (Pierre, entrevue 2, 1^{re} partie, 35 min 27 s). Les abus sexuels de Pierre se sont produits dans un contexte d'incertitude et d'angoisses face à sa relation de couple. C'est avec le recul que Pierre comprend que la relation qu'il avait bâtie avec ses victimes répondait davantage à ses besoins affectifs qu'à sa relation avec sa partenaire.

Jacques vivait aussi beaucoup de frustrations dans son couple au moment de ses délits sexuels. En raison de ses menaces de rupture, il craignait que sa conjointe le quitte définitivement. Leur relation semblait sur le point d'éclater puisqu'ils se querellaient constamment. En plus de vivre des difficultés financières, Jacques voyait sa conjointe

vivre des tensions avec des membres de sa famille à lui. Ainsi, il a senti l'obligation de faire un choix entre la relation avec sa conjointe et envoyer sa famille à l'hôtel tout en payant les frais afférents. Malgré son choix en faveur de sa conjointe, Jacques se sentait rejeté par cette dernière. Après de sa victime, il se sentait aimé et valorisé. Jacques admet que c'était la première fois qu'il aimait quelqu'un lorsqu'il parle de sa relation avec la victime.

Concernant sa vie de couple, Paul explique que

[...] c'est comme si j'avais passé un peu à côté de ma vie... j'avais mis ma vie sur pause pour quelqu'un d'autre pis j'ai pas été capable d'être moi-même pis d'être heureux là-dedans... (Paul, entrevue 1, 2^e partie, 14 min 5 s).

Il ajoute que « [...] c'était pas mon choix d'être en couple... je le subissais, mais je voyais pas d'autres alternatives » (Paul, entrevue 2, 21 min 30 s). Monsieur croit que pendant cette période, lui et sa conjointe pensaient tous deux à la séparation, mais ils n'ont jamais verbalisé leurs pensées. Paul croit que sa conjointe a maintenu la relation en raison des enfants, alors que pour lui, c'est à cause de son manque de courage à s'affirmer et à prendre une décision qu'il est demeuré investi dans la relation. Il se sentait aussi « toléré » par sa partenaire à ce moment. Il se voyait comme un étranger dans sa relation de couple et il était rarement fébrile de retourner à la maison après ses journées de travail. Il préférait vaquer à ses occupations plutôt que de se retrouver à la maison avec sa conjointe.

Malgré une perception plutôt négative de sa vie de couple, Paul croit tout de même qu'il y avait certains avantages puisqu'il est demeuré dans cette relation. Il réalise que c'est grâce à cette expérience de couple qu'il est devenu ce qu'il est aujourd'hui. Paul pense que ses délits sexuels ont répondu aux besoins sexuels qu'il ne pouvait satisfaire avec sa conjointe : ils étaient une échappatoire au choix qu'il avait fait d'être en couple

avec une femme. Il semble avoir répondu à ses questionnements en lien avec son orientation sexuelle dans ses délits sexuels qu'il a commis contre de jeunes garçons.

3.6.2 Leur perception d'eux-mêmes pendant cette période

Tous nos participants ont abordé leur perception d'eux-mêmes dans leur relation de couple au moment de leurs délits sexuels. Plusieurs éléments semblent ressortir des verbatim, notamment l'impression de ne pas être à la hauteur, de devoir égaler leur partenaire et une volonté de répondre aux désirs de l'autre tout en ignorant les leurs.

L'impression de ne pas être à la hauteur des attentes dans leur couple est partagée par Paul et Jacques. Paul se compare à sa conjointe pour évaluer sa capacité à répondre à ce qu'il croit être des exigences. Il fait référence au temps qu'il passe à s'occuper des enfants puisqu'il considère que sa conjointe en fait davantage. Il ressent une certaine déception de lui-même face à son constat. Jacques, quant à lui, a l'impression de ne pas être à la hauteur des attentes de sa partenaire. Il indique qu'il doit se montrer plus intelligent ou encore plus compréhensif qu'elle pour espérer être à son niveau. Jacques se responsabilise entièrement de l'insatisfaction de ses besoins puisqu'il estime qu'il aurait dû agir différemment au début de sa relation avec sa conjointe. De plus, il croit qu'il devrait être davantage en mesure de décoder ce qu'elle ne lui dit pas. Il explique cet élément en disant : «[...] je crois qu'elle m'aime aussi... Mais... elle ne parle pas, elle est comme j'ai dit, très intelligente, il faut que moi je... c'est ça...» (Jacques, entrevue 1, 40 min 5 s).

Pierre, Paul et Rémi semblent accorder beaucoup d'importance à répondre aux besoins de leur partenaire au détriment de la satisfaction de leurs propres besoins. Paul croit qu'il a tendance à s'oublier dans sa relation conjugale et il considère que les désirs de sa partenaire sont beaucoup plus importants que les siens. Rémi, quant à lui, indique que dans sa relation avec son ex-conjointe, il a été «[...] comme un acteur dans cette relation-là au début pis j'ai toute fait ce que je pouvais pour la faire attacher...»

(Rémi, entrevue 1, 29 min 50 s). En étant capable de décoder ce qu'elle aimait, Rémi a été en mesure de se fondre aux désirs de sa partenaire tout en dissimulant ce que lui était et voulait réellement.

Pierre se perçoit comme étant quelqu'un «d'étouffant» dans une relation de couple. Par son avidité affective, il explique que, quand il rencontre quelqu'un, il a tellement envie d'être en relation qu'il devient étouffant pour sa partenaire et que celle-ci peut se sentir écrasée. La pression qu'exerce Pierre sur sa partenaire afin qu'elle comble ses besoins, de la manière qu'il le désire, influence sa manière d'agir dans sa relation conjugale.

3.7 Aujourd'hui ce qu'ils pensent de leur partenaire

Tous nos participants ont abordé la perception qu'ils maintiennent aujourd'hui de leur partenaire. Cependant, ces perceptions diffèrent pour chacun d'entre eux dépendamment d'où ils en sont dans leur relation et ce qu'ils éprouvent face à leur partenaire ou leur ex-partenaire.

Pierre mentionne que sa partenaire est une femme vraiment importante pour lui. Elle est devenue encore plus importante à ses yeux lorsqu'elle a pris la décision de revenir auprès de lui après le dévoilement de ses délits sexuels. Pour cette raison, Pierre admet qu'il ne pourrait plus se séparer de sa conjointe. C'est pour faire la preuve qu'il sera toujours présent pour sa conjointe qu'il a décidé d'avoir cette dernière «dans la peau» en se faisant tatouer son prénom.

Jacques a une perception similaire à celle de Pierre : il considère sa conjointe comme étant la seule et unique femme importante dans sa vie. Il mentionne que

[...]pour moi, elle est la plus importante et la seule personne importante au monde. Pour moi, si elle est contente c'est ok, les autres... pour moi c'est elle et c'est tout » (Jacques, entrevue 2, 1 h10 min 20 s).

S'il indique que sa conjointe est plus importante que tout pour lui, Jacques se questionne cependant sur les raisons pour lesquelles il n'est pas tout aussi important pour elle.

Paul indique aussi que sa partenaire est une femme importante, mais pour une tout autre raison. Il explique qu'en nouant une relation de couple avec sa conjointe, il s'est en quelque sorte assuré une sécurité financière. Il croit que leur relation de couple est bâtie sur des éléments de base et que sa partenaire a davantage agi comme sa mère en lui inculquant certaines valeurs.

Finalement, seul Rémi maintient une perception négative de son ex-conjointe, non seulement aujourd'hui, mais aussi lorsqu'il était en relation avec elle. Monsieur raconte que son ex-conjointe est devenue agressive au fil de leur relation et qu'elle exerçait beaucoup de pression sur lui pour le faire «déborder». Il croit que son ex-conjointe demeurait avec lui pour les avantages qu'il lui apportait, comme réparer sa voiture ou encore subvenir financièrement à ses besoins.

Pour tous les participants rencontrés, on souligne une certaine dépendance à leur partenaire. Pour Pierre et Jacques, cette dépendance semble être de nature plus émotionnelle et ils tendent aussi à idéaliser leur partenaire. Paul, quant à lui, semble surtout dépendre de l'encadrement que sa conjointe a pu lui apporter. Pour Rémi, sa dépendance à sa partenaire semble associée aux frustrations qu'elle pouvait lui faire vivre, puisqu'il paraissait «carburer» à celles-ci.

CHAPITRE IV

DISCUSSION

Par l'intermédiaire des entrevues que nous avons réalisées auprès de nos participants, nous avons tenté de répondre à nos questions de recherche en faisant des liens avec la littérature existante. Nous détaillerons d'abord la perception de nos participants quant aux relations de couple, pour par la suite mettre en relief comment s'est déroulé le choix de leur partenaire. Finalement, nous tenterons aussi de faire des liens avec les typologies des couples de Eiger (1989) et de Wili (1975).

4.1 Le couple c'est complexe, mais nécessaire

Lorsqu'ils ont été questionnés sur leur perception des relations de couple, nos participants ont tous indiqué qu'il était nécessaire d'évoluer et de s'investir dans une telle relation. Plusieurs ont mentionné qu'ils ne se voyaient pas vivre seuls, ajoutant qu'ils seraient malheureux, voire même « misérables », selon les propos de Jacques.

Former un couple et trouver un partenaire demeure un objectif central dans la vie d'une majorité de la population. C'est ce que Lemaire (2005) affirme lorsqu'il explique que si certaines personnes tardent aujourd'hui à se marier, la « très grande majorité se précipite encore plus tôt pour vivre en couple » (p. 347). Quant à Kaufmann (2007), il considère que chez la majorité, « le couple demeure dans les esprits une référence centrale » (p. 50). Il y a une « aspiration » au couple (Hazan, 2014).

Cette volonté de s'investir dans une relation de couple paraît être très importante chez les agresseurs sexuels que nous avons rencontrés. Ainsi, Pierre venait tout juste de laisser sa conjointe, il appelait le même soir la nouvelle partenaire qu'il convoitait

pour lui faire part de son intérêt pour elle. Pour Paul, c'est par la pression des normes sociales, parce que c'est « [...] comme ça que les gens sont censés être [...] on va faire comme les autres... » (Paul, entrevue 1, 19 min 50 s) qu'il s'est accolé à ses partenaires. Jacques s'est investi dans une relation de couple alors qu'au départ, il avait peu d'intérêt envers sa partenaire. Quant à Rémi, il maintenait l'idée que de vivre seul était anormal, ce qui l'a poussé à s'investir dans différentes relations, et ce, même si dès le départ, il avait des inquiétudes et des doutes face à sa partenaire.

La volonté de vivre en couple chez nos participants paraît donc semblable à celle de la majorité de la population. Toutefois, leur motivation à s'investir dans une relation conjugale semble se différencier de celles des autres. Smadja (2011) mentionne qu'aujourd'hui le but d'être en couple ne repose plus sur la volonté de fonder une famille, mais se rapporte davantage à un accomplissement personnel ainsi qu'à l'atteinte d'une autonomie chez chacun des partenaires. L'accomplissement personnel semble être présent chez nos participants comme objectif de vivre en couple. Ils semblent associer le fait d'être en couple à une réussite sociale ou à la « normalité ». L'autonomie ne semble toutefois pas se refléter chez eux. En effet, nos participants semblent davantage s'impliquer dans une relation conjugale par besoin de dépendance à l'autre plutôt que par désir d'autonomie. Pierre souhaite une relation fusionnelle, où il veut avoir sa partenaire dans la peau et savoir qu'il est lui aussi dans la peau de cette dernière. Paul et Rémi mentionnent avoir été pris en charge par leurs partenaires respectifs, celles-ci ayant pris la majorité des décisions en ce qui a trait à leur vie de couple ou encore à leur vie personnelle. Ils font aussi référence au côté maternant de leurs partenaires, qu'ils apprécient et qui provoque aussi chez eux de la frustration. Quant à Jacques, il affirme ne plus être en mesure de considérer sa vie sans sa partenaire actuelle. Il la considère aussi comme celle qui peut le diriger dans ses prises de décision. Ainsi, les perceptions de nos participants sur leur vie de couple ne paraissent pas rejoindre l'idée d'autonomie de Smadja (2011). Elles semblent plutôt orientées vers une dépendance à l'autre, voire une fusion à leur partenaire.

Si la nécessité d'être en relation de couple semble importante pour nos participants, ceux-ci croient néanmoins que les liens conjugaux sont d'une grande complexité. Pour eux, cette complexité paraît découler de la différenciation de l'autre, notamment lorsqu'il s'agit de la reconnaissance ou encore de la satisfaction des besoins. Cette complexité à laquelle font référence les participants rencontrés peut être associée à la définition de Kaufmann (2007) de la vie de couple; une dynamique influencée, de manière constante, par des changements issus de la vie à deux. Il ajoute que la relation de couple demande, pour les deux partenaires, un travail constant ainsi qu'une compétence qui peut être parfois difficile à acquérir. Ainsi, Lemaire (2005) mentionne que les individus «qui n'auront pas été préparés dès l'enfance à exprimer leurs besoins, leurs désirs, leurs craintes et à les échanger avec leurs contemporains seront bien mal placés dans leur tentative de vie commune» (p. 52). Ces habiletés auxquelles il fait référence ciblent particulièrement les difficultés rapportées par la littérature scientifique chez les agresseurs sexuels d'enfants qui n'ont pu établir un attachement sécurisant à l'enfance (Ward *et al.*, 1995; Ward *et al.*, 1997; Marshall, W.L. et Marshall, L.E., 2010) et qui n'ont pas reçu l'encadrement nécessaire pour bien exprimer leurs besoins (Marshall W.L. et Marshall, L.E., 2010).

Nos analyses nous indiquent que nos participants présentent aussi ces difficultés sur le plan de l'attachement ainsi que sur la communication de leurs besoins. Leurs difficultés semblent créer l'idée qu'ils n'ont pas à nommer leurs besoins ainsi que leurs désirs à leur partenaire, que celle-ci devrait «savoir et connaître» ce qu'ils veulent. Pierre rapporte qu'il ne comprenait pas pourquoi il devait faire des demandes à sa conjointe afin qu'elle réponde à ses besoins. Faisant référence à la satisfaction de ses besoins, il affirme que

[...]elle avait besoin de se faire demander [...] Alors que pour moi, elle a jamais eu besoin de me le demander, j'aurais été en avant de tous ces besoins-là. J'ai comme l'exigence que l'autre soit aussi... [...] soit aussi excessif ou compulsif (Pierre, entrevue 1, 8 min 35 s).

Pierre pense que sa partenaire doit répondre à ses besoins sans qu'il ait à le demander, sinon cela provoque certaines déceptions et frustrations dans sa relation de couple. Si Pierre éprouve des difficultés à nommer ses besoins et ses désirs, ses frustrations sont aussi difficilement dévoilées à sa partenaire. Il y a une accumulation des insatisfactions, jusqu'au point d'éclatement. C'est aussi ce que rapporte Rémi lorsqu'il mentionne qu'il se conformait aux besoins de sa partenaire en campant un certain rôle. Il ne dévoilait pas ses propres désirs et ne révélait pas sa vraie nature. C'est lorsqu'il se révèle être lui-même que beaucoup d'insatisfactions se vivent dans la relation.

Des difficultés à nommer leurs besoins et leurs désirs à leur partenaire semblent présentes chez les autres participants. Paul voit des difficultés sur le plan de la communication avec sa conjointe, où il prédit les refus et imagine les attentes de celle-ci. Quant à Jacques, il paraît vivre la même situation que Pierre, où il espère que sa partenaire lui donne les mêmes marques d'affection que lui, sans avoir l'obligation de lui demander d'en faire de même. Alors qu'il croit que l'autre doit reconnaître ses besoins, Jacques maintient l'idée qu'une personne doit lui demander ce qu'elle veut afin qu'il sache, surtout sur le plan émotionnel. De façon contradictoire, Jacques s'attend à ce que sa partenaire comble ses besoins sans qu'il ait à les nommer, mais souhaite que celle-ci nomme les siens afin qu'il soit davantage en mesure d'y répondre.

Les difficultés de nos participants à nommer leurs désirs ainsi que leurs besoins semblent avoir un impact négatif sur leur niveau de satisfaction dans leur relation de couple. Puisqu'ils ne nomment pas leurs attentes à leur partenaire, leurs besoins demeurent insatisfaits, ce qui provoque des frustrations dans leur vie de couple à court et à long terme.

L'idée selon laquelle leur partenaire devrait reconnaître leurs besoins semble non seulement être issue de leurs difficultés sur le plan relationnel, mais paraît aussi découler de l'idéalisation qu'ils portent aux relations de couple.

4.2 L'idéalisation du partenaire ainsi que de la relation de couple

Le développement d'un attachement insécurisant pendant l'enfance chez les agresseurs sexuels d'enfants provoque des difficultés à s'investir de manière adéquate et saine dans une relation amoureuse à l'âge adulte. Ward *et al.*, (1997) indiquent que les agresseurs sexuels d'enfants qui démontrent un attachement anxieux/ambivalent sont caractérisés par un sentiment d'impuissance, qui est jumelé à une perception idéalisée de l'autre, et ce, en raison de la piètre estime de soi qu'ils ont envers eux-mêmes.

Alors qu'ils sont en relation avec leur partenaire, nos participants semblent avoir tous maintenu une perception idéalisée de celle-ci. Ils se comparent à elle à leur propre désavantage. Jacques met bien en évidence cette idéalisation en indiquant que sa partenaire est beaucoup plus intelligente que lui. Il ressent l'obligation personnelle de se montrer tout aussi intelligent pour bien comprendre ce qu'elle veut et ce qu'elle désire. Quant à Pierre, l'idéalisation qu'il porte à sa conjointe s'est d'abord fait voir lors de sa première rencontre, où il voyait sa capacité à prendre soin d'un homme et à répondre aux besoins de ce dernier. Elle représentait alors la femme idéale. Aujourd'hui, sa partenaire est idéalisée par la décision qu'elle a prise de revenir auprès de lui après ses délits sexuels. Pierre croit qu'il devra toujours être reconnaissant envers sa conjointe pour ce choix et qu'il ne peut plus se permettre d'être insatisfait.

Pour Rémi, l'idéalisation première de sa partenaire est liée à l'apparence physique de celle-ci, qu'il jugeait comme étant «trop belle pour lui». En second lieu, c'est sa

capacité à prendre soin de lui qui a été idéalisée. Rémi s'est alors investi rapidement et entièrement dans la relation, au détriment de ses liens avec ses enfants.

Malgré le fait que Paul décrit moins directement l'idéalisation qu'il maintient de sa partenaire, il lui octroie quand même tout le mérite pour l'homme qu'il est devenu. Paul ajoute que, contrairement à lui, sa conjointe était plus organisée et avait davantage d'initiative pour prendre des décisions, ce que lui était incapable de faire.

En se comparant à leurs partenaires de cette façon, nos participants semblent renforcer leur faible estime d'eux-mêmes puisqu'ils maintiennent l'idée qu'ils ne sont pas à la hauteur. Alors qu'ils considèrent leur partenaire comme supérieure et nécessaire pour leur satisfaction, nos participants semblent se blâmer des frustrations vécues dans la relation. Ils se sentent les seuls responsables des difficultés, renforçant ainsi leur faible estime et craignant plus amplement d'être abandonnés. Cependant, s'ils considèrent leur partenaire comme étant supérieure à eux, nos participants se montrent toutefois très critiques envers ces dernières en ce qui concerne leurs capacités à les satisfaire sexuellement. La perception qu'ils maintiennent de leur partenaire apparaît donc comme clivée; celle-ci semble idéalisée quant à ses capacités organisationnelles ainsi que de prises de décisions, mais paraît décevante et dénigrée en ce qui a trait à la sexualité. L'image positive de leur partenaire qu'ils mettent de l'avant paraît donc surfaite étant donné les critiques qu'ils peuvent aussi émettre à son endroit.

Si les participants rencontrés semblent octroyer une image plus que positive de leur partenaire au moment où ils sont en relation, ajoutons qu'ils paraissent aussi idéaliser ce que doit être une relation de couple. Malgré que certains diront qu'ils ne doivent pas rêver, ils semblent tout de même avoir des attentes irréalistes face à leur relation de couple. Le clivage entre leur perception de ce que devrait être une relation de couple et leur relation provoque plusieurs déceptions. Pour Rémi, une relation de

couple idéale est représentée par la possibilité qu'il soit le centre d'attention de sa partenaire. Celle-ci doit aussi être du même avis que lui pour éviter toute forme de conflit. Pour Rémi, la relation de couple idéale comporte une grande place à la sexualité, soit au moins 50 % de la relation, sans quoi il sera sans doute insatisfait.

D'ailleurs, la sexualité est un ingrédient essentiel à une vie de couple positive, selon nos participants. Pour ces derniers, une vie de couple positive comprend inévitablement une sexualité active et satisfaisante. Notons que les participants ne se différencient pas de la normalité par rapport à cet aspect. Bozon (2002), dans son livre *Sociologie de la sexualité*, explique que dorénavant la sexualité est devenue l'élément fondateur d'une relation de couple. Lorsque la sexualité est insatisfaisante ou voire même absente, les partenaires cherchent à dissimuler cette lacune comme si c'était un objet de honte (Smadja, 2011).

Les agresseurs sexuels d'enfants rencontrés maintiennent une perception de la place de la sexualité qui rejoint ce qui est décrit dans la littérature. Cependant, c'est en fonction de la place que la sexualité occupe selon les stades de la relation de couple que la perception diffère. Pour Bozon (2002), la sexualité dans un couple suit des phases qui se distinguent par des hausses ou des baisses des rapports sexuels. Quand la relation de couple en est à ses débuts, Bozon fait référence à la phase naissante, qui est caractérisée par une activité sexuelle «entièrement consacrée à la construction du couple» (p. 52). Les partenaires sont décrits comme étant disponibles l'un pour l'autre, créant beaucoup d'occasions pour des contacts sexuels. Dans la seconde phase, soit celle de la stabilisation, Bozon (2002) indique que l'activité sexuelle devient une habitude «d'entretien du couple» (p. 52), où le rythme de l'activité sexuelle diminue et l'engagement affectif s'amenuise. Les phases d'absence de désir se font plus fréquentes et la diversification des comportements sexuels fait davantage place à la routine. Elle ne crée pas un effet négatif pour autant, elle peut aussi avoir

un effet rassurant où les partenaires peuvent devenir plus sûrs d'eux et plus expérimentés.

Pour ce qui est des participants à cette étude, ceux-ci ne semblent pas «changer de phase» comme la description de Bozon (2002) le suggère. Ils désirent demeurer dans la première phase d'une relation de couple, aussi nommée la «lune de miel», où la sexualité prend beaucoup de place, représente le fondement de la relation et où la partenaire est idéalisée. Alors que cette dernière semble changer de phase en fonction de l'évolution de la relation (cohabitation, parentalité, etc.), les participants demeurent, quant à eux, au premier stade. Cet écart crée de l'insatisfaction et de la frustration chez les participants, puisque ce qu'ils attendent de la relation, de leur partenaire ainsi que de la sexualité devient décevant.

Être le centre de l'attention pour leur partenaire et que celle-ci réponde à leurs besoins paraissent être des aspects essentiels à une relation de couple idéale. Pierre aimerait que sa conjointe soit aussi attentionnée que lui, même s'il juge que ses comportements peuvent parfois être «excessifs». S'il dit aujourd'hui comprendre que son désir est irréal, toutefois l'absence de certaines réponses à ses besoins de la part de sa conjointe provoque des questionnements quant à la qualité de leur relation. Paul et Jacques semblent animés par ce même désir d'être le centre d'attention de leur partenaire, que ce soit par le fait de recevoir des compliments ou encore de recevoir des marques d'attention.

La relation de couple idéalisée est aussi associée, chez nos participants, à une volonté de se fusionner à leur partenaire. Alors que Jacques émet l'idée qu'un couple devient une seule et unique personne, Pierre a besoin d'avoir sa partenaire «dans la peau». Pour Paul, la fusion à sa partenaire paraît davantage associée à son besoin de communication : il aimerait tout dire à sa conjointe et tout savoir ce qu'elle ressent et pense. Ne pas être en mesure de vivre sans sa partenaire malgré les conflits paraît

aussi être un désir de fusion à l'autre chez Rémi. Cependant, ce désir de fusion semble peu bénéfique et possible étant donné les difficultés des agresseurs sexuels d'enfants à s'investir dans une relation (Ward *et al.*, 1995). L'attachement anxieux/ambivalent qu'ils ont développé les amène à maintenir la crainte d'une proximité émotionnelle avec un autre adulte et l'appréhension d'être rejeté. Découlant de ces craintes, il est probable que leurs espoirs face à une relation de couple idéale demeurent insatisfaisants.

4.3 La tolérance aux conflits et les insatisfactions dans le couple

La présence d'idéaux élevés quant à la relation de couple ainsi que face à la partenaire ne semble pas limitée aux agresseurs sexuels d'enfants que nous avons rencontrés. Rappelons que dans son étude, Kaufmann (2007) mentionne que les attentes sont généralement idéalisées au sujet de la relation de couple et que celles-ci sont la cause de sa fragilité. L'auteur explique que si le partenaire ne garantit pas une vie affective et sexuelle satisfaisante, la relation prend alors fin (Kaufmann, 2007). Ce dernier élément mentionné par l'auteur ne fait pas écho chez nos participants ni chez les agresseurs sexuels d'enfants en général. Selon Marshall (1989), les agresseurs sexuels d'enfants tendent généralement à résister à la rupture de leur couple, malgré les conflits et insatisfactions qui persistent. Leur désir de ne pas être seul, leur tendance à se percevoir comme étant responsable des difficultés ainsi que l'image qu'ils maintiennent de leur partenaire les amène à persister dans leur relation en souhaitant qu'elle s'améliore au fil du temps. Cette tolérance aux insatisfactions est aussi présente chez nos sujets puisqu'ils font état de plusieurs insatisfactions qui étaient présentes dès le début de leur relation.

La présence d'insatisfactions tôt en début de relation de couple est un élément récurrent chez l'ensemble des participants rencontrés. Dès les premières semaines de fréquentation, Pierre raconte avoir mis un terme à sa relation avec sa conjointe. Comme il était incapable de se retrouver seul, il revenait toujours auprès de sa

partenaire. La diminution marquée de la fréquence des rapports sexuels avec sa conjointe est aussi un aspect de sa relation de couple qui a suscité chez Pierre beaucoup de frustrations. Il responsabilisait des facteurs extérieurs pour expliquer la diminution de leurs rapports sexuels, tout en souhaitant que la situation revienne à la normale, sans exprimer ses besoins et désirs à sa partenaire. Selon les propos de Pierre, cette situation n'est jamais revenue à la normale ; elle s'est même détériorée au fil des années. Malgré le fait que la sexualité représente chez Pierre un élément essentiel à une relation de couple, il a maintenu sa relation, malgré son insatisfaction grandissante.

Les débuts de la relation de Paul avec sa conjointe actuelle sont teintés par une quasi-absence d'intérêt pour elle. Si la relation s'est poursuivie, c'est en raison de la décision de sa partenaire qu'ils s'engagent plus sérieusement, même si Paul n'était pas prêt à s'investir de cette façon. Malgré l'insatisfaction qu'il a ressentie, il a tout de même accepté les décisions prises par sa conjointe en choisissant de se «laisser porter par la vague». Pour Paul, le seul intérêt qu'il avait au début de sa relation avec sa partenaire, était la possibilité d'avoir des contacts sexuels. Cependant, ces contacts ne constituaient pas un réel désir pour elle et à la lumière des propos de Paul, nous pouvons nous questionner quant à son intérêt pour les femmes. Encore aujourd'hui, Paul reconnaît difficilement ce qui l'attire chez sa conjointe et croit que son intérêt est davantage axé sur les jeunes hommes. Même si plusieurs éléments étaient insatisfaisants au début de sa relation de couple, Paul a tout de même choisi de poursuivre la relation. Encore aujourd'hui, les insatisfactions demeurent présentes et Paul maintient sa relation de couple avec sa conjointe tout en expérimentant des contacts sexuels avec de jeunes hommes à l'insu de celle-ci.

Jacques, quant à lui, semble faire le choix de s'investir dans des relations même s'il sait qu'elles ne fonctionneront pas. Il mentionne qu'il pouvait rester en relation pendant trois ou quatre ans même si ce n'était pas ce qu'il recherchait comme relation

conjugale. Concernant une relation conjugale antérieure, il indique qu'avant même que sa conjointe arrive au Canada, il savait que cette relation ne fonctionnerait pas. Une semaine après son mariage, il regrettait sa décision. Alors qu'il devait compléter les documents pour faire immigrer sa conjointe au Canada, il parle de ce moment de sa vie comme étant la « période la plus misérable ». Même s'il ne voulait pas de cette relation, Jacques l'a tout de même maintenue pendant deux ans.

Jacques décrit bien le phénomène de résistance à la rupture d'une relation de couple, en indiquant, par rapport aux femmes qu'il a fréquentées, « Ok! Je reste là! *I don't have better than that*. Je n'ai pas mieux que ça. Je ne sais pas si ça va être assez » (Jacques, entrevue 2, 11 min 20 s). En lien avec sa perception des relations de couple, Jacques semble croire qu'il n'a pas le choix de s'investir auprès des femmes pour lesquelles il n'a pas d'intérêt, car il n'a pas l'espoir d'obtenir mieux. Il maintient ainsi des relations de couple où il a peu d'intérêt pour sa partenaire et dont il est insatisfait.

Rémi ne paraît pas différent des autres participants, puisque la description qu'il fait de sa relation de couple avec sa partenaire démontre plusieurs insatisfactions et conflits. Malgré le fait qu'il y ait eu des ruptures répétées dans le couple et que les conflits ont augmenté, Rémi est toujours retourné auprès de sa conjointe. Il maintenait le souhait que la relation s'améliore et qu'ils trouvent des solutions à leurs conflits, sans nécessairement faire de démarches.

4.4 Le choix du partenaire ou l'absence de choix

4.4.1 Le choix anobjectal ou opportuniste

Selon Lemaire (1979) et Eiguer (1984), le choix de l'objet amoureux est en partie issu de l'enfance du Sujet, en fonction de sa relation avec ses parents, mais aussi de la présence ou de l'absence de traumatismes. Il peut aussi être fait en fonction des désirs actuels du Sujet; que ce soit au niveau des éléments physiques et psychologiques qu'il recherche.

Nos analyses démontrent que les choix de partenaires de Paul et Jacques sont davantage passifs, alors que pour Pierre et Rémi, ils semblent plus «proactifs». Si les premiers ont mis peu d'efforts dans le choix de leur partenaire, les seconds ont semblé beaucoup plus participatifs.

Pour Paul et de Jacques, le processus de choix du partenaire semble davantage relever d'un choix anobjectal. Rappelons que ce type de choix est décrit par Lemaire (1979) comme étant le résultat d'un conformisme social, puisque la personne n'est pas en mesure d'exprimer ses désirs ainsi que ses besoins auprès des autres. Le choix anobjectal est souvent associé à des gens présentant une immaturité affective et ayant manqué d'encouragement pendant leur enfance pour qu'ils assouvissent leur besoin d'autonomie. En raison de ces manques, ces personnes en viendront à développer une dépendance à leur groupe sociofamilial et seront confrontées à bien des difficultés dans leurs tentatives de rencontrer un partenaire. Lorsque les possibilités de rencontres sont insuffisantes, les processus psychiques d'attrait et de répulsion dans le choix d'un objet amoureux ont une faible influence et le tri de partenaire ne peut se réaliser. Le choix d'un partenaire se fait alors en fonction des opportunités, sans toutefois qu'il y ait un réel pouvoir de «choisir» un partenaire correspondant à leurs préférences.

Si l'ensemble de ces aspects rejoint les principes de l'attachement anxieux que plusieurs agresseurs sexuels d'enfants ont développé dans leur enfance (Ward *et al.*, 1995; Marshall, W.L. et Marshall, L.E., 2010), Marshall (1989), cité dans Ward *et al.*, (1995) ajoute qu'il faut aussi porter une attention particulière aux pressions sociétales et culturelles. Ces pressions perçues par les agresseurs sexuels les forcent à se trouver un partenaire pour paraître normaux. Dans ce contexte, le choix du partenaire tient peu compte des désirs et les besoins de la personne.

Ces facteurs représentent bien le processus de choix d'une partenaire pour Paul qui mentionne que «[...] c'est pas moi qui a fait les premiers pas, c'est soit des suggestions des amis, par personne interposée...» (Paul, entrevue 1, 19 min 50 s). Il ajoute que

[...]c'est comme ça que les gens sont censés être pis on va suivre le pattern pis même si je sais pas à quel point y'avait une attirance [...] c'était basé sur... ok, on va faire comme les autres (Paul, entrevue 1, 20 min 10 s).

Par ses propos, Paul explique que ses relations de couple passées et actuelles, ont souvent été entamées et même terminées pour faire «comme les autres». La pression sociale ressentie semble l'avoir influencé dans son désir de s'investir dans une relation de couple. Paul mentionne que ce qui pouvait être attirant dans une relation n'était pas associé spécifiquement à sa partenaire, mais surtout à la possibilité d'être en relation et à l'opportunité d'avoir des relations sexuelles. Il a profité d'une opportunité qui s'offrait à lui, sans jamais avoir de réel désir pour sa partenaire. De plus, l'intérêt que porte Paul pour les jeunes hommes additionné au fait qu'il a abusé sexuellement de jeunes garçons nous amène aussi à penser à un choix d'objet homosexuel réprimé.

Les propos de Paul rappellent aussi la description de Lemaire (1979) concernant le choix d'objet anobjectal et la dépendance au groupe sociofamilial qui provoque des difficultés dans l'approche des autres pour faire des rencontres. Paul relate qu'à l'âge de 14 ans, ses parents se sont séparés et à la suite de la rupture, sa mère a fait une dépression. Il assumait alors de nombreuses responsabilités dans sa famille, ce qui l'empêchait de vivre une adolescence normale où il aurait fréquenté des amis. Ainsi, il semblait peu outillé et peu disponible pour approcher les autres en dehors de son milieu familial. Ajoutons que ses difficultés à nommer ses besoins et ses désirs semblent aussi être associées à la description de Lemaire (1979) en ce qui concerne le choix d'objet anobjectal.

Pour Jacques, le choix d'objet semble aussi s'être fait de façon opportuniste et passive, où il a davantage paru «se faire choisir» par sa partenaire. En effet, monsieur raconte que lors de la soirée où il a rencontré sa partenaire, il n'avait pas d'intérêt pour elle ni pour les femmes présentes. Il disait alors : «[...] il n'y a pas grand-chose pour moi» (Jacques, entrevue 2, 25 min 30 s). Jacques mentionne que c'est sa partenaire «qui l'a trouvé», tout comme c'était le cas pour ses relations antérieures puisque «[...]c'était toujours la fille qui décidait de... d'avoir une relation avec moi...» (Jacques, entrevue 1, 9 min 50 s). C'est en fonction des opportunités qui s'offraient à lui que Jacques s'investissait passivement dans différentes relations de couple.

L'approche des autres pour faire des rencontres était aussi difficile pour Jacques, qui affirme ne pas savoir comment s'y prendre pour approcher une fille. Personne n'avait pris le temps de lui expliquer comment les relations fonctionnaient. Dans ses propos faisant allusion à la dépendance du groupe sociofamilial, il explique que, dans sa famille, les valeurs culturelles voulaient qu'il marie une personne proche de l'entourage familial. Jacques a cependant refusé cette possibilité en constatant ce que devenait la relation après le mariage, c'est-à-dire une relation amicale sans sexualité.

Les difficultés d'affirmation de soi ainsi que les possibilités réduites de rencontrer des partenaires potentielles semblent être des facteurs qui ont pu influencer Jacques à faire un choix de partenaire anobjectif.

4.4.2 L'imago maternelle et le désir d'être pris en charge

Le choix d'objet amoureux en opposition aux imagos parentaux est relevé dans nos analyses chez deux de nos participants. En référence à l'imago maternelle, les sujets de notre essai doctoral semblent chercher à être pris en charge par leur partenaire, comme une mère qui prendrait soin de son enfant. Selon Lemaire (1979) et Smadja (2011), lorsque la prise en charge de la part de la partenaire est recherchée, c'est généralement en référence à la ressemblance du parent de sexe opposé pendant

l'enfance (la mère chez nos sujets). La quête d'une partenaire en fonction de la ressemblance à la mère n'est cependant pas représentative de ce que recherche Pierre, puisque ce dernier cherche davantage l'opposé de sa mère.

Pierre décrit sa mère comme étant une femme «très homme... ma mère c'était l'homme de la maison» (Pierre entrevue 1, 10 min 30 s). Il ajoute que c'était elle qui gérait tout et qui prenait les décisions alors que son père était plutôt passif. Il relate aussi que sa mère disait que les femmes étaient supérieures aux hommes dans beaucoup de domaines et qu'elle ne s'est jamais fait diriger par un homme. Les problèmes d'alcoolisme de sa mère semblent aussi avoir provoqué des répercussions dans leur relation. Sans trop savoir de quelle manière, Pierre indique que l'attitude de sa mère l'a sans doute influencé dans ses relations. Soulignons que lorsque Pierre décrit sa conjointe, il semble faire référence à son côté maternel et à sa capacité de «prendre bien soin d'un homme», ce qui est contraire à la représentation de sa mère. Il fait aussi référence à la sensualité dégagée par sa conjointe ainsi qu'à sa personnalité très douce, qui fait naître son intérêt pour elle. Si l'ensemble de ces caractéristiques est contraire à la représentation de sa mère, qu'il dépeint comme plus rustre et moins féminine, c'est en rapport à la perception maintenue de cette dernière que Pierre a «choisi» sa conjointe.

Si le désir d'être pris en charge paraît présent pour plusieurs de nos participants, cela ne semble pas les avoir influencés dans leur choix de partenaire. Si ce n'est pas la capacité à prendre en charge de sa partenaire qui a suscité l'intérêt de Paul pour sa conjointe, il demeure que cet aspect a fait naître leur relation. Pour Jacques et Rémi, cette même capacité à offrir un encadrement de la part de leur partenaire et à prendre pour eux des décisions paraît être un élément ayant alimenté leur désir et influencé leur dynamique conjugale.

4.4.3 Rémi et le réceptacle de mauvais objets

Smadja (2011), décrit un autre type de choix d'objet où le sujet investit un objet sur une base ambivalente et devient le réceptacle de ses mauvais objets. Si dans un premier temps l'objet est investi de manière narcissique et érotique, il deviendra par

la suite la cible de frustrations et de persécutions. Cette ambivalence rapportée par Smadja (2010) semble bien décrire l'investissement de Rémi auprès de sa partenaire qui, dans un premier temps, a été idéalisée par son physique. Rémi retirait une certaine valorisation d'être à ses côtés. Cependant, Rémi a rapidement été déçu par sa partenaire, par ses comportements, ainsi que ses attitudes de jalousie. Ainsi, l'objet idéalisé deviendrait un objet de déception et de trahison, comme le rapporte Lemaire (1979). Aux côtés de sa partenaire, Rémi dira qu'il peut être essentiel à cette dernière, pour les services et l'aide qu'il peut lui apporter, mais dira aussi qu'il est victime de son emprise et de ses comportements jaloux et agressifs. La perception de Rémi de sa partenaire se rapporte à la dynamique pulsionnelle sado-masochique d'un sujet ayant fait un choix d'objet comme réceptacle de mauvais objets intériorisés. Le sujet peut alors se percevoir comme un sauveur et à d'autres moments, comme une victime (Lemaire, 1979; Smadja, 2010).

Soulignons que dans les relations de couple se déroulant dans le contexte des abus sexuels de nos participants, seuls les propos de Rémi faisaient allusion à ce type de choix d'objet. Dans une relation antérieure, Pierre a aussi paru faire ce choix d'objet, où il avait l'impression d'être un sauveur pour sa partenaire, mais aussi une victime des comportements de cette dernière.

4.5 Les débuts de la relation

Pour chacun des participants, les débuts de leur relation conjugale ont semblé difficiles et peu d'entre eux font référence à une période de «lune de miel». Rapidement, nos participants semblent avoir ressenti des frustrations dans leur relation de couple. Plutôt que de mettre un terme à leur relation parce que leurs besoins n'étaient pas satisfaits dans une relation de courte durée, comme le spécifie Lemaire (2005), nos participants sont demeurés et ont maintenu leur relation, malgré leurs insatisfactions.

Après avoir mis un terme à une relation de plusieurs années, Pierre a cherché à s'investir aussitôt dans une nouvelle relation. Malgré le désir qu'il éprouvait pour sa nouvelle partenaire, Pierre a mis un terme à la relation rapidement, par crainte de

s'investir à nouveau. Ses appréhensions étaient éphémères ; Pierre renouait aussitôt sa relation avec sa partenaire, prétextant être incapable d'être séparé d'elle. Soulignons que rapidement, en début de relation avec sa partenaire, Pierre a commis des délits sexuels auprès d'une première victime.

L'investissement rapide et intense dans une nouvelle relation semble aussi avoir été la source d'une insatisfaction chez Paul. Alors qu'il ne voulait pas s'investir aussi hâtivement, il a tout de même accepté et toléré les choix de sa partenaire afin qu'ils cohabitent ensemble en ne démontrant aucune opposition.

Pour Jacques, les débuts de sa relation avec sa partenaire ont été marqués par la maladie de cette dernière. Alors qu'il disait ne pas avoir d'intérêt pour sa partenaire, Jacques s'est retrouvé à prendre soin d'elle et à devenir une figure de référence pour les filles de cette dernière.

Si Rémi décrit un certain «coup de foudre» pour sa partenaire en raison de sa beauté physique, il mentionne tout de même avoir éprouvé de la frustration envers elle, et ce, dès les premières rencontres. Il souhaitait mettre un terme à ses contacts avec elle et ne désirait pas la rappeler, mais comme elle avait eu l'initiative de lui téléphoner, Rémi a poursuivi la relation.

Ainsi, les différentes relations de nos participants semblent avoir débuté de façon chaotique, où des insatisfactions et tensions s'avéraient déjà présentes, même après quelques jours de fréquentation.

4.5.1 La dynamique de couple : entre la dépendance et le pouvoir sur l'autre

La dynamique de couple de nos participants est représentée par deux des quatre catégories des typologies de Willi (1975) et de Eiguer (1998). Les dynamiques de couple identifiées sont celles de la collusion orale (anaclitique) et de la collusion sado-anale (perverse).

Au terme des analyses des verbatim de nos participants, différentes dynamiques de couple ont été identifiées. Lorsque nous nous attardons à la dynamique de couple de Pierre et de Paul, nous pouvons inférer que celle-ci s'apparente à la collusion orale de Willi (1975) ou encore à la structure anaclitique (dépressive) de Eigner (1998). Cette dynamique de couple est représentée symboliquement par une relation mère-enfant, où un des partenaires va prendre en charge l'autre. Le jeu des projections ainsi que des introjections pousse les partenaires à maintenir leur rôle respectif, soit celui d'être pris en charge (enfant) ou de prendre en charge (parent).

Découlant du choix d'objet en fonction des imagos parentales, la dynamique de couple est basée sur l'oralité, où le sujet a développé une fixation au stade oral en raison des carences vécues dans son enfance. Ainsi, le sujet cherche à devenir l'objet d'attention du partenaire et à se faire reconnaître de celui-ci (Dupré la Tour, 2011) en plus de craindre de le perdre. Dupré la Tour (2011), explique que les sentiments d'abandon et de non-reconnaissance par la mère amènent l'individu à développer un besoin intense et insatiable d'affection. Soulignons que la relation problématique à la mère est considérée comme un des facteurs explicatifs du passage à l'acte des agresseurs sexuels d'enfant selon une perspective psychanalytique (Balier, 1996; Bouchet-Kervella, 1996).

Les décisions prises par la partenaire de Paul pour mettre en place une structure nous indiquent que leur dynamique conjugale s'apparente davantage à celle basée sur une relation mère-enfant. Si la capacité décisionnelle et l'initiative de la partenaire de Paul ont pu sembler être des sources de frustrations en début de relation, il demeure que ces éléments ont aussi suscité son intérêt. Paul argue que c'est grâce aux capacités décisionnelles de sa partenaire qu'il est devenu plus responsable. Dans ce jeu inconscient de projections et d'introjections de chacun des partenaires, les caractéristiques de la partenaire de Paul semblent se révéler attirantes, mais aussi être à l'origine de leurs conflits conjugaux. Ainsi, Paul a semblé retrouver chez sa

partenaire ce qu'il n'a pas eu l'occasion d'obtenir de la part de sa mère, puisque cette dernière souffrait de dépression et qu'il s'est vu devenir le responsable de la famille.

La dynamique de couple de Pierre s'apparente aussi à celle dite orale ou anaclitique. Elle est davantage associée au désir de Pierre que sa partenaire comble ses besoins et ses désirs, plutôt qu'à sa capacité de prendre des décisions. La volonté de Pierre d'être le centre d'attention et d'être pris en charge par sa partenaire rappelle les éléments nommés par Dupré la Tour (2011) qui découlent des sentiments d'abandon et de non-reconnaissance de la mère chez le sujet. Pierre a souffert de l'alcoolisme de sa mère ainsi que de sa froideur et il semble que c'est en réponse à ces manques qu'il recherche une attitude plus maternelle chez une partenaire. Il présente aussi d'importantes craintes de perdre sa partenaire et lorsque celles-ci se sont réalisées à la suite des délits sexuels qu'il a commis, il considérait sa vie comme étant sans valeur en l'absence de sa conjointe. Malgré le fait qu'elle soit revenue auprès de lui, Pierre appréhende toujours la possibilité de la perdre à nouveau.

Joubert (2003) stipule que dans le couple oral ou anaclitique, il existe un déséquilibre important entre les liens narcissiques et libidinaux. En raison de l'envahissement des liens narcissiques sur la relation conjugale, la sexualité occupe alors peu de place, provoquant un désintérêt ou encore un refus de contacts sexuels dans le couple. En ce qui concerne nos participants, ils n'ont pas manifesté de désintérêt face à la sexualité, bien au contraire. Pour Pierre, la sexualité représente l'ingrédient le plus important dans une vie de couple et Paul se disait aussi insatisfait de la faible fréquence (selon lui) des rapports sexuels avec sa conjointe. Cependant, ce désintérêt pour la sexualité est apparent chez les conjointes de ces participants si l'on se fie aux propos de ces derniers. Puisque la dynamique de couple se construit à deux, se pourrait-il que la position plus maternelle des conjointes à l'égard des participants, ait suscité un désinvestissement des relations sexuelles?

La dynamique de couple de Rémi s'apparente à celle décrite par Willi (1975) comme la collusion «sado-anale» ou encore la structure de type perverse d'Eiguer (1998). Selon Hurni et Stoll (1996), ce type de relation de couple comporte des attaques ainsi que des ripostes de la part de chacun des partenaires et ceux-ci sont des éléments fondateurs de la relation de couple. En l'absence d'enjeux de domination et de résistance, la relation perd de l'intérêt pour les partenaires. Willi (1975) ajoute que dans ce type de relation, il y a un partenaire qui campe davantage un rôle actif et l'autre, un rôle passif. Le partenaire actif projette sur l'autre ses désirs de soumission, de dépendance et d'angoisse de séparation, alors que le partenaire passif projette ses désirs d'autonomie ainsi que ses fantasmes d'infidélité sur le premier. La domination du partenaire actif ainsi que les jeux de projections et d'introjections amènent le partenaire passif à développer une dépendance affective envers l'autre qui se sentira par la suite étouffé dans la relation, provoquant un désir d'autonomie et des fantasmes d'infidélités.

Dans la relation conjugale de Rémi, les enjeux de domination et de destruction de l'autre paraissent présents. Autant Rémi que sa partenaire, tous deux désiraient contrôler et posséder l'autre, ce qui a provoqué des comportements d'opposition agressifs à plusieurs moments. Les querelles ainsi que les conflits semblent avoir été au cœur de leur relation, voire même en représenter un élément fondateur. Alors que Rémi semblait vouloir prendre un certain contrôle sur sa partenaire, c'est davantage cette dernière qui avait une emprise sur lui. Malgré les tentatives de ripostes de Rémi à l'égard de sa partenaire, il demeurait toujours investi dans la relation, et ce, malgré le fait qu'il se disait malheureux et «incapable de vivre sans elle». Rémi semble avoir subi les enjeux de destruction de la part de sa conjointe, alors qu'il demeurait dans sa relation de couple malgré les comportements agressifs de sa conjointe et les sentiments dépressifs qu'il ressentait. Le contrôle et la domination de la partenaire de Rémi ont aussi eu un impact sur leur sexualité, puisqu'il rapporte que les relations sexuelles devaient se dérouler comme elle le désirait sans quoi il n'y en avait pas.

Les propos de Jacques sur sa relation amoureuse nous amènent à inférer que celle-ci s'apparente à la collusion narcissique de Willi (1975) ou encore à la structure narcissique d'Eiguer (1998). Dans la collusion narcissique, un des partenaires incarne l'Idéal du Moi de l'autre, puisque le Moi de celui-ci s'avère défaillant. Eiguer (1998) parle alors des interactions sado-masochistes, où un partenaire cherche à mettre en évidence les défaillances de l'autre. Cette défaillance provoque chez l'individu un désir de symbiose totale avec le partenaire, dans l'espoir de voir son propre narcissisme évalué à la hausse. Joubert (2003) rapporte aussi que dans les dynamiques de couple narcissiques, les partenaires aspirent à une fusion totale.

En lien avec sa dynamique de couple, Jacques rapporte sa perception de voir deux personnes ne faisant qu'une seule partie, ce qui fait référence au désir de symbiose totale nommé par Willi (1975). Dans sa volonté d'être avec sa conjointe, Jacques indique que celle-ci lui a fait vivre l'expérience des liens familiaux, en l'introduisant à ses enfants et petits-enfants. Lorsqu'elle était malade, Jacques raconte être devenu une figure importante pour les membres de sa famille, puisqu'il les informait de l'état de santé de leur mère. La dynamique de couple de Jacques paraît donc caractérisée par les différents avantages que sa partenaire pouvait lui apporter, autant sur le plan familial que sur celui de l'intelligence qu'il lui accorde.

Jacques démontre bien les enjeux inconscients de la relation lorsqu'il parle de sa partenaire. Il explique qu'il doit se montrer aussi intelligent qu'elle pour comprendre ce qu'elle désire et attend de lui, car selon lui, il n'est pas vraiment un homme intelligent. Les enjeux de pouvoir semblent aussi se manifester par les crises de colère de sa conjointe pendant lesquelles elle laisse croire qu'elle veut mettre un terme à leur relation. Ces comportements de la part de sa conjointe ont eu un impact important chez Jacques, puisqu'il cherchait toujours à la retrouver en s'excusant, même si bien souvent il ne savait pas pour quelles raisons il devait s'excuser.

Selon Joubert (2003), la sexualité est souvent problématique dans ce type de couple, car elle est parfois évitée ou même absente pendant de longues périodes. Alors que Jacques mentionne que la sexualité dans une relation est importante, surtout lorsqu'il fait référence à d'autres membres de sa famille qui ne vivent pas de sexualité, il ne parle que très peu de la sienne dans sa relation avec sa partenaire. Contrairement aux autres participants, Jacques est le seul à ne pas avoir parlé de sa sexualité avec sa partenaire, semblant absente ou ne pouvant être abordée. On pourrait dire que, dans son couple, les rapports sexuels sont évités en acte et/ou en paroles.

4.6 Le degré de satisfaction de la relation dans le contexte des délits sexuels

En portant un regard sur le choix de partenaire de nos participants et leur dynamique conjugale, il est peu étonnant de constater qu'ils étaient insatisfaits de leur relation de couple, et ce, souvent bien avant leurs délits sexuels. Cependant, les délits sexuels des participants semblent avoir été perpétrés dans un contexte où la relation conjugale devenait de plus en plus insatisfaisante et où ils se sentaient peu aimés et investis par leur partenaire. Alors que Ward *et al.*, (1997) décrivent l'intimité comme une relation basée sur le respect mutuel des partenaires ainsi que leur capacité à partager un contenu émotionnel tout en y investissant du temps et des efforts pour contrer la rupture lors de conflits, il semble que la relation conjugale de nos participants ne correspond pas à cette définition.

Dans le contexte entourant leurs délits sexuels, les participants que nous avons rencontrés ont décrit leur relation conjugale comme empreinte de plusieurs conflits et insatisfactions, dont plusieurs étaient présents depuis le début de la relation. Alors que les participants se sont efforcés de maintenir leur relation malgré les tensions, ces efforts n'étaient pas accompagnés de stratégies de résolution de conflits adéquates. Il s'agissait davantage d'efforts tacites, marqués par des souhaits que la relation se rétablisse d'elle-même. Alors qu'ils auraient sans doute dû mettre un terme à la relation en raison des insatisfactions apparues précocement dans leur relation, comme

le mentionne Lemaire (2005) au sujet des relations de courte durée, nos participants ont maintenu leur relation conjugale. Comme il n'y avait pas de solutions adéquates aux insatisfactions ressenties, celles-ci se sont poursuivies et se sont amplifiées.

De plus, la définition des auteurs concernant l'intimité d'une relation fait aussi référence au partage du contenu émotionnel de chacun des partenaires, ce qui paraît aussi peu présent dans les relations conjugales de nos participants. Les raisons sont diverses pour ne pas partager leur contenu émotionnel à leur partenaire. Pour Pierre, si sa partenaire l'aimait autant que lui, elle aurait dû savoir ce qu'il ressentait ou encore ce qu'il voulait, il n'avait pas à le dire. Paul, quant à lui, ressentait une certaine fermeture de la part de sa partenaire à aborder leurs émotions, justifiant ainsi ses propres difficultés à parler de lui-même alors qu'il reconnaît qu'il gardait tout pour lui. Jacques avait le désir que sa conjointe lui dise qu'elle l'aime, mais que, si elle ne le lui disait pas, c'était sans doute parce qu'elle était plus intelligente et qu'il devait en faire tout autant. Rémi semblait croire qu'il ne pouvait partager ce qu'il ressentait à sa partenaire puisque celle-ci aurait sans doute pu profiter de sa vulnérabilité. Ainsi, le partage du contenu émotionnel était peu présent dans la relation conjugale de nos participants, voire absent. Cette absence de partage, en plus du manque de stratégies adéquates devant les conflits, ont provoqué une amplification des insatisfactions ainsi que des conflits.

Le contexte entourant les délits sexuels de nos participants semble aussi correspondre au moment où ces derniers se sentaient peu investis et aimés dans leur relation. Paul maintenait l'impression d'être «toléré» par sa conjointe et être comme un «étranger» dans sa vie de couple; Jacques se sentait rejeté par sa partenaire en plus de croire qu'il n'était pas à la hauteur et qu'il allait la décevoir tôt ou tard, Rémi ne voyait plus comment il allait pouvoir se sortir de sa relation de couple et Pierre ne se sentait pas aimé à la hauteur de ce qu'il aurait souhaité. Alors qu'ils semblent tous vivre une grande détresse par rapport à leur partenaire, leurs difficultés sur le plan des habiletés

sociales, de la résolution de conflits ainsi que leurs déficits d'attachement semblent les avoir amenés à se tourner vers une victime qui répondrait alors à leurs besoins. Les enjeux de pouvoir présents dans la relation de couple de Rémi semblent avoir joué un rôle dans les abus sexuels qu'il a commis à l'endroit de la fille de sa conjointe, alors qu'il cherchait une porte de sortie pour mettre un terme à sa relation. Alors qu'il avait établi un lien de confiance important avec ses victimes, les abus sexuels de Pierre semblent avoir satisfait non seulement ses besoins sexuels, mais aussi son désir de vouloir être aimé à sa juste valeur. Jacques ne se sentait pas à la hauteur de sa partenaire, étant assuré qu'il allait la décevoir. Il perçoit que sa victime lui a offert tout le contraire, c'est-à-dire des sentiments de valorisation, d'importance et d'utilité. Les délits sexuels de Paul semblent répondre à ses remises en question sur le fait d'être en couple et à l'opportunité d'explorer son orientation sexuelle.

4.7 L'importance de la sexualité

Selon Bozon (2002) la sexualité est désormais devenue l'assise de la relation de couple. Lorsqu'elle n'est pas satisfaisante, elle est le signe de difficultés conjugales et peut mener à la rupture. La sexualité semble aussi être au cœur des préoccupations conjugales des participants de cette étude. Lorsque questionnés sur leur perception de la relation de couple, tous nos participants ont indiqué que la sexualité représentait un élément essentiel à la viabilité d'une relation. Sans sexualité, certains voyaient la relation comme une relation frère-sœur (Jacques) ou encore très malheureuse (Rémi). Malgré l'importance qu'ils accordent à la sexualité dans le couple, tous ont maintenu leur relation conjugale et ce, même si leurs rapports sexuels étaient peu satisfaisants, voire même frustrants. Si certains d'entre eux ont songé à mettre un terme à leur relation pour cette raison, ils n'ont jamais verbalisé leurs intentions à leur partenaire.

Pour nos participants, la sexualité semble aussi avoir une fonction d'identité sexuelle au sein de leur couple. Dupré la Tour (2002) indique qu'habituellement, le couple vient renforcer l'identité narcissique des partenaires ainsi que leur identité sexuelle,

qui n'est désormais plus déterminée par la société. Cependant, elle mentionne aussi que la formation du couple se fait parfois au détriment de l'identité sexuelle des partenaires. Dans ce contexte et dans les cas de crises conjugales, il est possible qu'un des partenaires ait recours à une sexualité répétitive qui aura pour fonction de contrer l'angoisse ressentie et de réassurer son identité sexuelle (Dupré la Tour, 2011).

Nous sommes d'avis que cette formation du couple au détriment de l'identité sexuelle des partenaires paraît représentative des participants rencontrés. C'est dans leurs valeurs masculines et dans la perception du rôle qu'ils s'octroient dans une relation de couple que nos participants semblent brimés dans leur identité sexuelle. Alors que Pierre se faisait des idées sur la façon dont sa partenaire pouvait bien s'occuper de l'homme qu'elle désirait, il a été déçu et s'est retrouvé à démontrer davantage d'affection envers sa partenaire qu'elle ne le faisait envers lui. Le fantasme de l'homme désiré et envers qui la partenaire se montre attentionnée ne s'est pas réalisé pour Pierre, ce qui semble l'avoir affecté dans son identité et dans son image d'homme. Pour Paul, Jacques et Rémi, l'image de l'homme prenant des décisions pour la famille et le couple ne s'est pas réalisée dans leur relation avec leur partenaire. Paul acceptait les décisions de sa conjointe tout en ne revendiquant pas ses propres besoins (il n'a toujours pas le garage qu'il souhaitait). Jacques s'est toujours perçu comme un pourvoyeur, mais sa partenaire possédait plus de moyens financiers que lui et Rémi s'est vu faire face à une femme ayant beaucoup plus de caractère que lui, alors que dans sa relation antérieure, c'est lui qui agissait de cette façon. Ainsi, les relations de couple des participants rencontrés semblent s'être faites au détriment de leur identité sexuelle masculine. Pour chacun d'entre eux, leurs croyances et idées de ce que doit être un homme dans une relation de couple ont paru contrées et anéanties par leur partenaire. L'importance qu'ils attribuent à la sexualité dans le couple peut être ainsi en lien avec une volonté de se réapproprier leur identité sexuelle masculine; lors des relations sexuelles, il s'agit probablement du seul moment où ils ont l'impression d'être ce que doit être un homme. Mais pour nos participants,

notamment Rémi, même lors des relations sexuelles, il ne pouvait pas retrouver une réassurance identitaire, puisque c'était sa partenaire qui prenait le contrôle. Nos participants retrouvaient-ils une certaine réassurance de leur identité sexuelle lors des abus sexuels qu'ils ont commis auprès de leurs victimes? Il est possible de l'affirmer étant donné les différents besoins, tant sexuels qu'émotionnels, qu'ils ont comblés à travers leurs agirs sexuellement transgressifs.

CHAPITRE V ET MAINTENANT?

Pour Pierre et Jacques, la satisfaction dans leur relation de couple semble beaucoup plus importante aujourd'hui qu'elle ne l'était au départ. Le dévoilement de leurs abus sexuels, le processus de judiciarisation ainsi que leur implication dans un processus thérapeutique semblent avoir eu un impact sur leur relation de couple. Alors que sa conjointe avait pris la décision de mettre un terme à leur relation à la suite du dévoilement des abus sexuels commis, elle a pris la décision de renouer avec Pierre après quelques mois de séparation. Pour Jacques, la relation avec sa partenaire n'a jamais pris fin; elle s'est poursuivie malgré son incarcération. Cependant, autant pour Pierre et Jacques, la perception de leur partenaire ainsi que de leur relation est devenue beaucoup plus positive par la suite. Pierre a d'ailleurs pris la décision de se faire tatouer le nom de sa conjointe pour lui démontrer son amour. De plus, il mentionne aussi qu'il ne pourra jamais assez la remercier d'être revenue auprès de lui et de ne pas l'avoir abandonné. Malgré le fait qu'il se dise toujours insatisfait sur le plan de la sexualité, Pierre semble croire qu'il ne peut plus manifester son insatisfaction avec la démonstration d'amour de sa conjointe. Alors que l'insatisfaction demeure présente chez Pierre, elle est banalisée, voire même refoulée. Est-ce qu'il n'y a pas ici des similitudes entre le contexte dans lequel Pierre a commis ses délits sexuels et ce qu'il ressent au sein de sa relation de couple? Les mêmes insatisfactions demeurent présentes et elles sont désormais associées à un important désir de plaire et de ne pas décevoir sa conjointe. La communication des insatisfactions au sein du couple paraît avoir des chances encore plus réduites de se manifester pour Pierre.

Même s'il n'y a pas eu de rupture dans la relation de couple de Jacques, ce dernier croit que tous les impacts s'étant produits à la suite des abus sexuels qu'il a commis, ceux-ci ont eu des effets positifs sur leur vie de couple. Enfin, il croit être en mesure de mieux reconnaître les besoins de sa partenaire ainsi que les problèmes potentiels. Jacques indique que

[...] maintenant c'est mieux... au moins quand il y a un problème maintenant, *I know how*... je sais qu'il y a un problème, je comprends c'est quoi le problème... plus ou moins là... (Jacques, entrevue 2, 1 h 13 min 20 s).

Ainsi, Jacques semble être plus à l'affût des difficultés qu'il peut y avoir dans sa relation de couple, mais ne semble pas réellement comprendre comment elles sont survenues. Pour pallier ces difficultés, Jacques semble désormais s'assurer de répondre à tous les besoins de sa conjointe et de s'occuper de toutes les tâches. Ainsi, il indique faire la totalité des tâches dans la maison, et ce, afin de préserver la santé de sa conjointe. Il mentionne aussi qu'il doit se mettre «à son niveau à elle» puisqu'il la considère plus intelligente que lui et que c'est à lui de s'assurer de comprendre les besoins de sa conjointe sans qu'elle ne le demande. Si Jacques se plaignait de la pression qu'il ressentait dans le contexte entourant ses délits sexuels, ne vient-il pas d'en exercer davantage sur lui-même en maintenant l'idée qu'il doit répondre à la majorité des besoins de sa conjointe et se montrer aussi intelligent qu'elle pour tout comprendre?

Tout comme Jacques, la relation de couple de Paul n'a jamais cessé, et ce, malgré son incarcération ainsi que ses infidélités ayant eu lieu pendant ce temps avec des codétenus. Paul indique lui aussi que sa relation de couple est plus satisfaisante depuis la dénonciation de ses abus sexuels. Il croit que la communication entre lui et sa partenaire est meilleure, notamment de son côté à lui. Paul stipule qu'il cherche davantage à communiquer ses besoins à sa partenaire, mais celle-ci demeure peu encline à la conversation. La communication, notamment sur le plan sexuel, demeure

un élément insatisfaisant pour Paul dans sa relation de couple. Mais pourrait-elle devenir satisfaisante, sachant que Paul se questionne toujours sur son orientation sexuelle et qu'il semble apprécier davantage ses expériences sexuelles auprès des hommes que de sa conjointe? La satisfaction conjugale de Paul est-elle si différente de celle qu'il vivait lors des abus sexuels qu'il a commis?

La relation de couple de Rémi s'est terminée quelque temps après le dévoilement de ses délits sexuels. Le couple a tenté de maintenir la relation, mais les conflits qu'ils vivaient à ce moment ont pris de l'ampleur. Ces conflits étaient aussi renforcés par la colère de chacun des partenaires : la conjointe de Rémi à cause des abus sexuels qu'il a commis à l'endroit de sa fille, et Rémi à cause de sa frustration envers sa conjointe qui ne cesse de le rabaisser. Alors que Rémi cherchait désespérément un moyen de mettre un terme à sa relation de couple, ses délits sexuels semblent avoir amplifié sa dynamique conjugale où chacun des partenaires semblait chercher encore plus fortement à «détruire l'autre».

Aujourd'hui, Rémi n'est pas investi dans une relation de couple. Il fréquente une femme qui ne correspond pas à ses critères de beauté physique et avec laquelle il partage peu d'intérêts. Il maintient l'idée que ce genre de relation le protège de s'investir dans une relation qui aurait une dynamique semblable à sa relation de couple antérieure. Dans ce contexte, la quête amoureuse se fait en fonction d'un besoin plutôt que d'un désir où l'objet est inessentiel à la demande (Laplanche et Pontalis, 1967).

Rémi semble tout de même rejouer la même dynamique de couple que dans sa relation précédente, où les rôles sont cependant inversés puisqu'il exerce davantage de contrôle sur sa partenaire qu'il n'en subit. Selon ses propos, c'est davantage lui qui prend les décisions, à savoir quand ils se rencontrent et ce qu'ils font. De plus, le dénigrement du partenaire est exercé par Rémi, notamment lorsqu'il parle de sa

partenaire qui ne correspond pas à «son genre de fille» Rappelons que la notion de dévalorisation de l'autre, par le recours à une communication perverse, amène le sujet à dominer habilement son partenaire (Hurni et Stoll, 1996), ce qui fait référence à la structure de couple sado-anale de Willi (1975) ou perverse de Eigner (1998).

Si Rémi paraît beaucoup moins investi émotionnellement dans cette relation, la situation est-elle si différente qu'auparavant? Rémi n'est toujours pas satisfait de sa relation de couple et il continue ses recherches afin de trouver la femme parfaite qui, en même temps, ne doit pas lui faire «tourner la tête» comme son ex-conjointe. En plus de son insatisfaction, s'ajoute la crainte de se faire manipuler par une femme, qui pourrait exercer un pouvoir sur lui en raison de ses accusations criminelles.

CHAPITRE VI

LIMITES DE L'ÉTUDE

Cette étude se veut exploratoire : elle ne peut donc être représentative de l'ensemble des agresseurs sexuels d'enfants. Le petit nombre de participants ayant contribué à cette étude ne nous permet pas de généraliser les résultats obtenus à un ensemble d'agresseurs sexuels d'enfants. En raison de ce nombre, nous ne pouvons établir de profils clairs en ce qui concerne le choix du partenaire ou encore la dynamique conjugale des agresseurs sexuels d'enfants.

Ajoutons que la majorité des études ayant servi de point de référence pour cet essai doctoral ont comme échantillon des délinquants sexuels issus d'établissements correctionnels fédéraux, c'est-à-dire qui ont obtenu une sentence d'au moins deux ans d'incarcération. En comparaison avec les participants recrutés, ces derniers sont sentenciés majoritairement à des peines de niveau provincial (2 ans moins un jour). Les crimes sexuels commis par nos participants peuvent donc s'avérer moins sévères que ceux commis par les agresseurs sexuels d'enfants des autres études. Leurs difficultés sur le plan relationnel ou encore de natures autres peuvent être moins importantes ou encore différentes des autres agresseurs sexuels d'enfants. Notons que chez nos participants, un seul d'entre eux a obtenu une sentence fédérale, les autres ayant été assujettis à des peines d'incarcération provinciale.

De plus, nous devons souligner que les enfants victimes d'abus sexuels sont majoritairement des filles. Au Québec en 2013, il y avait 3 fois et demie plus de filles ayant été victimes d'abus sexuels que de garçons (Ministère de la Sécurité Publique, 2015). Conséquemment à cette statistique, nous devons souligner que l'agression

homosexuelle est possiblement surreprésentée dans notre échantillon puisque deux des quatre participants rencontrés ont commis des abus sexuels sur des garçons.

Au terme de cet essai doctoral, nous sommes d'avis que certains thèmes auraient pu faire l'objet d'un plus grand approfondissement, notamment l'identité sexuelle qui semble avoir un impact important sur la dynamique de couple de nos participants. Aussi, les différents motifs d'agresser un enfant, en allant satisfaire certains besoins auprès des victimes qui étaient possiblement insatisfaits au sein du couple auraient pu être abordés. Ainsi, nous aurions pu retirer une meilleure compréhension des difficultés perçues par nos participants face à leur relation de couple.

Néanmoins, si les conclusions de cette étude ne peuvent être généralisées, elles apportent tout de même un certain éclairage sur la dynamique de couple des agresseurs sexuels d'enfants qui ont été rencontrés.

CONCLUSION

L'intérêt pour le thème de cet essai doctoral est relié au travail que nous occupons au dans un organisme qui œuvre auprès des hommes ayant commis des abus sexuels à l'égard de mineurs depuis quelques années. Les difficultés identifiées chez les agresseurs sexuels d'enfants à maintenir des relations d'intimité et à s'investir sainement dans une relation de couple nous ont amenée à nous questionner sur la dynamique relationnelle de ces derniers. À travers cette étude, nous souhaitons donc mieux comprendre la perception des agresseurs sexuels d'enfants rencontrés quant à leurs relations de couple. De plus, nous nous sommes aussi intéressée au choix de partenaire de ces hommes, puisque plusieurs d'entre eux nommaient des difficultés dès les débuts de leur relation de couple. En s'intéressant à la dynamique conjugale, nous avons aussi tenté d'identifier à quel type de couple, selon les typologies de Eiger (1989) et Wili (1975) les participants rencontrés correspondaient.

Afin de répondre à nos différents questionnements, nous avons rencontré quatre hommes ayant commis des abus sexuels sur des mineurs. Ces derniers ont accepté de prendre part à deux entrevues semi-structurées pendant lesquelles ils ont parlé de leur relation de couple, de la rencontre de leur partenaire ainsi que de leur perception d'une relation de couple idéale. Afin d'établir des similitudes à travers les discours de nos participants, nous avons procédé à une analyse thématique en continu des verbatims obtenus.

Au terme de cette étude, il n'est pas possible d'établir de profils bien distincts pour l'ensemble de nos participants, que ce soit par rapport au choix du partenaire ou encore de la dynamique de couple. Cependant, certains éléments paraissent être communs entre les participants rencontrés, notamment le fait que la partenaire n'est pas toujours l'objet de désir et que plusieurs insatisfactions surviennent dès le début de la relation. Malgré ces insatisfactions précoces dans la relation, les participants

rencontrés tendent à poursuivre cette dernière, alors que la plupart des individus aurait sans doute mis un terme.

La dynamique de couple entre les partenaires paraît aussi inégale : soit un partenaire souhaite prendre en charge l'autre ou encore, les situations d'affront entre les partenaires surgissent afin que l'un des deux assujettisse l'autre. Alors que la présence continue de conflits conjugaux représente un facteur de risque de récurrence chez les hommes ayant déjà commis un abus sexuel, notre étude apporte un certain éclairage sur les différentes difficultés que ceux-ci peuvent vivre dans leur relation de couple. Puisque plusieurs agresseurs sexuels d'enfants maintiennent leur relation de couple après leurs délits ou encore s'investissent dans de nouvelles relations, nous sommes d'avis que la dynamique conjugale se doit d'être abordée avec eux. Ainsi, il nous paraît important de mieux comprendre les relations de couple dans lesquelles les agresseurs sexuels d'enfants s'investissent puisqu'ils s'en montrent insatisfaits dès les prémises.

Lors d'une prise en charge thérapeutique, il nous semble important de s'adresser au couple, surtout dans un contexte où la relation perdure, et ce, même après les abus sexuels. Le clivage entre la perception de la relation de couple idéale et leur relation de couple se doit d'être abordé afin d'apaiser leurs insatisfactions. Pour les participants de cette étude qui sont toujours investis dans leur relation de couple, les mêmes insatisfactions semblent réapparaître sous diverses formes. Un travail thérapeutique avec les partenaires des agresseurs sexuels d'enfants nous paraît essentiel afin que les enjeux de la dynamique de couple et que les insatisfactions en découlant soient abordées. Et pour ceux qui cherchent à se réinvestir dans une relation de couple, les mêmes enjeux de choix du partenaire ainsi que de dynamique de couple peuvent refaire surface. Il semble donc important de discuter avec eux de ce qu'ils recherchent dans une relation de couple et de faire un suivi de leurs rencontres.

Si cette étude s'est intéressée à la perception que les agresseurs sexuels d'enfants se font de leur dynamique de couple ainsi que de leur partenaire, il serait aussi important d'obtenir le point de vue des conjointes de ces derniers. En obtenant le point de vue des deux parties, nous obtiendrions une compréhension beaucoup plus complète de la dynamique de couple des agresseurs sexuels d'enfants et des enjeux qui y sont associés.

ANNEXE A



Certificat d'approbation éthique

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants de la Faculté des sciences humaines a examiné le projet de recherche suivant et l'a jugé conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par le Cadre normatif pour l'éthique de la recherche avec des êtres humains (juin 2012) de l'UQAM :

Étude exploratoire sur la dynamique de couple des agresseurs sexuels d'enfants
Johannie Lusignan, étudiante au doctorat en psychologie

Sous la direction de Marie Hazan, professeure au Département de psychologie

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.

Certificat émis le 4 mai 2015. No de certificat : FSH-2015-034.

A handwritten signature in black ink that reads 'Thérèse Bouffard'. The signature is written in a cursive, flowing style.

Thérèse Bouffard
Présidente du comité
Professeure au Département de psychologie

ANNEXE B

Formulaire de consentement éclairé

Titre du projet de recherche :

Étude exploratoire sur la dynamique de couple des agresseurs sexuels d'enfants

Étudiante en charge du projet : Johannie Lusignan,

Candidate au doctorat en psychologie, UQÀM

Directrice de thèse : Mme Marie Hazan, PhD

Professeure au département de psychologie UQÀM,
Psychologue, Psychanalyste

INTRODUCTION

Vous êtes invité à participer à un projet de recherche. Avant de prendre une décision, il est important que vous compreniez pour quelles raisons cette étude est réalisée, comment les renseignements vous concernant seront utilisés, en quoi consistera votre participation ainsi que les avantages, les risques et les malaises qu'elle pourrait entraîner. Veuillez prendre le temps de lire attentivement les renseignements qui suivent et lorsque vous serez bien renseigné au sujet de cette étude et qu'on aura répondu à toutes vos questions, on vous demandera de signer le présent formulaire de consentement si vous désirez participer à l'étude.

BUT DE L'ÉTUDE

Nous souhaitons solliciter votre participation à une étude sur la dynamique conjugale des agresseurs sexuels d'enfant. Cette étude a pour objectif de dresser un portrait de la perception que maintiennent les agresseurs sexuels d'enfants à l'égard de leur relation de couple au moment de leurs délits sexuels. Nous souhaitons aborder votre perception de votre partenaire, les débuts de votre relation conjugale, les changements possibles et l'état actuel des choses.

Initiales : _____

PROCÉDURES

En acceptant de participer à ce projet de recherche, vous permettez à l'étudiante d'avoir accès à votre dossier au (nom de l'organisme), et ce, dans le but de respecter les critères d'inclusion liés à cette étude.

Par la suite, vous serez invité à prendre part à 2 ou 3 entrevues semi-structurées d'une durée d'environ 60 minutes chacune. Un intervalle d'une semaine entre chacune des entrevues est prévu. Ces entrevues se dérouleront aux bureaux de l'organisme. Elles aborderont les thèmes de votre perception générale des relations de couple, de votre rencontre avec votre partenaire ainsi que de votre dynamique conjugale au moment de vos délits sexuels. Ces entrevues seront enregistrées et transcrites sous forme de verbatim, et ce, afin de faciliter la consignation et l'analyse des informations recueillies.

RISQUES, EFFETS SECONDAIRES ET INCONVÉNIENTS

Cette étude ne présente aucun risque pour votre santé et votre sécurité. Certaines personnes pourraient toutefois être troublées ou ressentir un besoin d'aide lors des entrevues, et ce, en raison des thèmes qui peuvent être abordés. Advenant cette situation, vous pourrez obtenir de l'information sur les services offerts dans votre région de la part de l'interviewer.

BÉNÉFICES ET AVANTAGES

Le principal bénéfice que vous retirerez de votre participation à cette étude est de savoir que vous contribuerez à l'avancement des connaissances sur la dynamique conjugale des agresseurs sexuels d'enfants.

INDEMINISATION EN CAS DE PRÉJUDICE

En acceptant de participer à cette étude, vous ne renoncez à aucun de vos droits, ni libérez les chercheurs ou les institutions concernées de leurs responsabilités légales et professionnelles.

Initiales : _____

CONFIDENTIALITÉ ET ANONYMAT

Il est entendu que toutes les données recueillies lors de cette étude demeureront strictement confidentielles et anonymes. Toutefois, certaines limites à la confidentialité doivent être soulignées. La confidentialité ne peut être conservée si les informations obtenues dévoilent une compromission pour le développement d'un enfant (conformément à la Loi de la Protection de la Jeunesse), un risque imminent de danger pour le participant ou encore pour toute autre personne. Advenant un bris de confidentialité, le participant sera informé des démarches que l'étudiante sera dans l'obligation d'entreprendre. Les autorités compétentes seront alors contactées.

En aucun cas, les informations recueillies influenceront votre démarche thérapeutique au (nom de l'organisme), ou seront transmises aux autres professionnels impliqués dans votre dossier. L'étudiante s'engage à se désister de tout suivi thérapeutique ultérieur avec les participants qui seront rencontrés lors des entrevues semi-structurées. L'accès aux informations recueillies sera strictement limité à l'étudiante ainsi qu'à sa directrice de thèse. En aucun temps, votre nom ou encore celui de votre partenaire ne seront divulgués. Votre dossier de recherche ne sera pas identifié par votre nom, mais par un code anonyme. L'ensemble des dossiers de recherche seront conservés dans un classeur mis sous clé. Les données amassées seront conservées pour une période de 5 ans. Après cette période, les dossiers seront détruits.

Il est important de souligner que certaines informations obtenues lors des entrevues pourraient servir d'exemple pour appuyer les analyses. Si jamais elles devaient servir d'exemple, vos informations seront maquillées de manière à protéger votre anonymat.

PARTICIPATION VOLONTAIRE ET DROIT DE RETRAIT

Votre participation à cette étude est volontaire. Vous êtes donc libre de refuser d'y participer. Vous pouvez également vous retirer de l'étude à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raisons, en faisant connaître votre décision à l'étudiante ou encore à sa directrice de thèse. Si vous décidez, à n'importe quel moment de vous retirer de l'étude, l'information recueillie lors des entrevues sera quand même conservée dans l'étude.

Initiales : _____

PERSONNES À CONTACTER

Pour toute question concernant l'étude, vous pouvez communiquer avec Mme Johannie Lusignan, étudiante responsable du projet de recherche, au 514-355-8064 ou Mme Marie Hazan, directrice de thèse, au 514-987-3000 poste 7864.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPE) de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM. Pour toute question ne pouvant être adressée à la direction de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter la présidente du comité par l'intermédiaire de la coordination du CERPE : cerpe4@uqam.ca, 514-987-3636.

Initiales : _____

ÉNONCÉ DU CONSENTEMENT

Je déclare avoir eu suffisamment d'explications sur la nature et le motif de ma participation au projet de recherche. J'ai lu et compris les termes du présent formulaire de consentement et j'en ai reçu un exemplaire. J'ai eu l'occasion de poser des questions auxquelles on a répondu, à ma satisfaction.

Je reconnais avoir eu le temps voulu pour prendre ma décision.

J'accepte volontairement de participer à cette étude. Je demeure libre de m'en retirer en tout temps.

Signature du sujet

Nom (caractère d'imprimerie)

Date

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ

L'étudiante ainsi que sa directrice de thèse demeurent responsables du présent projet de recherche et s'engagent à respecter les obligations qui y sont énoncées.

Signature de l'étudiante

Nom (caractère d'imprimerie)

Date

Signature de la directrice

Nom (caractère d'imprimerie)

Date

Initiales : _____

ANNEXE C

APERÇU DU CANEVAS D'ENTREVUE SEMI-STRUCTURÉE **THÈMES ABORDÉS**

Préambule : explications en lien avec l'importance du projet de recherche ainsi que les connaissances actuelles concernant les relations de couple chez les agresseurs sexuels d'enfants. Réitérer que le but du projet de recherche est d'obtenir leurs perceptions en ce qui concerne leur dynamique conjugale.

1. Questions sociodémographiques
 - 1.1 Âge actuel et âge au moment des délits sexuels
 - 1.2 Statut civil actuel et statut civil au moment des délits sexuels

2. Perception générale des relations de couple (nécessaires, superflues, complexes, etc.)
 - 2.1 De façon générale, comment percevez-vous les relations de couple?
 - 2.1.1 Les attentes envers une partenaire
 - 2.1.2 Les différents rôles au sein du couple

3. Qualité générale de leurs relations de couple (passées, actuelles)
 - 3.1 Pouvez-vous me parler de vos différentes relations de couple? Comment elles se sont déroulées?

4. Les débuts de la relation de couple au moment de vos délits sexuels
 - 4.1 Comment avez-vous rencontré votre partenaire?
 - 4.1.1 À quel moment avez-vous décidé de cohabiter avec celle-ci et de quelles façons avez-vous pris cette décision?

- 4.2 Avant de commettre vos délits sexuels, pouvez-vous me dire qu'est-ce qui vous réunissait vous et votre conjointe? Qu'est-ce qui vous séparait?
5. Relation de couple au moment des délits sexuels
 - 5.1 Pouvez-vous me parler de votre relation de couple lorsque vous avez commis vos délits sexuels?
 - 5.1.1 Satisfactions et insatisfactions à l'endroit de la relation de couple (affection, sexualité, communication, intimité)
 - 5.1.2 Satisfactions et insatisfaction à l'endroit du partenaire
6. Perception des aspects qui devaient être améliorés au sein du couple.
 - 6.1 Selon vous, qu'est-ce qui aurait pu être amélioré dans votre relation de couple?
 - 6.1.1 De la part de votre partenaire
 - 6.1.2 De votre part
 - 6.1.3 De vous et de votre conjointe
7. Description de la relation de couple idéale
 - 7.1 Pouvez-vous me décrire ce qui représenterait pour vous la relation de couple idéale?
 - 7.1.1 De quelle façon agirait votre partenaire?
 - 7.1.2 Comment vous vous agiriez?
 - 7.1.3 Quelle serait la dynamique conjugale?

BIBLIOGRAPHIE

- Babchishin, K. M., Hanson, K.R. et Van Zuylen, H. (2015). Online Child Pornography Offenders are Different : A Meta-analysis of the Characteristics of Online and Offline Sex Offenders Against Children. *Archives of Sexual Behavior*, 2014. doi:10.1007/s10508-014-0270-x
- Balier, C. (1996). *Psychanalyse des comportements sexuels violents*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Bartholomew, K. (1990). Avoidance of intimacy : an attachment perspective. *Journal of Social et Personal Relationships*, 7, 147-178.
- Bartholomew, K. et Horowitz, L. M. (1991). Attachment styles among young adults : A test of a four-category model. *Journal of Personality and Social Psychology*, 61, 226-244.
- Bass, E. et Davis, L. (1988). *The courage to heal*. New York : Harper et Row.
- Blassel, J.-M. (2004). Clinique conjugale psychanalytique et transfert. *Dialogue*, 4(166), 15-25.
- Bouchet-Kervella, D. (1996). Entre violence et érotisme, le polymorphisme des conduites pédophiliques. *Revue française de psychanalyse*, 2(60), 489-498.
- Bozon, M. (2002). *Sociologie de la sexualité* (2013 éd). Paris : Armand Colin.
- Ciavaldini, A. (2001). *Psychopathologie des agresseurs sexuels*. Paris : Masson.
- Cortoni, F. et Marshall, W.L. (2001). Sex as coping strategy and its relationship to juvenil sexual history and intimacy in sexual offenders. *Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment*, 13(1), 27-43.
- De Butler, A. et Scelles, R. (2001). Le «pousse à l'acte» dans le couple et dans la fratrie. *Dialogue*, 4(154), 37-53.

De Singly, F. (2004). *Le soi, le couple et la famille*. Paris.

Dicks, H. (1967). *Marital Tensions*. Londres : Routledge.

Duchesne, L., Bernèche, F., Fortin, É., Norbert, Y., Asselin, S., Jean, S. et Laroche, D. (2005). Données sociales du Québec. Québec : Institut de la statistique du Québec Récupéré de <http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/conditions-vie-societe/donnees-sociales05.pdf#page=21>

Dupré la Tour, M. (2002). La différence sexuelle à l'épreuve du couple. *Le Divan familial*, 2(9), 103-113.

Dupré la Tour, M. (2011). Le narcissique et l'objectal en thérapie de couple. *Dialogue*, 192(2), 109-122.

Eiguer, A. et al. (1984). *La thérapie psychanalytique du couple*. Paris : Dunod.

Eiguer, A. (1998). *Clinique psychanalytique du couple*. Paris : Dunod.

Finkelhor, D. (1984). *Child sexual abuse : New theory and research*. New York : Free Press.

Finkelhor, D. et Jones, L. (2012). Have Sexual Abuse and Physical Abuse Declined Since the 1990s? Récupéré de http://cola.unh.edu/sites/cola.unh.edu/files/research_publications/CV267.pdf

Finzi-Dottan, R., et al. (2004). Le couple : sa formation, sa destruction et ce qu'il y a entre les deux. *Perspectives Psy*, 43(4), 310-317.

Fraley, R. C. et Shaver, P. R. (2000). Adult romantic attachment : theoretical developments, emerging controverses, and unanswered questions. *Review of General Psychology*, 4(2), 132-154.

Freud, S. (1905). *Trois essais sur la théorie sexuelle*. Paris : Gallimard.

Freud, S. (1914). *Pour introduire le narcissisme*. *La vie sexuelle* (1969), 81-105. Paris : PUF.

- Hanson, R. K. et Buisnière, M.T. (1998). Predicting Relapse : A Meta-Analysis of Sexual Offender Recidivism Studies. *Journal of consulting and clinical psychology*, 66(2), 348-362.
- Hanson, R. K. et Morton-Bourgon, K.E. (2005). The characteristics of persistent sexual offenders : a meta-analysis of recidivism Studies. *Journal of consulting and clinical psychology*, 73(6), 1154-1163.
- Hazan, M. (2014). *Le couple : réussir l'impossible. Entre l'idéal et réalité*. Montréal, Qué. : Les Éditions Québec-Livres.
- Hazan, C. et Shaver, P. R. (1987). Romantic love conceptualized as an attachment process. *Journal of Personality and Social Psychology*, 52, 511-524.
- Hurni, M. et Stoll, G. (1996). *La haine de l'Amour, la perversion du lien*. Paris : L'Harmattan.
- Joubert, C. (2003). Les fonctionnements régressifs du lien de couple, ou du collage à la rupture. *Dialogue*, 3(161), 105-117.
- Kaufmann, J.-C. (2007). *Sociologie du couple*. Paris : PUF.
- Keighley, K. (2017). Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2016. Récupéré de <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2017001/article/54842-fra.htm>
- Laplanche, J. et Pontalis, J.-B. (1967). *Vocabulaire de psychanalyse* (Quadrige éd.). Paris : PUF.
- Lemaire, J.-G. (1979). *Le couple : sa vie, sa mort* (2005 éd.). Paris : Payot.
- Lemaire, J.-G. (2005). *Comment faire avec la passion*. Paris : Payot.
- Liendo, E. et Satir, V. (1980). À propos d'une thérapie de couple. *Dialogue*, 79, 49-60.
- Looman, J. (1995). Sexual fantasies of child molester. *Canadian Journal of Behavioral Science*, 27, 321-332.

- Liendo, E. et Satir, V. (1980). À propos d'une thérapie de couple. *Dialogue*, 79, 49-60.
- Marshall, W. L. (1989). Invited essay : Intimacy, loneliness et sexual offenders. *Behaviour Research and Therapy*, 27, 491-503.
- Marshall, W. L. et Barbaree, H.E. (1990). An integrated theory of the etiology of sexual offending. In W. L. Marshall, Laws, D.R., Barbaree, H.E. (Ed.), *Handbook of sexual assault : Issues, theories, and treatment of the offender* (pp. 257-275). New York : Plenum Press.
- Marshall, W.L. (1993). The role of attachement, intimacy and loneliness in the etiology and maintenance of sexual offending. *Sexual and Marital Therapy*, 8, 109-121.
- Marshall, W. L., Anderson, D. et Fernandez, Y. (1999). *Cognitive Behavioural treatment of sexual offenders*. England : John Wiley et Sons.
- Marshall, W. L. et Marshall, L.E. (2010). Attachment and intimacy in sexual offenders : an update. *Sexual and relationship Therapy*, 25(1), 86-90.
- Morgan, R. E. et Kena, G. (2017). *Criminal Victimization, 2016*. (NCJ 251150). Récupéré de <http://www.bjs.gov/index.cfm?ty=pbdetail&iid=6166>
- Neuburger, R. (2001). Violences sexuelles intra-familiales : de la dénonciation à l'énonciation. *Thérapie Familiale*, 22(1), 39-50.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2013). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- Perreault, S. (2013). Statistiques sur les crimes déclarés à la police au Canada, 2012. Récupéré de <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2013001/article/11854-fra.pdf>
- Pirlot, G. et Pedinielli, J.-L. (2009). *Les perversions sexuelles et narcissiques*. Espagne: Armand-Collin.

Ministère de la sécurité publique du Québec (2015). *Statistiques 2013 sur les infractions sexuelles au Québec*. Québec : Gouvernement du Québec. Récupéré de <https://www.inspq.qc.ca/agression-sexuelle/comprendre/statistiques-ampleur-jeunes#ref>

Ministère de la sécurité publique (2016). *Criminalité au Québec : Principales tendances 2015*. Récupéré de https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistique/s/criminalite/2016/criminalite_2015.pdf

Seidman, B. T., Marshall, W.L., Hudson, S. et Robertson, P.J. (1994). An examination of intimacy and loneliness in sex offenders. *Journal of interpersonal violence*, 9(518), 518-533.

Seto, M. (2008). *Pedophilia and sexual offending against children : theory, assessment and intervention*. Washington : American Psychological Association.

Smadja, E. (2011). *Le couple et son histoire*. Paris : Presses Universitaires de France.

Snyder, H.N. (2000). *Sexual assault of young children as reported to law enforcement : Victim, incident, and offender characteristics*. (NCJ 182990). Retrieved from <http://www.ojp.usdoj.gov/bjs/pub/pdf/saycrle.pdf>.

Tourigny, M. et Baril, K. (2011). Les agressions sexuelles durant l'enfance : Ampleur et facteurs de risque. Dans M. Hébert, M. Cyr, et M. Tourigny (dir.), *L'agression sexuelle envers les enfants Tome 1* (pp.7-42). Québec: Presses de l'Université du Québec.

Vasselier-Novelli, C., Heim, C. (2010). Représentations du couple et de la famille chez les auteurs de violence conjugales à partir d'expériences comparées de groupes de paroles. *Thérapie Familiale*, 31(4), 397-415.

Ward, T., Hudson, S.M., Marshall, W.L. et Siegert, R. (1995). Attachment style and intimacy deficits in sexual offenders : a theoretical framework. *Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment*, 7(4), 317-335.

Ward, T., McCormack, J. et Hudson, S.M. (1997). Sexual Offenders' Perceptions of their intimate relationship. *Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment*, 9(57), 57-74.

- Ward, T. et Hudson, S.M. (1998). The construction and development of theory in the sexual offending area : a meta-theoretical framework. *Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment*, 10, 47-63.
- Ward, T. et Siegert, R.J. (2002). Toward a comprehensive theory of child sexual abuse : a theory knitting perspective. *Psychology, Crime and Law*, 9, 319-351.
- Ward, T., Polascheck, D.L.L. et Beech, A.R. (2006). *Theories of sexual offending*. England : John Wiley & Sons.
- Weiss, R. S. (1991). The attachment bond in childhood and adulthood. In Routledge (Ed.), *Attachment across the life cycle*. Londres.
- Willi, J. (1975). La relation de couple. Le concept de collusion (1982 Ed.). Paris : Delachaux et Niestlé.

Congrès

- Martin, G., Knight, R., Sims-Knight, J. (2012). *Evaluating sex offender's relationship functioning : Intimacy deficits and social competence*. Paper presented at the Association for the Treatment of Sexual Abusers (ATSA), Phoenix, AZ, United-States.
- Seto, M. C., Babchishin, K.M., Pullman, L., McPhall, I.V. (2013). *What else distinguishes intrafamilial and extrafamilial offenders against children*. Paper presented at the Association for the Treatment of Sexual Abusers (ATSA), Chicago, United States.